

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**381**

**DT3**

Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par  
Ressources Falco Ltée

6211-08-020

ÉTAIENT PRÉSENTS :        **JOSEPH ZAYED, PRÉSIDENT**  
                                     **MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE**  
                                     **GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE**

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET HORNE 5  
À ROUYN-NORANDA**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 3**

---

Séance tenue le 28 août 2024 à 19 h

Le Noranda Hôtel & Spa  
41, 6e Rue, Rouyn-Noranda

et par Webdiffusion

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 28 AOÛT 2024**

MOT DU PRÉSIDENT.....	1
<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>	
M. DANICK CHARBONNEAU.....	7
M <sup>me</sup> JENNIFER RICARD TURCOTTE.....	13
M. GUY LECLERC.....	25
M <sup>me</sup> BIANCA BÉDARD.....	29
M <sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE.....	39
M. ALEXANDRE RICHARD.....	46
SUSPENSION	
REPRISE	53
<b>PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)</b>	
M <sup>me</sup> RACHEL PELLETIER.....	59
M. JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE.....	63
<b>PRÉSENTATION DE LA VILLE</b>	
M <sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE.....	64
<b>PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)</b>	
M. DANIEL PROULX.....	78
M <sup>me</sup> JULIE CÔTÉ.....	91
M. RODRIGUE TURGEON.....	101
MOT DE LA FIN.....	119

**SÉANCE AJOURNÉE AU 29 AOÛT À 13 H 30**

---

**SÉANCE DU 28 AOÛT 2024**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, mesdames et messieurs. Effectivement, nous sommes déjà rendus à la troisième séance de l'audience publique sur le projet Horne 5.

10 Peut-être, je vous dirai tout de suite que le registre, il est ouvert. Nous prendrons 10 inscriptions, les 10 premières. Il y aura deux interventions -- deux questions par intervention. Et pendant qu'il y a inscription, je vais demander l'appel des documents, tous les documents qui ont été déposés.

15 D'abord, auprès de vous, madame Cartier, quels sont les documents qui ont été déposés?

15

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20 Monsieur le président, je vais commencer par la longue liste des documents que nous avons déposés suite à la rencontre préparatoire. Donc, le premier ensemble de documents, ce sont des tableaux synoptiques des concentrations atmosphériques modélisées des principaux contaminants à la limite du CMH5 et des IGRM.

20

**M. MARTIN DUCLOS :**

25 Le document numéro 2 est le tableau synoptique 4, 5, 6 et 7 des concentrations atmosphériques modélisées des principaux contaminants pour le quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda.

25

30 Le troisième document, tableaux synoptiques 8 et 9 des concentrations atmosphériques modélisées des principaux contaminants pour le quartier qui serait le plus exposé aux rejets du projet Horne 5.

30

35 Le tableau... le quatrième document, tableaux synoptiques 10, 11 et 12 de la contribution du projet aux concentrations atmosphériques des principaux contaminant à Rouyn-Noranda en 2023, au quartier Notre-Dame et au quartier le plus exposé.

35

40 Le document numéro 5, les validations effectuées par le centre d'oncologie de Rouyn-Noranda en lien avec les études de modélisation et les enjeux de la sismicité et des vibrations sur les infrastructures de surface.

40

Document numéro 6, les validations effectuées par la fonderie Horne en lien avec les études de

modélisation et les enjeux de la sismicité et des vibrations sur les infrastructures de surface. Il était non disponible.

5 Le document numéro 7, l'étude de résilience des installations aux changements climatiques mentionnés lors des séances publiques d'information tenues par le BAPE le 21 mai 2024. L'étude déposée auprès de la commission le 15 août 2024 est numérotée « Annexe 18 ».

10 Le document numéro 8, une carte du secteur des IGRM synthétisant les points d'échantillonnage d'eau de surface, incluant la liste des paramètres analysés, et distinguant : un, les points échantillonnés; deux, les points à échantillonner préexploitation; trois, les points de suivi durant l'exploitation; et quatre, postexploitation et postrestauration.

On a la liste des cartes. Voulez-vous que je les énumère? Oui.

15 Carte numéro 1 : localisation des stations d'échantillonnage de suivi des eaux de surface aux IGRM échantillonnées.

20 Carte numéro 2 : localisation des stations d'échantillonnage de suivi des eaux de surface aux IGRM en période préexploitation.

25 Carte numéro 3 : localisation des stations d'échantillonnage de suivi des eaux de surface aux IGRM durant la période d'exploitation et de postexploitation.

30 Carte numéro 4 : localisation des stations d'échantillonnage de suivi des eaux de surface aux IGRM en période postrestauration, ainsi qu'un tableau, 13 : listes des paramètres analysés.

35 Document numéro 9, tableau synthèse du nombre d'échantillons caractérisés pour les stériles, le minerai, les résidus (RFP et les RCP), ainsi que du type d'essais de caractérisation effectués, des résultats de ces essais potentiels acidogènes et lixivibilité, et de la référence des études correspondantes.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

35 Alors, je vais poursuivre avec les dépôts de ce soir.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Allez-y.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

5           Donc, dans le cadre de la séance, Falco dépose auprès de la commission les documents suivants : le document de la visite publique de site qui a eu lieu ce matin, le support visuel sur les retombées économiques anticipées qui sont issues du rapport de KPMG et le support visuel qu'on a présenté sur la localisation des résidences par rapport au gisement.

10           De plus, afin de répondre à la question du docteur Vincelette, selon les essais en laboratoire, la teneur d'arsenic projetée de notre concentré de cuivre livré à l'acheteur serait de 0,003 %, et cette information est disponible dans la mise à jour de notre étude de faisabilité datée de 2021.

          Ensuite, j'aurais un support visuel pour répondre à la question sur la durée de vie des conduites. Vous êtes prêt? Oui? Je vais demander à madame Beaulieu de présenter le support.

15           **M<sup>me</sup> ANNIE BEAULIEU :**

          Merci.

20           Donc, pour répondre à la question de monsieur Lessard plus tôt cet après-midi sur la durée de vie des conduites de résidus... En fait, peut-être commencer par la... on pourrait peut-être commencer par présenter ou, en fait... en fait, parler des conduites en question. On en a déjà parlé plus tôt, madame Cartier en a parlé dans la présentation du projet hier. Donc, les conduites prévues être aménagées entre le complexe minier et le parc à résidus sont des conduites à double paroi. On parle de quatre conduites de résidus, donc deux par type de résidus, et une conduite pour l'eau de recirculation, pour nous permettre de ramener l'eau du parc à résidus vers le complexe minier pour optimiser la récupération de l'eau et minimiser l'apport en eau fraîche.

30           Madame Gagnon l'a aussi mentionné un peu plus tôt, en plus des conduites à double paroi, il est prévu d'avoir un système de détection et de rétention de fuite. Donc, quand on parle de détection, les conduites sont prévues être instrumentées, donc on parle de débitmètres et de... en fait, de capteurs de pression, qui vont permettre de faire en sorte que, en fait, s'il y avait un changement de pression ou un changement de débit, le pompage dans les conduites serait automatiquement arrêté. Et quand on parle de système de rétention, en fait, si le pompage était arrêté, le contenu des conduites serait... en fait, il y aurait des valves qui seraient fermées d'un côté, ouvertes de l'autre, pour permettre d'acheminer le matériel dans des réservoirs de rétention qui sont prévus être installés à chaque kilomètre le long du tracé et qui sont également prévus être instrumentés.

40           Donc, la question de cet après-midi était sur la durée de vie des conduites de résidus. On voulait vérifier avec l'équipe d'ingénierie pour être certain qu'on n'avait pas... en fait, nous, on ne connaissait pas la réponse, on voulait savoir si elle était connue.

5 En fait, la réponse, c'est qu'on n'a pas la projection de durée de vie exacte. Ce qu'on peut vous dire, c'est, en fait, que c'est... bon, ce qui est prévu, ce sont des tuyaux en... du PEHD, du polyéthylène haute densité, avec un corps d'acier entre les deux parois. Donc, les deux conduites, l'interne, externe, sont prévues être en PEHD, il y a un corps d'acier entre les deux, et donc, ça permet de s'assurer qu'il n'y aura pas de corrosion, comme des conduites en carbone pourraient en avoir.

10 Le PEHD, c'est quelque chose qui est régulièrement utilisé dans le transport des résidus miniers de... en fait, de minerai d'or, et dans notre cas, en fait, les deux conduites, l'interne et externe, sont prévues être en PEHD.

15 En fait, lors de l'ingénierie de détail, c'est déjà prévu et c'est standard de faire des essais en laboratoire pour, en fait, confirmer la sélection des composantes, donc les spécifications exactes des conduites, avec les résidus du projet. Donc, c'est pour vraiment arriver avec une conception spécifique pour les résidus. Et dans... lors de cette étape-là, c'est à ce moment-là que Falco va exiger d'avoir une estimation de la durée de vie, qui va être vraiment basée sur les aspects spécifiques du projet. Et, en fait... bien, en fait, comme c'est standard évidemment, il va y avoir des procédures d'opération, d'entretien pour les conduites, mais ces procédures-là vont être vraiment adaptées à l'estimation qui va avoir été faite lors de l'ingénierie de détail.

20 Encore une fois, de façon standard, il y a des inspections régulières qui sont prévues pour s'assurer de la performance et, évidemment, le système de suivi dont on parlait plus tôt va permettre d'identifier tout changement de conditions qui ferait en sorte qu'on pourrait agir si... peu importe la durée de vie des conduites en question.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Juste une question complémentaire. S'il n'y a pas de projection pour la durée de vie, sur quels critères s'est appuyée votre décision d'acheter du polyéthylène haute densité?

30 **M<sup>me</sup> ANNIE BEAULIEU :**

35 Oui. Bien, en fait, c'est évidemment l'équipe d'ingénierie qui a travaillé à la conception qui pourrait vous répondre plus en détail, mais, en fait, c'est un peu pour ça qu'on nous spécifiait dans la réponse que le PEHD a été choisi entre autres parce que c'est standard pour le type de résidus qu'on prévoit utiliser. Et, en fait, bien, du fait qu'on a des doubles parois, c'est deux conduites en PEHD.

40 Donc, l'utilisation PEHD, c'est standard, c'était attendu. La durée de vie comme telle, en fait, ils ne se prononcent pas tant qu'ils n'ont pas fait les essais en ingénierie, et ils vont adapter les procédures en conséquence.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je demanderai une question additionnelle au ministère de l'Environnement.

5 Ce type de conduite, j'imagine qu'elle est également utilisée dans d'autres projets, est-ce que c'est le cas?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

10 Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement. Je ne pourrais pas vous le confirmer. Ça pourrait être des vérifications qui sont réalisées.

**LE PRÉSIDENT :**

15 D'accord.

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

20 Il faut savoir, par exemple, que souvent, on voit des parcs à résidus qui sont proches des sites miniers, donc ce n'est pas si courant que ça d'avoir des conduites, mais c'est possible que ce soit arrivé dans un projet, donc je vais vérifier.

**LE PRÉSIDENT :**

25 D'accord, merci.

30 Alors, au niveau des personnes-ressources, est-ce qu'il y a des questions ou des documents... des questions en suspens pour lesquelles vous voulez répondre ou des documents que vous avez déposés? Juste me faire signe.

Non? Très bien. Alors, je suis très conscient qu'il y a encore quelques capsules ou quelques présentations à faire, je verrai le bon moment pour vous le demander.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

35 Monsieur le président, est-ce que je pourrais vous interrompre encore? Juste vous dire...

**LE PRÉSIDENT :**

40 Allez-y, madame.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

J'ai retrouvé la carte sur les types miniers. Je l'ai apportée. Si jamais vous voulez que je la mette à l'écran, vous me le demandez. Sachez qu'elle est là.

5

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Je vous demanderais, par contre, d'ajouter le plan de suivi...

10

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

15

... auquel vous faisiez allusion juste avant le souper. Mettez-le dans les documents à déposer. S'il y a lieu, je vous demanderai de le présenter, mais c'est loin d'être sûr.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20

D'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Donc, au moins on l'aura.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

30

Ah, vous l'aurez dans les documents de suivi.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

35

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

D'accord, merci.

40

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, sans plus tarder, j'appelle le premier intervenant, monsieur Danick Charbonneau.

10

---

**M. DANICK CHARBONNEAU**

**M. DANICK CHARBONNEAU :**

15

J'avais participé à la séance d'informations, puis à ce moment-là j'avais posé une question aux personnes, mais la réponse n'avait pas été trop claire. Dans le fond, dans les plans de modélisation, ils disent qu'il n'y a pas d'émanations d'arsenic et des autres métaux lourds dans l'atmosphère, mais ils projettent aussi d'envoyer leurs concentrés de cuivre et de zinc à la fonderie Horne, mais est-ce que les concentrés de cuivre et de zinc extraits par la mine vont être transformés à la fonderie, donc émaner plus de contaminants dans l'air?

20

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, je vais transférer tout de suite votre question, mais je vais juste ajouter un élément.

25

Je vais lire trois plans. En fait, ça va être plus facile pour moi. Le plan de valorisation des minerais critiques et stratégiques qui a été adopté en 2020, le Plan pour une économie verte, adopté -- en fait, « verte 2030 », là, en fait, c'est le titre, et le Plan d'action nordique 2023-2028 qui porte sur le territoire du 49<sup>e</sup> parallèle et qui exclut Rouyn-Noranda. Ce qui peut être... Alors, l'or là-dedans, on ne le voit pas dans aucun des plans.

30

Alors, ma question s'adresse au MRNF : quelle est la vision du ministère par rapport au projet Horne 5, s'il ne peut pas être inscrit dans aucun des plans?

35

**M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

Oui, Sophie Turcotte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Je suis en train de valider avec mes experts à distance, là, qui est le plus apte à répondre à cette question.

40

**LE PRÉSIDENT :**

5 D'accord. Puis en même temps, je demanderais au ministère... à Falco de nous dire quel est le sens de la pureté du cuivre? Vous faites référence au fait que le cuivre sera d'une grande pureté. Qu'est-ce que ça veut dire « d'une grande pureté »? Le cuivre qui serait envoyé à Glencore.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 Vous me parlez donc du concentré de cuivre?

**LE PRÉSIDENT :**

Du concentré de cuivre.

15 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Je trouve que ce n'est pas une dénomination qui est très précise, « de grande pureté », mais en fait, je pourrais dire que c'est un concentré de cuivre qui n'a pas de contaminant. Je ne sais pas.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Si le terme n'est pas exact, enfin ce que j'ai écrit avec mes propres termes serait « plus pur que d'autres sources ». Alors, peut-être que...

25 **M. MARTIN DUCLOS :**

Oui, bon. En fait, c'est en référence -- puis je ne veux pas non plus répondre trop en fonction de la fonderie, mais selon ce qu'on en sait -- c'est que l'approvisionnement en concentré de cuivre ou en d'autres types de matériaux contenant du cuivre à la fonderie n'a pas nécessairement la même pureté, c'est-à-dire que ça peut venir de d'autres pays, de d'autres formes de concentré, et, encore une fois, je ne veux pas me prononcer pour la fonderie, mais c'est plutôt... c'est les informations qu'on a obtenues à cet effet-là. Et donc, si on compare notre concentré, qu'il n'y a pas d'impuretés, disons ça comme ça, à l'intérieur, qu'il n'y a pas de sous-produits à l'intérieur, en fait un concentré qui est plus, entre guillemets, là, je le dis comme ça, là, propre.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous avez fait un comparatif, j'imagine?

40

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

5 Je n'ai pas eu connaissance qu'on a fait un comparatif, mais je pourrais regarder si on a fait un comparatif. En fait, on n'est pas tout à fait au courant de ce qui est des intrants de la fonderie, pour être capable de faire un comparatif.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Non, mais vous l'avez fait, puisque vous avez dit « il est plus pur ».

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

15 Bien, oui, je vais... je prends en note puis je m'assure qu'on regarde la question pour voir qu'est-ce que je peux répondre, d'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

20 D'accord. Puis quand vous dites : « Vous serez ainsi le premier producteur mondial de cuivre », il y a quand même des mines... j'ai été voir très rapidement d'autres mines qui ont une production beaucoup plus grande que la vôtre en termes de cuivre, alors qu'est-ce qui justifie ce choix?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25 Bien, là je... ma collègue me suggère que c'est parce qu'au moment où on entrerait en production, il y a des grands gisements qui auront terminé leur production, qui seront fermés. Mais franchement, j'aurai à vérifier cette écriture.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Je l'apprécierai.

Puis pour Glencore, pour vous, est-ce que vous savez quelle est la nature du cuivre que vous allez recevoir de Falco?

**M. DANNY TREMBLAY :**

40 Danny Tremblay, Glencore. Donc, oui, on a eu des analyses préliminaires du concentré qui est à recevoir. C'est ça. Ça fait que oui, on a eu des analyses.

**LE PRÉSIDENT :**

Et est-ce que ces analyses-là montrent qu'effectivement il est plus pur que d'autres sources -- que le cuivre d'autres sources?

5

**M. DANNY TREMBLAY :**

On le considère comme un concentré vert, qu'on appelle, donc avec moins d'impuretés que d'autres concentrés, oui.

10

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il y en a d'autres qui sont encore plus verts que vert?

15

**M. DANNY TREMBLAY :**

Il faudrait que je regarde les analyses des autres aussi, là, mais ça fait partie de la catégorie des concentrés verts, donc... Là, comment le classement, je ne peux pas le dire ce soir, là, mais je peux valider.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que cette quantité-là, pour rejoindre tranquillement la question de monsieur, est-ce que cette quantité-là va entraîner un délaissement d'une autre source ou plutôt va entraîner une augmentation de la production?

25

**M. DANNY TREMBLAY :**

Ça ne sera pas une augmentation de la production, ça va être... en fait, comme il a été dit hier soir, le concentré de Falco va représenter environ 7 %...

30

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

35

**M. DANNY TREMBLAY :**

... de ce qu'on va recevoir, mais il n'y aura pas d'augmentation de la production en lien avec le concentré de Falco. Donc, ce sera un déplacement à ce moment-là.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Un déplacement?

5 **M. DANNY TREMBLAY :**

Oui.

10 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. — Ça répond à votre question?

**M. DANICK CHARBONNEAU :**

15 Je suis désolé, peut-être que je me suis mal exprimé, mais je voulais savoir, dans le fond, si le concentré de cuivre qui allait sortir de Falco allait produire des métaux lourds dans l'air. Parce que je ne suis pas chimiste, je ne suis pas ingénieur minier.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, enfin, la réponse est donnée en partie, dans le sens : s'il est plus pur, c'est qu'il contient moins d'impuretés.

25 Alors, je vais laisser quand même le soin au porte-parole de Glencore de répondre. Est-ce que vous vous attendez, par la nature du cuivre qui sera de 7 %, qui sera envoyé par Falco, est-ce que vous vous attendez à ce qu'il y ait des émissions équivalentes ou que ça devrait tendre à diminuer les émissions?

30 **M. DANNY TREMBLAY :**

35 Comme il a été dit un petit peu plus tôt aujourd'hui, donc la façon que le procédé fonctionne, il y a un certain niveau d'arsenic qui doit être respecté, un *range* d'arsenic qui doit être respecté pour le... du côté de la finerie à Montréal. Donc, c'est un mélange. Donc, s'il en rentre, avec le concentré de Falco qui va rentrer, avec les déplacements, nous, on doit respecter la recette quand même, c'est-à-dire que le niveau d'arsenic dans les intrants va rester pareil.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Est-ce qu'il y a du cuivre qui provient d'ailleurs, qui ne contient pas d'arsenic?

**M. DANNY TREMBLAY :**

Il y a du concentré qui en contient peu, mais de là à dire « pas », je ne suis pas certain.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que, finalement, comment se comporte le concentré de cuivre qui proviendrait de Falco par rapport aux autres, surtout en lien avec la présence d'arsenic?

10 **M. DANNY TREMBLAY :**

Je ne suis pas certain de comprendre la question, monsieur le président.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Bon. Finalement, ce qui préoccupe la commission : est-ce que ce qui va être rejeté en bout de cheminée avec ce cuivre-là, ce concentré de cuivre, est-ce que ce qui va être rejeté dans l'atmosphère va être plus important ou moins important que si vous utilisiez le concentré que vous utilisez actuellement?

20

**M. DANNY TREMBLAY :**

On ne prévoit pas de changement au niveau des émissions.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Aucun changement dans les émissions?

30 **M. DANNY TREMBLAY :**

Non.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Merci.

J'appelle maintenant monsieur -- madame Jennifer Ricard Turcotte. Bonsoir madame.

40

---

**M<sup>me</sup> JENNIFER RICARD TURCOTTE**

5 **M<sup>me</sup> JENNIFER RICARD TURCOTTE :**

Bonsoir. Ce n'est pas la première fois que je viens au micro dans les derniers jours pour parler de sismicité. La sismicité induite, comme citoyens, on en parle beaucoup parce que ça nous inquiète vraiment, puis moi, j'avoue que plus je m'informe, plus je lis à ce sujet-là, plus je me sens angoissée. Ce qui nous inquiète particulièrement, là, je pense que vous l'avez compris, c'est le risque d'un accident majeur à l'usine d'acide sulfurique qui est située juste au-dessus du gisement.

10 On l'a lu dans les journaux, là, l'an dernier, que la Santé publique régionale avait estimé, au moment de la construction de l'usine, qu'une fuite de 10 centimètres à l'usine d'acide sulfurique occasionnerait 40 décès et plus de 2 600 blessés.

15 Moi, mes parents sont voisins du 70 rue Laurier, là, le premier récepteur sensible côté sud. Ils y vivent leurs jours tranquillement, leurs vieux jours tranquillement. Les gens à Bhopal, à Chernobyl aussi vivaient tranquillement, pensant que leurs institutions veillaient sur leur santé et leur sécurité. Puis vous n'avez, j'imagine, pas de peine à comprendre, là, que pour nous, à Rouyn-Noranda, bien, c'est difficile de faire confiance à notre gouvernement pour assumer ce rôle-là.

20 Ma question, c'est la suivante : j'aimerais entendre davantage docteur Chaize de la Santé publique sur les différents scénarios d'accidents industriels potentiels que la Santé publique a considérés, puis l'impact possible sur la santé qu'occasionnerait un brouillard d'acide sulfurique.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Docteur Chaize, est-ce que vous avez saisi les deux... en fait, c'est deux questions, là, claires, mais je vais les prendre comme une.

30 **M<sup>me</sup> JENNIFER RICARD TURCOTTE :**

Mais, je me demandais, est-ce que j'ai le droit à ma deuxième question?

35 **LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, je vais les prendre comme une, c'est pour ça que je voulais vous rassurer.

40

**M<sup>me</sup> JENNIFER RICARD TURCOTTE :**

Oui, merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Parce qu'elles sont en lien, finalement, là. Et parce qu'on commence à être fatigué, aussi, mais... donc on est plus tolérant. — Docteur Chaize.

10 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Merci, monsieur le président. La Santé publique avait effectué, en 1997, une modélisation d'une fuite au niveau du plan d'acide, ceci dans la perspective d'évaluation du risque et de permettre la conception d'un plan de mesures d'urgence qui soit capable de réagir à cette situation, et c'est monsieur Gagné, qui était à l'époque en Santé publique, qui avait effectué le travail. C'est bien sûr une modélisation, hein, il n'y a jamais personne qui a fait un trou dans un tuyau pour voir ce qui se passait, avec avantages, inconvénients de modélisation, mais les... Est-ce que vous voulez que j'entre dans les détails de la modélisation ou simplement les...

20 **LE PRÉSIDENT :**

Surtout pas.

25 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Surtout pas. Donc, je vous dirais que ce que mentionne madame Turcotte, c'est à peu près les... ce sont vraiment les conclusions de l'étude, mais l'étude avait été faite version été, version hiver, avec un scénario quand même qu'on appelle réaliste. Le scénario catastrophique, c'est rupture de huit pouces, et à ce moment-là, je n'ose même pas dire que... notre spécialiste avait dit... parlé de problème à l'urgence, si l'urgence était encore vivante à ce moment-là. Mais le deuxième scénario, c'est à peu près ce qui avait été indiqué par madame Turcotte.

30 **LE PRÉSIDENT :**

35 Mais, docteur Chaize, vous touchez un point sensible. Qu'est-ce qui arrive en cas de cassure? C'est quoi le... là, vous allez parler du scénario réaliste, vraisemblable, mais qu'est-ce qui arrive dans un scénario à l'image un peu de tous les scénarios que le ministère utilise de façon générale, le pire scénario?

40

**M. ÉRIC CHAIZE :**

Bien, le pire scénario, c'est la rupture de huit pouces.

5 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. Et qu'est-ce qui arriverait?

10 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Ça serait pire.

**LE PRÉSIDENT :**

15 D'accord.

**M. ÉRIC CHAIZE :**

20 C'est parce que la modélisation avait été faite de la façon suivante : ils avaient prévu une fuite de 15 minutes, d'accord, avec un vent de 15 kilomètres/heure, scénario été, scénario hiver. Pourquoi? C'est parce qu'en été, on est dehors; en hiver, on est dedans, puis les gens sont plus enfermés. Donc, moins de problèmes en hiver qu'en été, bien entendu. Et dans un cas comme dans l'autre, que ce soit le trois centimètres... enfin, le 10 centimètres ou le huit pouces, c'est une catastrophe totale pour l'urgence, pour l'hôpital, d'accord?

25

Il faut savoir quand même que la compagnie... enfin, Glencore avait effectué une nouvelle modélisation en 2014 qui avait repris à peu près le même genre d'arguments, le même scénario, qui en avait conclu que le scénario était moins dangereux, dans le sens qu'il y a quand même des choses qui ont été installées, il y a beaucoup de détecteurs qui ont été mis en place, plus de détecteurs, donc c'est quand même très sécuritaire. Il n'y a jamais quelque chose qui s'est passé, mon collègue à côté va vous le confirmer, donc c'est un facteur... enfin, c'est un danger, mais qui n'est pas une menace pour nous en tant que Santé publique parce que tout ça, c'est très bien organisé pour que ça ne se produise jamais. Bien sûr, ça, c'est une circonstance où il n'y aurait pas quelque chose qui déplacerait la structure, qu'un avion s'écroute, tombe dessus ou n'importe quoi. Bien, c'est ça.

35

40 On ne peut pas faire la relation entre une éventuelle... parce que là, je comprends votre question, vous demandez : « Bon, supposons qu'il y a une secousse suffisamment importante pour déplacer le sol, qu'est-ce qui se passerait? » Bien, j'imagine que Glencore et Falco sont en évaluation pour dire qu'est-ce qui se passerait. Parce que je vous dirais que dans le domaine de l'évaluation du risque sismique qui se fait dans le monde, ce que font les gens, c'est : On sait qu'il y a des secousses, on va

5 mettre quelque chose en place pour que ça fasse le moins de dégâts possible. Mais ils n'évitent pas les secousses. On ne peut pas prédire ou empêcher une induction, une secousse induite. On peut mettre, par contre, en place des mécanismes pour renforcer les bâtiments, évacuer des populations des endroits les plus touchés. C'est ce qu'ils font dans les endroits où ça secoue vraiment. Chez nous, ça ne secoue pas très fort, heureusement.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Justement, monsieur Tremblay, de Glencore, est-ce que vos installations ont été... j'imagine, elles datent quand même, nous avons fait la visite aujourd'hui et plusieurs semblent assez vieillottes comme installations, sans que ce soit péjoratif. Est-ce qu'on peut prétendre que la considération d'effets sismiques a été prise en compte pour la construction de certaines sections de Glencore?

**M. DANNY TREMBLAY :**

15 Bien, notre plan de mesures d'urgence et la construction des équipements ont été faits en fonction que c'était la fonderie qui opérait...

**LE PRÉSIDENT :**

20 Seulement.

**M. DANNY TREMBLAY :**

25 ... seulement. C'est sûr qu'il est prévu de revoir, avec Falco, notre plan de mesures d'urgence en fonction qu'il y a une opération supplémentaire autour. Mais pour l'instant, ça n'a pas été fait encore.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Et est-ce que, de votre côté, vous avez contracté des experts pour vous faire... pour vous, et éventuellement pour comparer avec l'étude de Falco?

**M. DANNY TREMBLAY :**

35 Pour l'instant, il y a juste l'étude avec Falco.

**LE PRÉSIDENT :**

40 O.K. Et c'est quoi vos intentions? À part d'examiner l'étude de Falco, est-ce que vous avez des intentions déjà de prédéterminées?

**M. DANNY TREMBLAY :**

Mon opinion, c'est qu'on va voir les résultats de la première étude, et s'il y a besoin, on pourrait aller plus en profondeur pour certains secteurs, s'il y a des risques plus spécifiques, là.

5

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

10

**M. DANNY TREMBLAY :**

On va attendre les résultats de la première enquête avant de -- de la première étude avant d'aller plus loin.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. — Madame?

20

**M<sup>me</sup> JENNIFER RICARD TURCOTTE :**

Ma seconde question, en fait, ça concernait un protocole d'urgence. Est-ce qu'il existe un protocole d'urgence, à la Santé publique ou à la Sécurité publique? Est-ce que les premiers répondants, les médecins aux urgences sont préparés, est-ce qu'ils sauraient quoi faire si jamais il arrivait une fuite à l'usine d'acide sulfurique?

25

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Je commencerai par la Santé publique, donc le MSSS.

30

**M. ÉRIC CHAIZE :**

Ce que je peux vous indiquer, c'est que tous les centres hospitaliers ont des protocoles, des procédures mises en place en cas de situation catastrophique. Pour l'hôpital de Rouyn-Noranda, on appelle ça un code avalanche, qui indique que si 15 personnes se présentent en même temps pour les mêmes conditions, bien là, on a un système et on appelle tous les docteurs de l'hôpital. Bien sûr, pour ce genre de situation, tout le monde serait intoxiqué en arrivant à l'hôpital, ce serait un petit peu moins intéressant, mais on a des procédures. Mais il n'y a aucun système hospitalier capable de répondre à une catastrophe pareille, là.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Aucun?

5 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Bien non, personne ne peut répondre à ça. 2 000 personnes qui arrivent en même temps.

**LE PRÉSIDENT :**

10

Combien?

**M. ÉRIC CHAIZE :**

15

Bien là, on parle de scénarios avec des 1 500-2 000 personnes intoxiquées. On ne parle pas de morts, parce que les morts, de toute façon, ils restent dans un coin, on n'y touche pas. Ça a l'air plate, mais du point de vue médical, c'est vraiment... quand on est en situation de débordement de ressources, on fait du triage inversé : on traite les gens qui sont capables de survivre, et on laisse les morts par terre.

20

**LE PRÉSIDENT :**

25

C'est sûr que le plan de mesure d'urgence revêt une très grande importance, mais est-ce que, dans des cas comme ça, vous allez, j'imagine, avoir, dans vos centres hospitaliers, le matériel nécessaire pour protéger les -- pour vous protéger, pour protéger les infirmières, et cetera. Donc, est-ce que ça va appeler à la conception d'une banque de vêtements et de masques de protection?

**M. ÉRIC CHAIZE :**

30

Probablement, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

35

Probablement, oui?

**M. ÉRIC CHAIZE :**

40

À partir du moment où on aurait évalué qu'effectivement il y aurait un impact possible sur... de ce genre de situation là.

**LE PRÉSIDENT :**

5 Est-ce que vous considérez que si... j'imagine que vous allez prendre connaissance éventuellement de la modélisation, est-ce que ça pourrait aller jusqu'à une recommandation forte de la part du ministère de la Santé publique pour que les résidents qui restent dans des quartiers définis puissent toujours avoir des matériaux de protection chez eux?

10 Parce qu'évidemment, je comprends que la vitesse de réaction est très importante, et le temps de faire des téléphones, il sera déjà trop tard, mais dès qu'il y a un événement de cette nature-là, si les gens peuvent se protéger immédiatement...

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

15 Stéphane Bessette, pour le ministère de la Santé.

20 Au fond, je veux quand même mentionner qu'en lien avec le risque, qu'il y ait Falco ou pas, le risque de rupture, au fond, on parle d'une conduite spécifique où, on va dire, juste avant que l'étape d'acide sulfurique soit faite, il y a une conduite qui contient majoritairement du SO<sub>2</sub> puis qui contient aussi du SO<sub>3</sub>.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Mais il y a quand même cinq gros réservoirs, hein?

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

Oui, mais là, on ne parle pas des réservoirs d'acide sulfurique. Le risque dont on parle, c'est un risque de fuite de gaz. Les réservoirs d'acide sulfurique, ça, c'est du liquide, c'est de l'acide.

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

35 Si jamais il y avait une rupture, on parlerait d'un déversement d'acide. Mais on parle d'autres choses ici.

40

**LE PRÉSIDENT :**

O.K., ça, c'est... Oui, d'accord.

5 **M. STÉPHANE BESSETTE :**

Donc, ce risque-là, c'est le risque qui, pour nous, est un risque qui est peu... la probabilité que ça arrive est très faible, mais dont la gravité du risque serait la plus élevée.

10 Donc, il y a toutes... il y a des consignes en lien avec si jamais ce risque-là se produirait, la fonderie a quand même des mesures en place : il y a une sirène qui est installée, il y a des consignes. La fonderie pourra vous en parler plus amplement, mais il y a des consignes qu'on appelle AGIR. C'est des consignes qui consistent à fermer les fenêtres, fermer le système de ventilation. C'est des consignes qui sont basées sur le fait que si jamais il y a une fuite de gaz, ce n'est pas... on ne s'enfuit pas; au contraire, on se confine à l'intérieur, on ferme... puis on s'isole, on ferme le système de ventilation, on ferme les fenêtres, puis on espère que la fuite ne durera pas trop longtemps, de manière à ce que les concentrations, on va dire, de substances... du gaz ne deviennent pas plus élevées à l'intérieur qu'à l'extérieur. Habituellement, si on rend le bâtiment relativement étanche, on a quand même plusieurs dizaines de minutes où est-ce qu'on est protégé à l'intérieur, comparativement au fait de se trouver à l'extérieur.

20 Donc, dans une situation où, on va dire, la grande majorité des gens respecte les consignes, on devrait réduire de beaucoup le nombre de personnes qui seraient intoxiquées.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ça serait la même chose pour les résidents limitrophes?

30 **M. STÉPHANE BESSETTE :**

Bien là, on parle de... là, quand je vous parle, le résident limitrophe, je vous parle des gens qui habitent dans le quartier Notre-Dame.

35 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., je pensais que vous parliez des travailleurs.

40 **M. STÉPHANE BESSETTE :**

Non non. Bien, pour les travailleurs, ça, la gestion du risque sur le site...

**LE PRÉSIDENT :**

Les ouvriers de Glencore, ils peuvent juste rentrer et fermer les fenêtres. Je croyais que vous parliez...

5

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

Non, excusez-moi, je me suis mal exprimé. Glencore s'occupe de gérer le risque sur place...

10

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

15

... de colmater la fuite. Puis même, il y a des processus... ils pourront vous en parler eux autres aussi, parce que ce n'est pas moi qui opère la fonderie, mais il y a un procédé aussi qui vise à fermer, au fond, la conduite pour que si jamais il y a une fuite, bien, il y ait une quantité de gaz maximale qui puisse sortir, celle qui était en production au moment où les opérations étaient en fonction.

20

**LE PRÉSIDENT :**

En fait, la présence de la mine ou pas, ce risque-là aurait pu exister?

25

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

Ce risque-là est déjà considéré dans le plan de mesures d'urgence.

**LE PRÉSIDENT :**

30

C'est ça.

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

35

C'est juste que la question qui se pose additionnelle ici, c'est : si jamais il y avait un événement sismique...

**LE PRÉSIDENT :**

40

Oui.

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

5 ... est-ce que ça poserait un risque additionnel pour la survenue de ce risque-là? Puis, à ma connaissance -- puis là, c'est Glencore qui pourra répondre -- dans les versions du plan de mesures d'urgence qu'on a, le risque de... la probabilité de survenue d'un tremblement de terre était évaluée à une probabilité de zéro. Donc, ce qui a été dit précédemment, c'est que, finalement, le plan de mesures d'urgence devra être mis à jour en tenant compte des nouveaux risques qui seraient inhérents à ce projet-là.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Mais toute cette information relative à encourager les citoyens à rentrer immédiatement dans leur résidence, de fermer portes et fenêtres, de les isoler avec des serviettes, et tout ça, est-ce que ce sont des informations connues de la population qui peut être touchée?

15 **M. STÉPHANE BESSETTE :**

20 Ce sont des informations connues. Est-ce qu'elles sont suffisamment connues? Là, c'est Glencore qui pourrait être plus précis là-dessus. Je sais qu'il y a eu des campagnes de porte-à-porte, je sais qu'il y a eu des publipostages qui ont été envoyés à cet effet-là. Il y a quand même des consignes qui sont répétées depuis plusieurs années qui devraient, en principe, être connues du milieu.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Monsieur Tremblay, ça fait trois fois que votre collègue du ministère de la Santé vous interpelle. Donc, qu'est-ce que vous pouvez nous dire de plus par rapport à ça?

**M. DANNY TREMBLAY :**

30 En fait, ce qu'il a dit, c'est vrai, il y a des publicités qui sont faites, il y a de l'information qui est partagée, donc les règles AGIR sont partagées. Est-ce que... à savoir l'efficacité ou la connaissance des gens de ces règles-là, je n'ai pas l'information.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Est-ce que vous travaillez de concert avec la Ville pour ça?

**M. DANNY TREMBLAY :**

40 Le plan des mesures d'urgence est partagé avec la Ville, avec la police, toutes les mesures

d'urgence, les pompiers.

**LE PRÉSIDENT :**

5           Ministère de la Santé publique?

**M. DANNY TREMBLAY :**

10           Oui, oui, oui.

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

          Stéphane Bessette pour le ministère de la Santé et des Services sociaux.

15           Par le passé, il y avait ce qu'on appelle un CMMI, un comité mixte municipal-industrie, où le principal risque qui était abordé et dont on discutait, c'était le risque de fuite de SO<sub>2</sub>, SO<sub>3</sub>. Ce comité-là s'est un peu essoufflé avec le temps. C'est quelque chose qui pourrait être éventuellement envisagé, considérant qu'il y a des nouveaux risques ou... il y aurait quand même des nouveaux risques à évaluer avec la venue éventuelle du projet Horne 5. C'est un comité qui pourrait assurément se remettre en place, que ça serait pertinent de le remettre en place.

20

**LE PRÉSIDENT :**

25           Est-ce que vous le feriez, monsieur Tremblay, dans l'éventualité où le projet de mine était autorisé?

**M. DANNY TREMBLAY :**

30           On va valider avec l'équipe, mais oui, c'est quelque chose qui est possible, effectivement.

**LE PRÉSIDENT :**

          D'accord. — Madame, ça ne sera pas long.

35           **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

          Oui, bien, c'était un peu pour compléter, je pense, pour vous donner la meilleure réponse possible. Je serais juste allé au niveau de la Sécurité publique, là, parce qu'on a parlé un peu, cet après-midi, un peu la planification en amont justement pour les risques puis tout ça, mais dans le fond, vous vous étiez avancé un peu. Si ça se matérialisait, là, comment ça pourrait se déployer ce plan-là, au

40

niveau peut-être de la Sécurité publique, quel rôle vous allez jouer là-dedans?

**M<sup>me</sup> DANIELLE GUIMOND :**

5 D'abord, ce qu'il faut comprendre, c'est que nous, on a un rôle d'accompagnement, donc de  
soutien aux municipalités. Donc, on a un signalement qui provient du centre des opérations, d'un citoyen  
ou d'un partenaire, on peut envoyer un conseiller. Évidemment, on va mobiliser nos ressources  
gouvernementales, donc tous nos spécialistes qui sont susceptibles d'apporter une contribution puis un  
10 soutien supplémentaire spécialisé aux municipalités. Et ce que je peux vous dire aussi, c'est que  
récemment, on a travaillé avec la Ville de Rouyn-Noranda sur un gabarit de Québec En Alerte,  
justement, sur une émanation de ce type, donc un moyen complémentaire, justement, au système  
d'alerte, que ce soit de la fonderie ou de la Ville, pour pouvoir alerter les citoyens rapidement et donner  
des consignes claires.

15 Donc, si le AGIR est méconnu, parce qu'on sait que parfois il y a quand même des populations  
qui sont changeantes aussi, on a aussi ce système-là qui peut être déclenché dans un délai d'environ  
cinq minutes.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

20 C'est comme une alerte AMBER un peu?

**M<sup>me</sup> DANIELLE GUIMOND :**

25 Oui oui, c'est le même principe que l'alerte AMBER.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

30 Puis ça réveille quand même pas mal.

**M<sup>me</sup> DANIELLE GUIMOND :**

35 Ça réveille à 4 h le matin comme cette semaine, effectivement. Donc nous, on considère  
effectivement que la municipalité va prendre en compte les nouvelles informations pour les intégrer à  
son plan d'urgence, donc à l'adapter aussi, mais on est toujours là en soutien et en planification  
gouvernementale avec eux.

40 Monsieur Bessette parlait du comité mixte municipal-industrie, c'est généralement à l'initiative de  
la municipalité, et ça se fait sur une base volontaire. Donc... et des partenaires, il y a autant... il y a des  
citoyens, des ministères qui y participent, et ce n'est pas nécessairement spécifique à une seule

entreprise, ça peut être plusieurs entreprises, mais c'est une avenue qui est possible et à laquelle le ministère participerait volontairement pour agir proactivement.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

O.K. Merci des précisions.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame Turcotte. Merci à vous.

Monsieur Guy Leclerc. Bonsoir, monsieur Leclerc.

---

**M. GUY LECLERC**

**M. GUY LECLERC :**

D'abord, je commencerais en disant que je suis très heureux de votre présidence, je trouve que vous faites très bien ça, et vous êtes très perspicace dans vos interventions auprès des différents intervenants. Vous m'avez même volé deux ou trois questions, ça fait que...

**LE PRÉSIDENT :**

Vraiment désolé! Merci pour le compliment.

**M. GUY LECLERC :**

Pour me permettre de connaître les liens d'intérêt et le niveau d'indépendance du gouvernement avant qu'il donne son accord au projet, j'aimerais connaître les principaux actionnaires de ce projet. En parlant de confiance aussi, j'aimerais ça qu'on questionne aussi le ministère sur ses critères pour la recevabilité d'un projet, parce qu'on dirait qu'il y a des projets qui sont irrecevables en soi qui sont reçus. Est-ce qu'il y a des critères qu'on ne connaît pas et qui passent la recevabilité, et qui ne passeront pas l'acceptabilité? Je suis un peu inquiet des réponses que j'ai eues du ministère.

Je me suis découragé à chercher les actionnaires dans les 22 000 pages déposées par le promoteur. D'ailleurs, ces 22 000 pages, ce n'est sûrement pas le cas ici, mais une compagnie qui aurait voulu que les citoyens, citoyennes se découragent de participer à une commission aurait fait exactement la même chose, parce que c'est le capharnaüm là-dedans. Vous comprendrez qu'on est tous des bénévoles là-dedans puis on n'est pas des experts, ça fait que c'est très, très compliqué, puis

c'est une critique que je formule là-dessus.

5 Donc, les principaux actionnaires, j'ai trouvé Osisko, Glencore. J'ai même trouvé le gouvernement du Québec. Mais ça, c'est ChatGPT qui me l'a donné. Ça fait que comme je ne le *truste* pas tellement, j'ai posé la question trois fois, mais ce n'est pas revenu. Mais ça titille quand même ma curiosité.

10 J'aimerais connaître s'il y a participation ou soutien du gouvernement dans ce projet, et s'il y en a eu, des montants d'argent que le gouvernement du Québec a accordés à ce projet, soit par la Caisse de dépôt, Investissement Québec, en crédit de taxes, en crédit d'impôt de toutes sortes, et aussi les financements futurs de ce projet par quelque programme que ce soit, incluant les tarifs réduits d'Hydro-Québec, sans oublier la possible contribution de la Ville et du gouvernement dans des projets d'agrandissement de Polymétier, le nouveau terrain de soccer et le nouveau bâtiment qu'on a vu ce matin sur le site, parce que ces projets-là sont qualifiés de générosités sociales, alors qu'on a exproprié des propriétés pour déplacer les choses. Donc, ça devrait être assumé entièrement par la compagnie.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, vous avez quand même deux questions claires.

20 Tout d'abord, madame Cartier, est-ce que votre projet de mine a eu un soutien financier gouvernemental, et si oui, de quel montant?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25 Je peux vous dire que le gouvernement du Québec, par le biais d'Investissement Québec, détient 8 % des actions de Ressources Falco. Et je ne... -- ChatGPT avait raison -- mais je ne sais pas qu'est-ce que c'était le montant, il faudrait que je retourne dans la documentation. Je sais juste que c'est... qu'ils détiennent 8 % des actions. Puis peut-être que je peux compléter.

30 Alors, c'est Osisko Développement qui détient 16.7 %. Puis Osisko Développement, ce n'est pas la même chose que Redevances Aurifères Osisko. C'est une autre compagnie qui a encore le nom Osisko, mais... Donc, 16.7 % détenu par Osisko Développement; 8 % par le gouvernement du Québec, par le biais d'Investissement Québec; et 8 % qui est détenu par un investisseur, un fonds d'investissement qui s'appelle Sprott. Sinon, je n'ai pas plus de détail. Le reste des actions est détenu  
35 par un ensemble... on sait qu'il y a une forte proportion d'actionnaires dans la région, mais je n'ai plus le compte sur cette question-là.

40 Après ça, je ne suis pas en mesure de vous dire quelle sorte de crédits ou autres financements que la compagnie aurait eus, par contre... puis là, vous m'avez aussi... je vais attendre que vous complétiez ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

Pourquoi? Pourquoi vous ne pouvez pas nous dire?

5 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Bien, je ne les ai pas, je ne sais pas ces chiffres-là.

**LE PRÉSIDENT :**

10

Vous les auriez?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

15

Oui. Je ne sais même pas s'il y en a eu, autre chose que le 8 % d'Investissement Québec.

**LE PRÉSIDENT :**

20

Pourriez-vous vérifier?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25

Mais je vais poser la question, puis s'il y a eu d'autres contributions au financement, c'est certain que je vous arrive avec la question -- la réponse.

**LE PRÉSIDENT :**

30

Parfait, merci.

Puis maintenant, au ministère de l'Environnement, monsieur Leclerc a évoqué la question décrite relative aux critères de recevabilité. Est-ce que les critères de recevabilité ont changé au cours du temps et, sinon, lesquels sont prévalents?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

35

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

40

Donc, pour ce qui est de la recevabilité, on va vraiment se fier sur la directive qui est envoyée au promoteur. Donc, la directive peut évoluer d'un projet à l'autre dans le temps, mais pour le projet de Falco, c'est celle qui a été envoyée en 2016.

5 Je peux faire une précision sur la différence entre la recevabilité et l'acceptabilité, qu'on appelle aussi l'analyse environnementale. Donc, durant la recevabilité, on s'assure que toute l'information a été déposée par le promoteur. On peut demander des questions, des précisions, mais on n'est pas encore dans l'analyse, donc on ne va pas juger si c'est acceptable. C'est vraiment lors de la prochaine phase de l'acceptabilité qu'on fait cette analyse-là.

10 Puis d'ailleurs, peut-être que ça peut préciser la question qui a été posée, il y a des projets qui peuvent passer la recevabilité, mais pas passer l'acceptabilité, donc au final, ne pas être autorisés, là. J'ai un exemple, par exemple, le projet de GNL Québec qui avait été jugé recevable, mais n'a pas continué, n'a pas été accepté.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Merci. — Ça répond, monsieur Leclerc?

**M. GUY LECLERC :**

Oui.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Bon. J'en suis très heureux. Ça vous fait les deux questions?

25 **M. GUY LECLERC :**

Bien non, c'était une petite parenthèse, ça, la recevabilité, là.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Non non non.

**M. GUY LECLERC :**

O.K.

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 Mais vous aviez les critères de recevabilité puis le soutien gouvernemental.

**M. GUY LECLERC :**

Mais c'était tout relié à la confiance.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Leclerc. Très aimable.

Alors, j'appelle maintenant madame Bianca Bédard.

10

---

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD**

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

15

Oui, rebonsoir. J'aurais une question. J'aimerais qu'on m'explique un peu la différence des répercussions entre des événements sismiques naturels et des événements sismiques d'ordre minier, et les impacts que ça a. Parce que tantôt, de ce que j'ai compris un peu d'une intervention, c'est que même si à l'échelle de Richter la magnitude n'était pas si élevée, les conséquences peuvent être très graves, puis on en a vu justement en Suisse et en Hollande, là, on a eu des exemples.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, c'est une question plutôt théorique, au fond?

25

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

Non, très technique.

30

**LE PRÉSIDENT :**

Technique, mais théorique. C'est-à-dire... bien, vous ne voulez savoir c'est quoi la différence entre les événements sismiques naturels et les événements sismiques d'origine minière?

35

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

Bien, en fait, c'est que le promoteur a dit que les... qu'il y avait très peu de chances qu'il y ait des événements sismiques. À ma compréhension, ce n'est pas vraiment le cas, dans le sens où dès qu'on construit des galeries souterraines, bien, il y a des contraintes qui s'exercent.

40

**LE PRÉSIDENT :**

En fait...

5 **M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

10

... je pense, tout à l'heure, il a dit qu'il y avait très peu de chances d'avoir des tremblements de terre. Mais les événements sismiques dus à des explosions, c'est sûr qu'il va y en avoir. C'est absolument sûr.

15 **M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

Bien moi, ce n'est pas ce que j'ai compris de sa réponse. Je ne sais pas si on pourrait peut-être d'abord avoir un... est-ce qu'on peut aller valider que c'était bien ça la réponse?

20 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, d'accord. Je vais interpellier le ministère de la Santé pour apporter ces précisions, s'il les a, parce qu'il me semble qu'il a apporté cette nuance-là importante.

25 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Monsieur, j'aimerais d'abord vérifier, monsieur le président, qu'est-ce que vous avez compris de ce que je... J'ai de la misère avec votre questionnement, parce que la sismicité induite et naturelle, c'est très différent.

30

**LE PRÉSIDENT :**

En fait, je pense... si j'ai bien compris la dernière partie de votre intervention, vous avez dit : « Écoutez, le risque de tremblement de terre est absolument infime »?

35

**M. ÉRIC CHAIZE :**

Non. Excusez-moi, je me suis mal expliqué.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur -- docteur Bessette, est-ce que c'est vous qui l'aviez dit? Non plus?

5 **M. STÉPHANE BESSETTE :**

Je pense que c'est plutôt l'ingénieur de Falco.

10 Mais, excusez-moi, monsieur le président, mais c'est qu'en passant, là on parle d'une modélisation; moi, je me référais à l'étude (inaudible)...

**LE PRÉSIDENT :**

15 Je sais que vous parliez...

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

... qui était clairement...

20 **LE PRÉSIDENT :**

Non non, mais c'était un mot vers la fin, au-delà de la modélisation. Bon, écoutez, je vais essayer de trouver, donc, la... Oubliez ce que je dis, c'est probablement une mauvaise compréhension de ma part.

25 Alors, je vais poser la question pour commencer à madame Cartier.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

30 Donc, la question, c'est de savoir quelle est la différence entre la sismicité induite et un tremblement de terre?

**LE PRÉSIDENT :**

35 Est-ce que c'est bien ça? Moi, je n'ai pas compris ça, là, mais là...

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

40 En fait, je trouve que tantôt justement, il y a peut-être eu une intervention qui n'était pas super claire, puis c'est peut-être ce que je cherche à éclaircir. C'est qu'à ma compréhension, il a été nommé

5 que c'est pratiquement impossible un projet minier qui ne connaît pas d'événements sismiques miniers, donc de sismicité induite. Ça n'existe pas. C'est naturel, ça vient avec un projet minier. Puis c'est un peu ce que je souhaite éclaircir, dans le sens où on parle de tremblement de terre, on parle de sismicité induite, c'est deux choses différentes, et à ma compréhension, les impacts d'un événement sismique minier peuvent être beaucoup plus importants qu'un événement sismique naturel. Je ne sais pas si je suis plus claire?

**LE PRÉSIDENT :**

10 Madame Cartier.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

15 Bien, je vais inviter madame Brassard à venir s'asseoir pour tenter d'éclairer... de donner une réponse à la question qui a été posée.

**LE PRÉSIDENT :**

20 En passant, le registre, bien sûr, il est fermé. Merci.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25 Alors, est-ce que vous allez expliquer, madame Brassard, la sismicité induite?

**LE PRÉSIDENT :**

30 Allez-y, madame.

**M<sup>me</sup> JULIE BRASSARD :**

35 Bonsoir tout le monde. Mon nom est Julie Brassard, je suis ingénieur minier de formation et la directrice des services techniques pour Ressources Falco.

40 Je vais essayer d'expliquer du mieux que je peux, là. Ce que je crois comprendre, c'est qu'on veut vraiment faire la différence entre quels pourraient être les impacts d'un événement sismique comme un tremblement de terre, qui serait naturel, versus de la sismicité induite reliée à l'extraction minière.

En fait, il y a peut-être deux choses que je pourrais dire à ce niveau-là. C'est que, oui, c'est vrai, la sismicité induite fait partie vraiment de la réalité abitibienne. Ce que je peux dire aussi, c'est que, bien sûr, les tremblements de terre naturels, il y en a, mais ils ne sont généralement pas vraiment ressentis

ici. Mais la grosse différence entre un tremblement de terre puis un événement sismique induit par l'activité minière est vraiment la durée. La notion de durée est extrêmement importante ici. Quand on veut parler vraiment de la notion du dommage, là, la durée est vraiment importante.

5 Dans une étude de l'USBM, c'est le United States Bureau of Mines, qui est une agence  
gouvernementale des États-Unis -- je crois qu'ils ne sont plus en activité maintenant, mais ils étaient  
responsables de gérer une multitude d'études reliées aux ressources naturelles, l'extraction des  
ressources naturelles -- et dans cette étude-là, qui est quand même une grosse étude, mais on peut y  
lire une référence à une étude de Richter qui parle, entre autres, d'un événement qui serait de 0.1G, qui  
10 est en accélération -- je sais que c'est des termes hyper techniques, là -- à 1 hertz de fréquence, qui  
sont vraiment des fréquences ultras basses, qui sont... dans le fond, en gros, c'est un événement... c'est  
un tremblement de terre qui serait jugé comme étant quand même assez gros, parce que la fréquence  
est extrêmement basse, donc ça peut créer du dommage. Ce que ça dit, en gros, que si on avait un  
événement de ce type-là, il générerait des vibrations de 156 millimètres par seconde, et ce serait le  
15 niveau où il pourrait y avoir, il pourrait commencer à y avoir des dommages aux structures.

Par contre, il dit que ce même événement-là... -- la notion de durée est encore extrêmement  
importante ici -- il dit que ce même événement-là, s'il avait lieu... s'il durait 25 à 30 secondes, ce qui est  
une durée qu'on peut espérer, qu'on peut voir dans un tremblement de terre naturel, il y aurait  
20 automatiquement des dommages. La probabilité de dommages serait beaucoup plus grande.

Par contre, si cet événement-là, ce même événement-là avec les mêmes caractéristiques, durait  
deux à trois secondes, ce qui est une durée qu'on peut voir dans un événement sismique induit par  
l'activité minière, les dommages seraient très peu probables.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que, dans le cadre de vos... de votre travail, est-ce que vous avez examiné un peu la  
sismicité induite ailleurs dans le monde? Je sais qu'il y a plusieurs mines souterraines, que ça soit au  
30 Chili, en Afrique du Sud, entre autres. Est-ce qu'il y a eu des études qui permettent d'identifier le seuil ou  
la fourchette à travers laquelle les effets peuvent être vraiment dommageables? Parce que là, vous  
parlez de 2 virgule quelque chose, à LaRonde il y a eu 4 virgule quelque chose. Mais ailleurs dans le  
monde? C'est sûr, je suis très très conscient, ce n'est pas le même type de sol, et cetera, là, mais... Il y  
a beaucoup de variables, mais quand même, mais quand même, est-ce qu'on peut dégager des  
35 tendances?

**M<sup>me</sup> JULIE BRASSARD :**

En fait, je n'ai pas... malheureusement, je n'ai pas... il y a peut-être des études qui existent, il  
40 faudrait fouiller, il faudrait consulter nos experts à ce niveau-là. Notre expert en géotechnique, entre

autres, pourrait peut-être nous éclairer.

5 Par contre, qu'est-ce que je peux dire, c'est qu'on parle... Ressources Falco parle d'un événement potentiel de 3.5 sur l'échelle de Richter. C'est un événement qui se trouve à être dans la fourchette des événements qu'on peut ressentir déjà aux alentours des sites miniers en Abitibi-Témiscamingue.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Dans les travaux, madame Guimond, dans les travaux que vous avez suivis, les quatre recherches que vous avez suivies, dont trois étaient menées à Montréal, est-ce qu'il y a, justement... est-ce que ça... je sais que ça ciblait plutôt les risques comme tels, mais est-ce qu'il y avait justement des indications à l'effet que telle fourchette d'intensité pouvait être... entraîner des effets néfastes ou des effets majeurs?

15 **M<sup>me</sup> DANIELLE GUIMOND :**

Je vais devoir consulter mon collègue à la Direction de la planification prévention pour répondre à cette question.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est très aimable à vous.

25 **M<sup>me</sup> DANIELLE GUIMOND :**

Parfait. Je vous reviens demain.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Madame?

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

35 Oui. Bon, partant du fait que le risque zéro n'existe pas et qu'il y a toujours un potentiel de sismicité induite, on peut penser aussi que la multitude des projets miniers qui sont présents sur la Faille de Cadillac peuvent aussi entraîner des événements sismiques induits.

40 J'aimerais poser une question sur l'imputabilité du promoteur, au-delà de la fermeture du projet. Dans le scénario actuel, on dit : le projet va être en exploitation 15 ans, puis après, il doit y avoir un scénario de fermeture -- je m'excuse, je ne me rappelle pas, là, du délai. Souvent, c'est autour de deux

ans, disons ça. Disons que deux ans après la fermeture du projet minier, il y a un événement sismique important qu'on est capable d'attribuer justement à la mine Horne 5. Est-ce que le promoteur est toujours imputable de toutes les conséquences qui pourraient y avoir, liées à cet événement-là?

5 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais poser la question au ministère de l'Environnement.

10 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement. Je ne suis pas experte sismique, en sismicité...

**LE PRÉSIDENT :**

15 Non, non, mais peu importe, là. Est-ce que...

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

20 Si ce serait juste que de ma compréhension, par les discussions qu'on a eues jusqu'à maintenant, ce que j'en comprends, c'est que la sismicité induite peut être causée pour les activités de sautage. Donc là, si on parle de la période de restauration ou après projet, bien, il n'y a plus de sautages. Puis, de toute manière, je ne pense pas qu'on... je ne sais pas de quelle manière on pourrait rendre le promoteur imputable d'un événement, même durant l'exploitation. Je ne peux pas vous dire de quelle manière c'est encadré.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Et pour le MRNF?

30 **M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

Oui, Sophie Turcotte du ministère des Ressources naturelles.

35 Effectivement, nous on couvre un peu la période postexploitation avec nos plans de restauration et de réaménagement. J'avoue que c'est une excellente question, parce que ce n'est pas quelque chose, je pense, qui s'est produit sur des sites fermés, là, restaurés depuis des années.

40 Donc là, au niveau de l'imputabilité, je peux vérifier, prendre la question en différé, voir avec mes collègues, peut-être revenir avec une réponse. Mais, en tout cas, de mon expérience, je ne pense pas que c'est quelque chose qui est arrivé, là, sur la période postfermeture. Mais il y a quand même toujours

un délai aussi avant que la compagnie minière soit libérée de ses obligations, de faire des suivis sur le site. Donc, tout dépendant de quand l'événement peut arriver, bien la compagnie peut être encore présente et détenir les titres, là, sur lesquels l'événement pourrait se produire, mais...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Je souhaiterais que vous fassiez cette vérification, s'il vous plaît...

10 **M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

15 ... que vous arriviez avec une réponse. — Monsieur Lessard.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

20 Bien oui, même, c'était juste peut-être pour bien quand même comprendre votre question, c'est que s'il y avait un événement sismique, mettons un tremblement de terre après la fermeture de la mine, et qu'on était capable d'établir qu'il aurait été causé par les activités passées de la mine? C'est un peu ça votre...

25 **M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

Mais, dans le fond, on fait déjà la différence, dans le sens où si vous allez sur le site du gouvernement du Canada et vous regardez les séismes, la différence, elle est déjà faite. Vous pouvez voir « séisme naturel » et « événement minier sismique », ils sont déjà capables de faire la différence et d'attribuer, justement, l'événement à la cause.

30

Donc, madame parlait des sautages, mais il reste aussi, madame Cartier l'avait effleuré aussi, là, du fait qu'il y a des contraintes, là, quand même. Je ne suis pas géologue, mais je comprends qu'après l'ouverture des galeries, là, reste qu'il y a des contraintes. Plus on va en profondeur, plus ces contraintes-là, elles sont importantes, et c'est pour ça qu'on observe de plus en plus d'événements sismiques miniers en région, c'est que notamment la minière LaRonde ne cesse de creuser en profondeur.

35

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

40 Oui.

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

5                   Donc moi, je pense que ce n'est pas nécessairement... à ma compréhension, là, ce n'est pas seulement lié aux sautages. Donc, à ma compréhension, il peut rester des risques au-delà de la fin des activités minières.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

10                   Oui, d'accord. C'est juste peut-être pour orienter peut-être les recherches que fera le ministère des Ressources naturelles, parce que le juriste que je suis, en termes de preuve, là, j'imagine que quand il y a eu un sautage puis que c'est... il y a le tremblement de terre qui est lié, bon, bien, la preuve est peut-être plus... la preuve de cause à effet est plus facile à faire que si on est, par exemple, des années après l'exploitation de la mine. Ce que je comprends, c'est que ça se peut que ça soit encore la cause, mais... c'est ça, il y a un niveau de preuve à faire. En tout cas, dans vos recherches, là, peut-être  
15                   considérer ces nuances-là.

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

20                   Mais je suis contente que vous le précisiez, parce que si j'ai bien compris, on n'était pas certain non plus de l'imputabilité lors de l'activité de la mine. Je ne sais pas si c'est ce que j'ai bien compris de la réponse de madame Gagnon.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

25                   Bien, je pense quand même qu'il y a deux choses. L'imputabilité, c'est par exemple... même s'il en était... même si on démontrait qu'ils ont une part de responsabilité, est-ce qu'ils auraient à défrayer des coûts pour ça? Mais tout part aussi du fait qu'il faut démontrer une responsabilité, là. C'est ça. Ça fait que c'est peut-être deux choses, là. Mais j'imagine peut-être qu'ils vont être capables de nous  
30                   répondre... bien, de tenter une réponse.

Oui, à l'Environnement, oui?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

35                   Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

40                   Je tenais à mentionner que le promoteur s'est engagé, dans la séance d'hier ou de cet après-midi, je ne me souviens plus, à prendre une assurance responsabilité aussi en cas de dommages, puis il avait mentionné les dommages à l'environnement, les dommages physiques aux personnes. Il faudrait... ça serait à eux de le répéter, mais il s'était engagé à prendre une assurance, donc j'imagine

que leur assurance couvrirait ça.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

5 Si je vais du côté de Falco, évidemment la police d'assurance, vos assurances ou vos garanties vont s'appliquer dans la mesure où vous jugez que vous avez une responsabilité par rapport à un événement X, là?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 J'imagine, là. C'est vraiment hypothétique ce que vous me demandez, mais je pense que... je peux bien juste réitérer l'engagement de souscrire à la police d'assurance, mais aussi rappeler que le suivi sur les installations, même après les activités minières, c'est quand même plusieurs années, là, ce n'est pas juste deux ans, en fait. On pense à beaucoup plus longtemps que ça.

15

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui, c'est bon.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Cartier, je vous demanderais, si c'est possible pour vous, surtout avec votre collègue ingénieure, de nous faire une toute petite revue de la littérature scientifique. Quand je dis « scientifique », ça pourrait être même une revue de la littérature grise, là, parce qu'il y a beaucoup d'information dans les rapports, pour nous montrer à l'échelle mondiale quelle est l'intensité à partir de laquelle des effets importants ou des conséquences importantes se produisent par rapport aux effets sismiques induits, en n'oubliant surtout pas de mettre toutes les références qui ont été utilisées. Mais de façon rigoureuse, c'est-à-dire s'il y a une phrase qui réfère à un auteur, bien il faut tout de suite mettre l'auteur à côté, pas juste à la fin. Je ne dis pas que ça va être quelque chose de majeur, mais ça va être important pour nous d'avoir cette information-là.

25

30

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Est-ce que je peux vous demander? J'ai besoin d'un peu plus de temps pour arriver à faire cette revue de la littérature.

35

**LE PRÉSIDENT :**

Oui oui oui. Pour ce genre de demande, vous pouvez certainement prendre une semaine.

40

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

D'accord, merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. — Ça va, madame?

**M<sup>me</sup> BIANCA BÉDARD :**

10

Oui, merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

15

Merci à vous.

Madame Valérie Plante-Lévesque.

20

---

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE**

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

25

Rebonjour. Donc hier, nous avons abordé partiellement les enjeux psychosociaux reliés à l'accumulation du risque industriel dans une population, notamment les enfants. Ma compréhension de la réponse de la Santé publique était qu'un plan de communication du risque était la meilleure façon de réduire les risques chez les populations. Le ministère de la Sécurité publique, là, nous a beaucoup parlé de Québec En Alerte. Mais quand on parle d'enfants, ils ne peuvent pas s'inscrire à un système d'alerte ou consulter des sites Web. Ils ne sont pas nécessairement en mesure de comprendre toute la mesure des risques qui les entourent.

30

35

J'ai entendu aussi l'initiateur affirmer que les modélisations actuelles de sismicité indiquent que des événements pourraient prendre jusqu'à 10 ans après la fermeture de la mine pour se dérouler. Ça nous a été présenté comme quelque chose de positif, de : « Ah, oui, mais ça peut arriver juste dans 10 ans ». Mais moi, je me demande en quoi c'est rassurant, là, en tant que mère de famille, de savoir que ma fille va être... bien, elle ne sera peut-être pas exposée maintenant, maintenant, mais peut-être jusqu'à la fin de son adolescence, je vais ressentir cette crainte-là.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi.

5 **M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

10

Je voudrais juste corriger quelque chose. Selon ma compréhension, et je demanderai à madame Cartier de me corriger, là, les 10 ans auxquels vous référez, c'est 10 ans après le début de l'exploitation, pas après la fermeture.

15 **M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

Ah oui? C'est exploitation. Bien, dans tous les cas, la fin de son adolescence.

**LE PRÉSIDENT :**

20

Non, mais ça fait quand même toute une différence.

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

25

Oui oui, ça fait une... oui. Bien, ça fait une différence dans le sens où, oui, quand elle va être une jeune adulte, je vais être moins stressée peut-être, j'espère. Mais je ne sais pas, c'est ma première, peut-être que... on m'a dit récemment qu'à 60 ans, on ne dormait pas encore la nuit quand nos enfants, il leur arrivait des choses, ça fait qu'on verra. Je ne suis pas encore une mère d'expérience. Bref...

30 **LE PRÉSIDENT :**

Ne les croyez pas.

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

35

C'est ça, puis t'sais, tantôt, monsieur Bessette a dit : « Ah, on espère que la fuite de gaz ne durera pas longtemps. » Ça fait que je me demande en quoi est-ce que c'est rassurant que le risque sismique, lui, il soit à long terme, t'sais? Je n'ai pas été rassurée aujourd'hui.

40

**LE PRÉSIDENT :**

5 Ça, je vous avoue que je le comprends très bien, je le saisis. Je le sens, même. Le problème, c'est que je ne sais pas comment formuler votre intervention en question, et je ne sais pas à qui l'adresser.

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

10 Bien, je vais vous dire la deuxième.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Mais si vous vouliez juste ventiler...

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

Non, je ne veux pas ventiler. Avec la deuxième, ça va peut-être se clarifier, O.K.?

**LE PRÉSIDENT :**

20 D'accord. D'accord.

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

25 C'est une question en deux temps, mais qui sont reliées. Parce que t'sais, c'est ça, sachant que la compréhension du risque peut être réduite par des campagnes d'informations, comme on disait, sur l'ensemble des risques industriels, mais qu'en même temps, il faut qu'on y réfléchisse pour ne pas exacerber les craintes non plus, t'sais, il ne faut pas y aller trop... ça fait que j'aimerais en savoir davantage sur les protocoles qui vont être mis en place puis sur les ressources qui vont être mises à  
30 notre disposition afin d'outiller les personnes résidentes, les enfants de l'école Notre-Dame, qui devront vivre avec le risque accru et de sismicité, mais aussi la menace de fuite d'acide... t'sais, j'ai peur qu'à chaque fois que ça tremble, je me demande si le gaz, il fuit, en gros, là.

35 Puis je me demande... j'ai comme la crainte, je me sens déjà laissée à moi-même par rapport aux risques actuels avec la fonderie; là, je crains qu'on me réponde qu'on va être consulté, ça fait plusieurs fois qu'on nous dit ça : « On va vous consulter, la population ». Mais moi, je n'ai pas envie de m'impliquer dans un autre comité puis devoir réfléchir à comment me barricader ou si je dois me cacher en dessous d'une table ou en dessous d'un cadre de porte. T'sais, qu'est-ce qui est le plus efficace pour protéger ma fille, je n'ai pas envie d'aller réfléchir à ça dans un comité paritaire. Moi, je veux savoir que  
40 nos vies sont prises en compte par des instances compétentes puis être rassurée que je vais savoir

quoi faire si ça arrive, que sa garderie va savoir quoi faire, que son milieu scolaire va savoir quoi faire, que l'hôpital va savoir quoi faire, qu'il y a des gens qui sont là puis qui s'occupent de nous. Pas que je vais être consultée. Je ne le sais pas, moi. Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je demanderais à mes collègues, monsieur Ouellet ou... madame Ouellet, monsieur Giroux, si vous pouvez apporter un verre d'eau à madame ici. Ça serait gentil à vous.

10 J'aimerais peut-être vous solliciter encore, les porte-parole du ministère de la Santé. Hier ou cet après-midi, vous faisiez référence notamment à la charge émotionnelle, à la charge psychologique que ça pouvait entraîner. Là, il vous arrive, mettons, une situation comme celle qui est présentée ici, quelle peut être la réaction des... pas du ministère, mais quelle peut être la réaction d'un médecin traitant et qui voit ça dans sa ville, et qu'est-ce qu'il ferait comme intervention, non seulement auprès de la personne  
15 concernée, mais auprès peut-être d'autres organismes?

**M. ÉRIC CHAIZE :**

20 Je vais essayer de faire un parallèle avec la pollution, parce que tout le monde parle de pollution. Là, on parle d'une mine. Parce qu'en santé publique, la pollution, on connaît bien ça, dans notre service. Puis on travaille en termes de fragilité, parce que tout ce qui tombe sur les gens, ça, ça cause des dégâts plus ou moins importants selon si c'est une jeune femme ou une vieille personne, un enfant, quelqu'un avec des problèmes de santé. Et à partir du moment où on a identifié un risque quelconque, un aléa environnemental, par exemple, on peut travailler à mitiger l'impact sur la personne.

25  
30 Donc, déjà, vous avez par vous-même apporté plusieurs solutions : « Qu'est-ce que je peux faire si ça se produit? » Et, à ce moment-là, la Santé publique et les organismes du ministère de la Santé reliés vont prendre à peu près... vont prendre toutes les mesures nécessaires pour évaluer quels sont les impacts prévisibles et qu'est-ce qu'on peut faire pour rendre les personnes plus confortables à l'intérieur de ces situations.

35 C'est sûr que l'idéal, c'est que personne ne soit exposé à ce genre de risque. Comme médecin traitant, c'est ce que je vous dirais : « On va prendre ça... on va vous soutenir là-dedans. » Comme Santé publique, bien, il y a des interventions plus populationnelles. Mais sauf que le problème actuellement, c'est qu'il nous manque des informations sur -- je pense avoir été très clair là-dessus -- le danger et le risque. Parce que le risque, c'est l'effet sur la personne et sur les infrastructures. Et cette étape n'est pas encore franchie. Et ça prend cette étape. C'est notre opinion, en tout cas.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Est-ce que la Ville aussi a un devoir ou une responsabilité à cet égard?

5 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

Oui. Bien, c'est sûr et certain qu'on a nos plans de mesures d'urgence. Donc, on a monsieur Luc Tremblay qui est responsable des mesures d'urgence à la Ville de Rouyn-Noranda. On aimerait l'interpeller pour expliquer, en fin de compte, notre plan à la Ville. Est-ce que ça vous va?

10

**LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, ça va très bien.

15 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

Merci.

**M. LUC TREMBLAY :**

20

Bonjour, monsieur le président, les commissaires. En fait, pour commencer ou pour mettre l'eau à la bouche pour la réponse, à chaque fois qu'on a une situation où est-ce qu'on croit qui est une vulnérabilité pour une municipalité ou des citoyens, on en fait une analyse. Donc, c'est ce qu'on a fait, nous, en 2019 -- en 2017, pardon, on a établi le contexte de la ville de Rouyn-Noranda. Donc, on étudie quels sont les aléas, quelles sont les vulnérabilités. On a fait une étude de vulnérabilité. Et après ça, on a établi les priorités pour lesquelles on croyait qu'il fallait travailler. Naturellement, il faut travailler avec des aléas naturels, des aléas anthropiques, et là, dans le contexte où est-ce qu'on parle aujourd'hui, naturellement, on parle des générateurs de risque.

25

D'entrée de jeu, je voudrais dire qu'il appartient aux générateurs de risque de nous divulguer l'information des risques. Et là, aujourd'hui, on parle de sismicité, on parle de, bon, beaucoup d'autres choses qui n'étaient pas dans la planification ou l'analyse de la vulnérabilité qu'on avait faite en 2017, et qu'on est à actualiser actuellement, là.

30

À chaque situation, on analyse et on essaye toujours d'exclure le risque, de l'éliminer, ce qui n'est pas toujours possible. Et là, on met des mesures d'atténuation, de mitigation, donc on essaye de le diminuer. Une fois qu'on a tout mis en place, on appelle ça le risque résiduel, on évalue notre capacité à réagir, notre capacité d'intervenir. Notre capacité d'intervenir, c'est nos équipes, c'est notre procédure d'alerte et de mobilisation.

35

40

5           Donc, par... depuis 2019, on a une procédure justement d'alerte et de mobilisation, qui est requise par le ministère de la Sécurité publique, qui permet de déterminer comment on va, nous, procéder à l'alerte de nos intervenants pour les mobiliser, ainsi que l'alerte populationnelle, pour pouvoir avertir notre population d'un certain risque. Et là, il y a une panoplie de moyens, que ce soit par les automates d'appels, que ce soit par la diffusion de SMS, que ce soit par des messages par les médias sociaux, il faut que ce soit adapté dans le contexte pour lequel on a besoin de le faire.

10           Tantôt, on a évoqué, avec la fonderie Horne, le collègue de Glencore, le programme AGIR. Donc, ça fait plus de 25 ans, avant que je sois à la Ville, ça fait plus de 25 ans qu'à la Ville de Rouyn-Noranda, on a des communications régulières avec la fonderie puisque, comme citoyen corporatif, se responsabilisent et veulent préparer la population aux risques qu'on n'a pas été capables d'éliminer complètement. C'est pour ça qu'on a mis en place, avec la collaboration de la fonderie, le programme AGIR, pour identifier s'il fallait confiner ou évacuer, tout dépendant du type de sinistre qui se produisait, parce qu'on parlait soit de gaz ou de déversement, ce qui est deux entités différentes ou deux fonctionnements différents.

15           Donc, dans nos plans de mesures d'urgence, tout dépendant du type d'aléa, du type de risque, on va mettre en place notre... nos plans d'intervention et on va agir en fonction de la planification qu'on a faite.

20           **LE PRÉSIDENT :**

25           Très bien. J'aimerais... Alors, je pense qu'on a fait pas mal le tour, mais j'aimerais ajouter une question au ministère de la Santé. À force de sensibiliser les... des citoyens, une population donnée, est-ce qu'il y a un risque de dérapage, c'est-à-dire, à force de les sensibiliser, on finit par créer une psychose, les gens finissent par croire que c'est quelque chose qui peut arriver d'un instant à l'autre... enfin, surdimensionner le risque et le surestimer? Est-ce que ça vous dit quelque chose? Non?

30           Je vois juste par la grimace de votre collègue qu'il ne comprend pas ma question, là. Ou qu'il réfléchit à ma question.

35           Je pense entre autres aux États-Unis, par exemple, à l'attaque martienne d'il y a quelques années. Vous allez me dire : « C'est quoi le rapport? » Bien, à l'Halloween, c'est une radio qui a dit : « Il y a une attaque martienne, il faut vraiment fuir la ville. » Les gens... la majorité des gens de la ville l'ont fuie. Ils ont cru. Et aujourd'hui encore, vous pouvez aller consulter des gens, il y a des études qui ont été faites là-dessus, il y a des gens qui croient que ce n'était pas un tour, mais que c'était bel et bien vrai, donc même si la radio avait démenti la chose.

40           Donc, cette espèce de psychose collective... C'est arrivé à l'aéroport de Montréal pour une poudre blanche il y a quelques années à peine, où les gens ont été malades juste de façon psychosomatique,

juste dans l'appréhension qu'ils pouvaient être malades ou qu'ils pouvaient avoir été exposés.

5 Alors, je vous pose la même question. C'est peut-être un peu exagéré, mais est-ce que, à force de sensibiliser les gens, les gens peuvent... il peut y avoir une dérive en termes de surdimension du risque et en termes de probabilité, du moins?

**M. STÉPHANE BESSETTE :**

10 Stéphane Bessette, pour le ministère de la Santé.

15 Moi, je dirais que ma perception est un peu contraire, dans le sens où habituellement, puis ça, c'est ce qu'on a observé, en tout cas, en lien avec l'exploitation minière ou la présence d'une fonderie dans les dernières années, puis si les gens pensent tout à fait autrement, ils viendront le mentionner, mais par expérience, ce qu'on a observé, c'est que quand on donne de l'information et de manière régulière, puis je parle de la bonne information claire, là, sur laquelle il y a un minimum d'ambiguïté, habituellement les gens, même si on répète cette information-là, à force de répéter, ne deviennent pas plus anxieux, mais au contraire. Finalement, ça permet de diminuer l'anxiété parce que les gens ont reçu l'information puis sont conscients des risques.

20 Peut-être que les premières fois, des fois, ça passe plus difficilement, mais règle générale, ce qu'on a vu avec les entreprises minières, c'est que plus l'entreprise communique avec la population, puis plus elle communique régulièrement de la bonne information, et plus la population se sent rassurée. Puis à partir de ce moment-là, un coup qu'on est en présence de l'information, puis si on est en présence d'un risque, bien là, on a un choix aussi en tant que personne de décider si finalement on accepte de vivre en présence de ce risque-là ou si on est incapable de vivre en présence du risque et on souhaite de changer de milieu de vie.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Merci. Merci madame, merci monsieur. Alors...

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PLANTE-LÉVESQUE :**

35 On n'a pas touché au milieu scolaire du tout. Moi, je me demandais : est-ce qu'il va y avoir des... T'sais, là je comprends, avec la Ville, il y a des choses pour les citoyens, citoyennes, mais quand... t'sais, on parle d'enfants qui ne sont comme pas capables de se défendre eux-mêmes, est-ce qu'il y a des programmes de formation qui peuvent être mis en place, qui peuvent être réfléchis pour s'assurer que tous les gens qui sont en charge de personnes... -- là, je parle beaucoup des enfants parce que c'est ma réalité, mais ma grand-mère m'inquiète tout autant, là -- est-ce que les personnes vulnérables, 40 est-ce qu'on peut s'assurer qu'il y ait des gens en charge qui soient formés pour réagir s'il arrive quelque

chose?

**LE PRÉSIDENT :**

5 Bien, écoutez, c'est exactement le genre de commentaire que vous pouvez nous formuler pour... dans le mémoire, oui. Parce que vraiment, des idées comme celles-ci, je ne dis pas qu'on va la retenir, mais ce sont des idées comme ça qui nous nourrissent et qui nous permettent de faire des avis forts au gouvernement. D'accord? Merci.

10 Merci, monsieur.

Alors, nous prenons un dernier intervenant avant la pause. Monsieur Alexandre Richard. On me dit qu'il va y avoir un petit délai parce que c'est au téléphone.

15

---

**M. ALEXANDRE RICHARD**

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

20 Oui, bonjour, est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

25 Oui, monsieur Richard. Bonjour -- bonsoir. Vous allez bien?

25

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Bonsoir. Oui, ça va très bien.

30

Donc, pour ma première question, un peu, cette question-là, c'est pour m'aider à tenter d'internaliser les externalités par rapport au projet. Donc, en gros, j'ai déposé ce matin un document par rapport à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est déroulée, là, en fait, je crois, au mois de janvier cette année, puis dans ce document-là, il y a des informations par rapport aux extrants, en fait, l'or, l'argent, le cuivre, le zinc. C'est des informations, en fait, par rapport au nombre d'onces et de livres d'or et de cuivre qui va sortir de la mine.

35

Donc, en gros ma question, c'est par rapport à ce document-là. Je l'ai déposé ce matin. Je ne sais pas s'il est affiché sur le site ou si vous savez de quel document je parle, mais c'est le document de référence. Donc, ma question, c'est : pouvez-vous...

40

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, je sais de quel...

5 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Oui, bien, c'est ça. Bref, parfait. Donc, en gros, c'est : pouvez-vous nous déposer la liste des intrants et des extrants pour chacune des phases du projet? Ici, toujours en faisant référence à ce document-là, il indique dans ce document-là une phase d'immobilisation, d'opération, puis par la suite, je ne sais pas trop si celle-là est inscrite, mais il y a une phase de réhabilitation aussi pour le site.

10  
Donc, ma question, c'est : en gros, pour les extrants, bien, par exemple à la page 8 de ce document-là, c'est clair, on a 3.3 millions d'onces d'or, 27.3 millions d'onces argent, 247 millions de livres de cuivre, et 1 190 millions de livres de zinc, bon. Peut-être que je me trompe dans les chiffres, mais en gros, c'est ça l'idée. Moi, je voudrais avoir la liste des intrants et des extrants.

15  
T'sais, par exemple, juste pour donner une idée, là, pour les extrants, bien, c'est sûr qu'il va y avoir toutes les huiles usées, les matières dangereuses qui vont être sorties de la mine, ceux qui vont rentrer, tout ça. S'il y aurait... si on pourrait avoir une liste de tous les... je ne veux pas avoir des listes en sommes monétaires, là, mais vraiment pour avoir une idée de la matérialité que la mine a besoin pour pouvoir opérer.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Très bien, monsieur Richard.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

30 Donc, c'est ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

35 Madame Cartier, voulez-vous répondre immédiatement ou vous voulez préparer une réponse écrite qu'on déposerait éventuellement?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

40 Je sais que je ne peux pas vous donner les extrants du genre huile usée en litres ou en volume.

Nous, il faut qu'on passe à l'ingénierie détaillée pour être capables d'avoir des informations de cette nature-là.

5 Monsieur, c'est tout à fait exact les extrants qu'il a mentionnés en termes d'onces d'or, d'argent, de livres de cuivre et de zinc, mais je serais incapable à ce moment-ci de vous donner un chiffre de la nature de la quantité d'huile usée qui serait...

**LE PRÉSIDENT :**

10 Non, je m'en doutais un peu, c'est la raison pour laquelle je vous demandais si vous préférez déposer un document plus tard.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

15 Mais même plus tard, sans passer par l'ingénierie détaillée, on est à un niveau assez conceptuel que je... c'est sûr que huiles usées en litres, c'est sûr que je suis incapable de vous donner cette réponse-là. Par exemple, je peux vous dire qu'en ce moment on n'est même pas certain du nombre de camions électriques qu'on va avoir sous terre parce que de plus en plus, il y a des nouveaux camions, donc... Et puis là, quand je pense à huiles usées, c'est que j'ai pensé à ceux qui ont des moteurs avec des tubulures d'huile, là, puis ce qui n'est pas le cas.

20 Donc, je ne suis pas en mesure, même si vous me donnez une semaine, je ne serais pas capable de vous... de répondre.

25 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. D'accord. Alors, c'est... Monsieur Richard, l'initiateur ne peut pas donner suite à votre demande.

30 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

35 C'est bien. Juste comme complément de cette question, si possible, s'il n'y a pas des détaillés, au moins peut-être... je propose que vous demandiez peut-être au ministère un ordre de grandeur par rapport au projet, s'ils ont une idée, là, de la matérialité de tous les intrants et des extrants que ça prend pour opérer un type de projet de cette ampleur-là. Parce que vous comprenez que moi, je ne suis pas trop trop familier avec les mines, là, mais juste pour avoir un ordre de grandeur, au moins. J'imagine qu'il y a eu d'autres mines dans le passé qui ont pu... qui ont déjà passé par ce chemin-là, donc il doit y avoir sûrement des informations... des informations générales par rapport à ça.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Qu'est-ce que vous entendez par « matérialité »?

5 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Bien, en gros, c'est assez simple, là, j'ai tenté de m'exprimer simplement avec l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, mais pour réussir à sortir l'or, l'argent, le cuivre et le zinc, ça prend un paquet de matériaux pour, entre autres, construire le bâtiment, tout ça. Ça, je suis convaincu qu'ils ont quand même des données importantes par rapport à ça, là.

10

Dans le document que j'ai déposé, là, en gros, là, si on se réfère, en fait, il y a des... pour la phase d'immobilisation, O.K., puis pour la phase d'opération, il y a un paquet de matériaux qui va être nécessaire pour rendre ce projet-là possible.

15

Donc, mon point, ici, c'est que je veux faire... en fait, je voudrais avoir les informations sur la quantité de matière, peu importe c'est quoi la matière, qui sera nécessaire. Ce n'est pas obligé d'être exact au gramme près, mais t'sais, un ordre de grandeur pour me dire : « O.K., qu'est-ce que ça prend comme ressources matérielles? » Parce que les ressources énergétiques, je pense qu'on peut les déduire, là, mais pour les ressources matérielles, j'aimerais ça me faire une idée pour écrire mon mémoire. Donc, en gros, là, je suis... c'est très clair pour l'or, l'argent, et tous ceux-là que j'ai dits tantôt, mais pour le reste, je n'ai aucune idée, là, ce que ça prend.

20

**LE PRÉSIDENT :**

25

D'accord. — Madame Cartier?

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

30

C'est dans ce sens-là ma...

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Très bien. Alors, bien, je suis désolée, peut-être que je n'ai pas bien compris tantôt votre question. Si vous me demandez les intrants, c'est-à-dire qu'est-ce que je dois... qu'est-ce qu'on doit utiliser puis avoir comme commodités puis réactifs pour le procédé, bien ça, je suis capable de vous donner les intrants. Effectivement, ça fait partie de la documentation qu'on a dans l'étude de faisabilité. Peut-être que c'est encore... c'est des estimés, mais je suis capable de vous faire une bonne liste des intrants, absolument.

35

40

Je n'arriverais pas à vous donner des quantités d'extrants, d'huiles usées, de... je ne sais pas, moi, de toutes sortes de matériaux qui pourraient être utilisés dans le procédé, mais les intrants, ça va me faire plaisir de vous les préparer.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, on attend que vous déposiez le document.

10 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Oui, ça va être assez... je suis capable de faire ça pour demain.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Ça va être déposé d'ici 48 heures. Puis quant à votre document que vous avez déposé auprès des analystes, il sera sur le site Web du BAPE demain matin.

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

20 Excellent.

**LE PRÉSIDENT :**

Votre deuxième question?

25

**M. ALEXANDRE RICHARD:**

30 Parfait. Juste pour une petite seconde avant -- je ne veux pas prendre trop de temps, là -- pour la première question : si possible de déposer pour l'immobilisation, l'opération et la réhabilitation, pour les intrants, ce serait merveilleux. On aurait déjà un point de départ. Donc, je ne prends pas plus de temps.

35 Ma deuxième question. Lors du processus de démembrement de la concession minière avec Glencore, considérant que le gouvernement du Québec est actionnaire à 8 % du projet Horne 5 -- je pense que ça a été validé tantôt, là, c'est inscrit dans le même document que j'ai déposé -- avez-vous consulté au préalable les communautés autochtones sises sur le territoire avant la signature de cette entente-là? C'est ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Madame Cartier.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Vous me parlez de quelle entente, monsieur?

5 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez consulté les communautés autochtones dans le cadre de votre projet?

10 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Oui. Alors, depuis... dès 2018, janvier 2018, c'est la première fois qu'on a consulté les communautés autochtones, notamment celle... la communauté d'Abitibiwinni. Et depuis, on a eu quand même plusieurs rencontres avec Abitibiwinni. Et on a aussi consulté, à ma mémoire, je dirais trois ou quatre fois... trois fois certainement, peut-être quatre, la communauté de Timiskaming First Nation.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Ça va, monsieur Richard?

20 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Pas tout à fait. Ma question, c'était par rapport à la signature de l'entente pour le processus de démembrement, là, qui a été fait avec Glencore, entre Glencore et Falco. Au moment de cette signature-là ou au préalable, est-ce que les communautés autochtones ont été bien informées de cette signature qui, on s'entend, est d'un type de concession minière, est-ce qu'ils étaient bien au courant, là, de cette transaction-là qui allait se faire, au préalable de la signature? Je comprends qu'ils ont été consultés, là, en général, mais pour... spécifiquement pour le démembrement de la concession minière avec Glencore?

30 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, vraiment, monsieur Richard, j'ai énormément de difficulté à comprendre votre question, et je comprends encore moins où est-ce que vous voulez aller. Je veux bien référer la question...

35 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Je ne veux pas aller nulle part, c'est juste une question.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Bien...

5 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Je ne veux pas aller nulle part, c'est juste : au moment du démembrement de la concession minière...

10 **LE PRÉSIDENT :**

C'est une métaphore. C'est une métaphore, monsieur Richard.

15 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Je vais essayer...

**LE PRÉSIDENT :**

20 Madame Cartier, est-ce que vous comprenez la question?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Bien, je vais essayer de répondre.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y, allez-y.

30 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Je vais essayer de répondre. En fait, ce que je peux vous dire, c'est que la concession minière, il n'y a pas eu... il n'y a pas une entente qui a été signée sur le démembrement. C'est une proposition qu'on a soumise au ministère des Ressources naturelles, et ils sont revenus en nous disant qu'ils ne voyaient pas d'objection ou d'empêchement au démembrement de la concession minière. Donc, ce n'est pas quelque chose... on s'est entendu, mais ça ne fait pas partie, ce n'est pas écrit ou on n'a pas signé exactement sur ce point-là. Et donc, non, je ne pense pas que j'ai... puis je ne suis pas certaine, mais je ne pense pas que j'ai présenté à Pikogan cette structure-là du démembrement de la concession minière.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Richard, est-ce que ça...

5 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Parfait, ça répond à ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Ça répond? Parfait. Merci beaucoup, monsieur Richard.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

15 Parfaitement.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Merci. Bonne fin de soirée.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Merci à vous.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous.

30 Donc, nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes et nous reviendrons entre autres avec la vision gouvernementale pour les mines par le ministère des Ressources naturelles. Et ensuite, nous poursuivrons évidemment notre soirée avec les questions-réponses.

35 **SUSPENSION DE LA SÉANCE À 20 H 33**  
**REPRISE DE LA SÉANCE À 20 H 53**

40

**LE PRÉSIDENT :**

5 Donc, avant d'appeler la première personne qui s'est inscrite pour cette dernière section de la soirée, je vais demander au MRNF s'il veut nous présenter sa vision gouvernementale à laquelle nous avons fait référence tout à l'heure.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît?

15 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20 Monsieur le président, j'aurais voulu vous demander... j'ai été touchée tantôt par le témoignage de madame Plante, puis afin d'apporter des réponses à ses questions, j'aurais aimé demander à notre expert en forage/vibration de venir expliquer les impacts des vibrations sur les infrastructures en surface. Est-ce que vous pourriez nous donner ce petit moment?

**LE PRÉSIDENT :**

25 Oui. Un bref moment, oui.

**M. PIERRE GROLEAU :**

30 Bonjour monsieur le président, madame la commissaire, monsieur le commissaire, et bonjour à tous. Je me présente, mon nom est... Est-ce que vous m'entendez bien? Mon nom est Pierre Groleau, je suis ingénieur minier de formation, j'ai 40 ans d'expérience dans le milieu des travaux aux explosifs au niveau des dynamitages contrôlés, avec une spécialisation des travaux contrôlés de dynamitage en milieu urbain. J'ai fait les travaux de construction du puits Édouard-Montpetit pour le REM, j'ai fait le métro de Laval, je travaille sur le prolongement de la ligne bleue. Ça fait que les préoccupations des gens sur le... les inquiétudes sur les infrastructures, c'est quelque chose qui est récurrent, qui est connu. Ça fait que c'est un petit peu le but de l'intervention. Puis j'ai à travailler dans des milieux sensibles.

40 Juste pour expliquer à tous que le cinq millimètres par seconde, c'est quoi, ça correspond à quoi. Normalement, on parlait au départ que la norme au niveau des exploitations minières était à 12,5... 12,7 millimètres par seconde. C'est une norme très sécuritaire pour minimiser le bris des structures.

5 À l'origine de tout ça, juste pour faire la synthèse, c'est que le USBM, pendant de nombreuses années, ont fait plusieurs études, et les vibrations... et ont détecté que des vibrations dans du vieux plâtre, des dommages cosmétiques, commençaient dans des vibrations de l'ordre de 70 millimètres par seconde. Vous allez voir où est-ce que je veux en venir.

10 Par rapport à ça, ils ont dit : « On va se donner une zone tampon de sécurité, on va s'assurer qu'il n'y ait pas de dommages ». Ça fait que pendant de nombreuses années, la norme a été de 50 millimètres par seconde pour des sautages pour des structures. La norme, après ça, a été baissée à 40. Puis récemment, la norme est retombée à 12,7 pour créer moins de dérangement. Je dirais que c'est une situation un peu... un compromis entre le dérangement puis du dommage aux structures. Au niveau des carrières, c'est tombé à 10.

15 Le contexte de Falco que j'ai regardé dans la demande qui a été faite, c'est qu'il y a des équipements sensibles au niveau de l'industrie qui requièrent d'avoir des vibrations maximums de cinq millimètres par seconde, ce qui est très très restrictif puis rigoureux pour une exploitation minière. Puis le cinq millimètres par seconde, tant mieux si c'est sévère, tout le monde qui est autour de la mine va pouvoir bénéficier de cette valeur-là.

20 Maintenant, je regardais, parce qu'on parle... quand on fait des dynamitages, on a des formules, c'est... les produits ont évolué, la science a évolué, notre technologie a évolué. Je vous dirais que c'est un domaine qui est excessivement bien contrôlé. Puis je donne un exemple bien simple : les gens me demandent de quelle façon on procède pour contrôler des vibrations de sautage. C'est que, je vous donne à titre d'exemple, vous prenez un gros caillou, vous le lancez dans l'eau, vous allez faire une grosse vague. Prenez le même caillou, fracturez-le en mille miettes, lancez les miettes en rafale dans l'eau, vous faites un paquet de petites vagues. C'est un peu ce qu'on fait. C'est le concept qu'on va appliquer. On va déterminer en vibration combien de kilos d'explosif va être initié à chacune des microdétonations. C'est comme ça qu'on va contrôler.

30 Puis dans les études qui ont été présentées, il y a des modèles, des estimations de vibration, tout ça. Je les ai regardées, elles sont représentatives, mais à chaque mine, la géologie va changer. C'est pour ça qu'on commence avec des plus petits sautages. On va déterminer c'est quoi les... comment que le roc répond, comment il transmet des vibrations, puis on va ajuster le nombre de kilos à chacune des microdétonations.

35 Ça fait que les sautages, c'est une science qui est connue, qui est contrôlée, puis on a des produits de plus en plus évolués, des détonateurs électroniques, il y a des sortes... des générations d'explosifs qui sont plus performantes, où est-ce qu'on contrôle tout ça.

40 Ce que je veux en venir dans le deuxième point, c'est qu'on parlait de sismicité. Je ne suis pas un expert en sismicité. Par contre, où est-ce que ça m'a allumé, c'est qu'on a regardé avec d'autres experts

5 qui ont cette connaissance-là. Eux ont fait une étude selon le type d'exploitation qui est prévu à la  
fonderie, le type de roc, puis ils ont déterminé que la sismicité pourrait correspondre à une vibration ou à  
une magnitude à l'échelle Richter de 3.5, qui correspondrait à une vibration potentielle équivalente de  
70 millimètres par seconde. Là, les gens ont des inquiétudes sur les structures, et cetera. Avec le  
40 ans d'expérience que j'ai, je peux vous dire que 70 millimètres par seconde, je reviens au point  
d'origine, c'est une vibration qui est à risque potentiel de créer un dommage cosmétique dans du plâtre,  
et cetera.

10 Maintenant, est-ce que le 70 millimètres par seconde peut endommager des solages? Est-ce  
que ça peut endommager des conduites, et cetera? La réponse est non. Dans ces magnitudes-là, ou 70  
millimètres par seconde en équivalence, on est à des années-lumière de ce type de bris là.

15 Ça fait que je pense que c'est important que les gens comprennent que ce domaine-là est  
contrôlé, il y a des suivis qui vont être faits, puis si l'événement qui est prévu à 3.5 ou de 70 millimètres  
par seconde arrive, ce que j'entends, puis c'est bon d'avoir des mesures d'urgence, là, mais du côté  
ingénierie, on est tenu de travailler en amont pour contrôler ce qu'on fait, que ces événements-là  
n'arrivent pas.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que la récurrence est importante?

**M. PIERRE GROLEAU :**

25 Il y a des études qui ont été faites... Bien, je vais parler au niveau des dynamitages, la réponse,  
c'est oui, l'étude a été faite. Est-ce qu'il y a des dommages en fonction de la fatigue? La réponse est  
non. Puis ce n'est pas moi qui dis non, c'est toutes les études du USBM. C'est que le dommage va être  
créé selon l'événement qui va être excessif.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Et au niveau de la sismicité induite?

35 **M. PIERRE GROLEAU :**

Ça, je ne pourrais pas vous répondre parce que ce n'est pas mon domaine d'expertise.

**LE PRÉSIDENT :**

40 O.K.

**M. PIERRE GROLEAU :**

Je vais me limiter aux 70 millimètres par seconde, qu'est-ce que ça cause comme dommages, à titre d'équivalence.

5

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

10

**M. PIERRE GROLEAU:**

Plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

15

Alors, je cède la parole au MRNF.

**M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

20

Oui. Merci, monsieur le président. Donc, monsieur Jocelyn Douheret, de la Direction des politiques minières, va répondre à la question adressée plus tôt.

**M. JOCELYN DOUHERET :**

25

Bonsoir, bonsoir monsieur le président, monsieur les... monsieur et madame les commissaires. Donc, si j'ai bien compris la question, c'est de savoir pourquoi nos politiques minières notamment ne prennent pas nécessairement en compte l'or, et vous avez mentionné aussi le Plan d'action nordique, et vous avez mentionné, je crois, le Plan pour une économie verte.

30

Alors, il faut savoir qu'aux échelles... au niveau gouvernemental, on met en place des plans ou des stratégies pour développer des secteurs où il subsiste des incertitudes, où il y a des besoins d'accompagnement. Et dans le cas des minéraux critiques et stratégiques en particulier, sur des minéraux qu'on connaît moins au Québec, le lithium par exemple, on sait qu'il y a des travaux à faire sur des procédés, il y a des choses à développer, il y a des savoirs à accroître. Et pour ça, on a mis en place, dans le cadre du Plan québécois de valorisation des minéraux critiques et stratégiques, des programmes spécifiques dédiés pour ces minéraux, où on a un peu plus de difficulté aujourd'hui, où il faut qu'on développe nos connaissances.

35

40

Dans le cas de l'or, l'or est exploité au Québec depuis de très nombreuses années, il y a beaucoup moins d'incertitudes, donc on n'a pas de programmes, je dirais, qui sont spécifiques pour

5 stimuler le développement de l'industrie aurifère ou même dans le fer ou même dans le diamant. Par contre, on a des programmes qui sont accessibles pour tous les minéraux. Prenons par exemple le Programme d'aide à la recherche pour le développement minéral, le PARIDM, lui, n'importe quel producteur minier qui a des incertitudes, ou alors besoin de développer son procédé, ou encore d'améliorer sa performance environnementale, peut avoir accès à ces programmes-là.

Donc, même si l'or ne fait pas partie du PQVMCS, il n'en demeure pas moins qu'au ministère, il y a certains outils qui sont quand même accessibles aux producteurs d'or.

10 On a un autre programme aussi en développement durable qui vient faciliter ou stimuler l'adhésion à des certifications environnementales, où on va être en mesure de payer une partie des honoraires.

15 Donc, tout ça pour dire que l'or n'est pas dans le PQVMCS, mais l'or, comme le fer ou d'autres -- le fer l'est maintenant -- ou d'autres substances, bénéficie quand même du support du ministère pour des problématiques particulières.

20 Donc, encore une fois, ce qu'il faut retenir, c'est que quand on a des programmes, quand on a des plans ou des stratégies, c'est parce qu'on veut stimuler un secteur en particulier. Dans le cas de l'or, il y a les programmes réguliers, mais on n'est pas... il n'y a pas d'efforts spécifiques pour l'or. Ça, c'est pour ce qui est de notre ministère à nous.

25 Quand on fait de l'exploration au Québec aujourd'hui, il y a des crédits d'impôt à l'exploration, il y a des outils fiscaux qui ont été développés, qui sont accessibles pour toutes les substances. Il est vrai que pour les minéraux critiques et stratégiques, on a ajouté un outil fiscal supplémentaire pour stimuler l'exploration dans ce secteur-là, mais au niveau de l'or, par exemple, ils ont accès aux outils réguliers qui ont été mis en place il y a de nombreuses années.

30 Et si on parle d'exploration, il y a quelques années, l'or avait, je dirais, le... tenait le haut du pavé, dans le sens où c'était là où il y avait un maximum de dépenses en exploration. Au Québec, il se dépense en 800 et 900 millions de dollars d'exploration par année. Avant, l'or en prenait une bonne partie. Aujourd'hui, les minéraux critiques et stratégiques ensemble en prennent à peu près 50 %. Mais la portion de l'or, même si elle a diminué en valeur absolue, est demeurée la même. Donc, tout ça pour dire que les outils qu'on a mis en place ou qui sont mis en place continuent à aider quand même le développement de l'ensemble du secteur minier, mais il y a une perspective particulière pour les minéraux critiques et stratégiques qui fait qu'on a des outils spécifiques. Donc, voilà un petit peu ce qu'il en est.

40 Pour ce qui est du Plan d'action nordique, pour avoir travaillé à la Société du Plan Nord pendant de nombreuses années, le Plan d'action nordique n'est pas un plan minier, c'est un plan de

développement économique régional à l'échelle du territoire au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, et qui est là pour supporter les initiatives des communautés et des entreprises. Donc, on n'est pas du tout dans un plan minier. Donc l'or, pas plus que d'autres minéraux, n'est concerné par le Plan d'action nordique.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Excellent.

10 **M. JOCELYN DOUHERET :**

En espérant que ça répond à votre question.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Oui, ça répond parfaitement à la question. Merci infiniment.

**M. JOCELYN DOUHERET :**

Merci.

20 **LE PRÉSIDENT :**

J'appelle maintenant Rachel Pelletier.

25

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**M<sup>me</sup> RACHEL PELLETIER**

30 **M<sup>me</sup> RACHEL PELLETIER :**

Bonjour monsieur le président, les commissaires, les gens de la salle aussi, bonsoir. Moi, je parle comme citoyenne abitibienne ce soir, mais je suis aussi dans la vie spécialiste en environnement et je travaille en négociation autochtone auprès des nations autochtones, communautés autochtones au Québec. Le sujet de ma question : sismicité. Je trouve qu'on en a pas assez parlé. On va continuer d'en parler sûrement ce soir. Il y a certains éléments de mes questions que je vais nommer, là, qui ont été effleurés, mais j'aimerais avoir plus de précisions. Donc, c'est dans ce sens-là que mes questions vont aller.

40 Donc, comme j'ai dit, on a parlé beaucoup de risques d'événements sismiques dans les derniers jours. Bon, le tremblement, c'est une chose, mais on n'a toujours aucune idée des impacts qui

5 suivraient, qui en suivraient, en fait, qui suivraient un événement sismique, des effets ricochets du tremblement sur la ville, des infrastructures, de la population, les interactions avec les installations de la fonderie aussi. Je comprends que la fonderie n'a pas encore les résultats de l'étude qu'elle a commandée, mais j'aimerais qu'elle nous explique plus spécifiquement quels sont les risques dont elle craint pour ses installations et ses activités. Donc, plus précisément, là, vraiment nommer les risques dont elle craint. Puis pourquoi elle a signé une entente d'indemnisation avec Falco puis commandé des études sur les risques s'il n'y a pas vraiment de crainte d'événements sismiques majeurs, importants. Donc ça, c'est ma première question puis j'ai une autre sous-question.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non non.

15 **M<sup>me</sup> RACHEL PELLETIER :**

O.K. C'est plusieurs questions? O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Vous avez plusieurs questions et vous le savez.

**M<sup>me</sup> RACHEL PELLETIER :**

25 O.K. Bon, bien, c'est bon. Bien, je vais m'en tenir à ça dans ce cas-ci.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

30 Donc, je vais demander tout de suite à monsieur Tremblay. D'abord, un, est-ce que vous avez commandé des études?

**M. DANNY TREMBLAY :**

35 Danny Tremblay, Glencore. Donc, comme on a parlé plus tôt, c'est les études avec Falco qui sont commandées pour les infrastructures, pas juste de l'usine d'acide, mais toutes les infrastructures, lignes d'acide, comme on a parlé cet après-midi, les réservoirs, les bâtiments actuels.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Quels sont les enjeux pour vous, pour la...

5 **M. DANNY TREMBLAY :**

Bien, c'est les bris d'équipements. C'est, de un, l'opération, mais aussi tous les risques qu'on a parlé plus tôt aujourd'hui, là.

10 **LE PRÉSIDENT :**

La conduite?

15 **M. DANNY TREMBLAY :**

Les conduites, entre autres, comme vous avez parlé ce matin, tout ça. Ça fait que oui, en fait, c'est relié à des bris d'équipements. Ça fait que c'est pour ça que l'étude est commandée. Évidemment, en n'ayant pas les résultats, il n'y a pas... on ne peut pas parler de mitigation ou quoi que ce soit, là, mais c'est vraiment le risque au niveau du bris des équipements.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Cartier, qu'est-ce que vous pouvez ajouter à ceci?

25 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Je pense que je ne peux pas ajouter autre chose que de dire que les études ont commencé à être faites, qu'on a regardé des risques, on...

30 **LE PRÉSIDENT :**

Mais la modélisation... pardon, la modélisation...

35 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Oui, la modélisation.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Bon, la modélisation est terminée?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez commencé à l'examiner avec Glencore. C'est quoi votre échéancier?

10 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Bien, en fait, c'est qu'il faut aussi faire, avec Glencore, l'inventaire des équipements sensibles. Il y en a certains qui ont été regardés...

15 **LE PRÉSIDENT :**

Vous allez le faire de façon conjointe?

20 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Oui, absolument. Puis vous avez certainement vu cette semaine qu'on a mis en place des comités techniques et stratégiques, qui vont nous aider, justement, c'est notre façon de communiquer à travers la licence d'opération, et c'est des choses qui vont être abordées au comité.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. — Est-ce que ça répond?

30 **M<sup>me</sup> RACHEL PELLETIER :**

Oui, ça répond à ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Parfait, merci beaucoup.

Monsieur Jean-Philippe Blanchette.

40

---

**M. JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE**

5 **M. JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE :**

10 Bonjour. Il y a plusieurs projets hydro-électriques et miniers -- dont le projet minier Matawinie à Malartic -- au Québec donc qui ont conclu des ententes financières avec des municipalités en vue de compenser pour toutes les activités d'intégration requises, notamment au niveau de la sécurité publique, de la gestion sociale des nuisances, des infrastructures sociales liées à l'augmentation de la population en lien avec la crise du logement, l'emploi, et cetera, et cetera. Dans l'étude d'impact donc de Falco Ressources, les impacts résiduels sociaux et environnementaux sont nombreux, mais nous comprenons que l'étude d'impact n'inclut aucun budget en matière des coûts publics générés par un tel projet. Donc, comment le gouvernement a-t-il budgété ce qui lui en coûtera pour la cohabitation du projet avec les communautés puis que le projet se passe bien? Donc, voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Oui. Écoutez, peut-être, je vais profiter pour mettre la table à cette discussion en demandant à la Ville de présenter une capsule de deux, trois minutes qu'on lui avait demandée sur l'état des lieux en termes de population, logements, d'infrastructures, justement, et de projections. Est-ce que vous avez la capsule?

25 **M<sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE :**

C'est le BAPE qui est supposé diffuser la présentation. On avait demandé que vous assumiez la projection.

30 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Alors, j'imagine que ça va arriver d'un instant à l'autre.

Ça va prendre quelques instants.

35 Allez-y, madame.

40

---

**PRÉSENTATION DE LA VILLE**  
**M<sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE**

5

**M<sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE :**

10

Oui. Donc, on peut aller à la diapositive suivante. Donc, au niveau de la ville de Rouyn-Noranda, ville de Rouyn-Noranda c'est une ville et MRC avec un vaste territoire : 6 484 kilomètres carrés. Bien sûr, on a un centre urbain concentré, là, au centre, presque, du territoire de la MRC. On a une réalité aussi rurale, avec 12 quartiers ruraux. La population, au niveau du recensement de Statistique Canada de 2021, comptait 42 315 habitants. On a une population étudiante relativement forte, là, avec 9 200 étudiants du niveau primaire au secondaire, et une population immigrante de 750 immigrants. Également, on est une MRC avec des territoires -- un territoire qui comprend de nombreux lacs, bien sûr, des restaurants, des cafés, des services, et c'est une ville festive avec de nombreux festivals.

15

20

Au niveau de la population -- si vous pouvez mettre la prochaine. Donc, la ville de Rouyn-Noranda comporte 29 % de la... représente, pardon, 29 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce que... les projections qui nous ont été données, au niveau de l'observatoire, c'est : il y aurait une augmentation de 1.5 % de la population entre 2020 et 2031. Et ce qui est également ressorti des statistiques, c'était que d'ici 2031, le quart de la population aura plus de 65 ans. Dans le tableau qu'on voit à l'écran, on voit la projection de la population 2021 à 43 053 habitants, et en 2041 : 44 336. Ce qu'on constate, ce qui est peut-être une explication au niveau de la crise du logement également, c'est que depuis 2016, on voit une augmentation du nombre de ménages, qui est passé, en 2021, à 19 235 ménages.

25

30

Suivante. Au niveau du marché du travail, ma collègue avait, plus tôt, énuméré aujourd'hui, là, le fait qu'au niveau du taux de remplacement de main-d'oeuvre, présentement on est à 84.5 jeunes pour 100 retraités en 2024, ce qui est comparable, quand même, à la moyenne du Québec. Par contre, d'ici 2029, l'indice va remonter, et on devrait arriver vers un certain point d'équilibre.

35

Le revenu moyen d'emploi sur le territoire de la MRC est de 70 089 \$, donc c'est la 14<sup>e</sup> au niveau du rang par rapport à l'ensemble des MRC du Québec. Et, comme on l'a évoqué, là, et d'autres intervenants également, le taux de chômage est quand même assez bas, à 2.3 % en juin 2024, ce qui est inférieur au reste du Québec.

40

Au niveau des services et infrastructures présents à la ville, bien, c'est sûr qu'au niveau de la santé, il y a le centre hospitalier qui comprend, bien sûr, tous les lieux pour les... voyons, les personnes en pertes d'autonomie, le foyer Pie-XII et tout ça, là, en plus du centre hospitalier, et également un centre de radio-oncologie.

5 Au niveau éducatif, là, on a des écoles, tant du niveau primaire, secondaire, universitaire, collégial et centre pour adulte et Polymétier. Plusieurs infrastructures sportives. Puis plus en lien avec le projet, bien, bien sûr, il y a le club de golf Noranda qui se situe à proximité, et des sentiers de vélo, sentiers pédestres, VHR également qui se trouvent, là, à proximité du complexe futur pour Falco.

10 Au niveau des infrastructures municipales également, point de vue réseau routier local, donc qui est vraiment sous l'autorité de la Ville, on a 620 kilomètres de route, 125 kilomètres de trottoir, on a la présence d'un réseau cyclable urbain de 43 kilomètres. Une particularité pour la région de l'Abitibi : la MRC de Rouyn-Noranda a un service de transport en commun et qui est gratuit en milieu urbain. Au niveau de l'aqueduc, on a 207 kilomètres de conduites, et 346 au niveau de l'égout. Comme on l'avait mentionné précédemment, on a 13 000 unités d'occupation, donc propriétés, si on veut, qui sont desservies par des réseaux d'aqueduc et d'égout, ce qui représente 73 % des unités sur l'ensemble du territoire. Et de ce nombre-là, il y en a 12 500 qui sont desservies par notre usine au centre qui est située près du centre hospitalier et qui prend sa source dans le lac Dufault, puis ça représente à peu près 80 % de la population qui est alimentée, donc à peu près 34 000 personnes.

20 Au niveau des eaux usées, il y a le secteur de Rouyn-Centre, de Noranda-Nord, Lac-Dufault, Évain, Cadillac, Granada, Beaudry, qui sont desservis au niveau d'infrastructures pour l'épuration des eaux usées faite de manière indépendante.

25 Au niveau du logement, le nombre total d'unités d'évaluation sur le territoire est de 21 800. Le prix moyen d'une résidence unifamiliale sur le territoire est de 279 138 \$. Ça, c'était les données pour 2024. Et au niveau du prix moyen d'un appartement, donc c'est les données qui proviennent de la SCHL de 2023, le prix moyen est de 793 \$, puis ça, c'est tous types de logements confondus. Si on compare, là, je n'ai pas la donnée à l'écran, là, mais si on compare, ce montant-là était de 580 en 2016; 677 en 2020; et là, on est rendu à 793 \$. Ça, il faut comprendre que ça comprend des logements existants, des logements plus vieux, mais on sait que la réalité aujourd'hui, les nouveaux logements qui sont mis en marché, on est plus dans l'ordre de 1 000 \$ et plus, là. Même du 1 200-1 500 \$.

30 Au niveau du taux d'inoccupation, certains l'ont mentionné au cours également de la présentation aujourd'hui, on voit que le taux, en 2023, est à 0.8 %, alors qu'en 2017, il était à 3.2. Le taux d'équilibre est à 3.

35 Au niveau des logements achevés, au niveau des données de la SCHL, selon le type de maison, si on prend tous types confondus, au niveau des chantiers achevés des logements, on est dans les alentours de 160 quelques logements pour les deux dernières années.

40 Puis la dernière diapo, c'était au niveau des statistiques plus pour les permis de construction, là, vraiment les données plus ville de Rouyn-Noranda. Donc, au niveau des résidences unifamiliales, on voit que c'est quand même assez constant, entre 65 et 80 logements par année à peu près. On voit que

le niveau du logement multifamilial, c'est à peu près une dizaine de permis par année, sauf qu'on voit que depuis 2021, on a plus d'unités qui sont créées, donc des immeubles à logements qui comprennent plus d'unités, finalement. Donc, sur nos nombres *totals* de logements créés, bien, dans les dernières années, on est plus dans les 200 unités qui sont créées annuellement sur le territoire.

5

Ça fait que ça fait le tour.

**LE PRÉSIDENT :**

10

Merci, madame. — Alors, madame Meloche.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

15

Oui, pour vous aider à répondre à votre question, bien, c'est de l'information qui est utile parce qu'elle n'était pas nécessairement à jour dans tout ce qu'on avait. Alors, merci beaucoup pour avoir produit toute cette information-là. Avec les enjeux qu'on a entendus, ça met un peu en perspective, effectivement, ce qui sont les faits, l'état des lieux.

20

Maintenant, est-ce que, en termes d'entente que vous pourriez avoir avec le secteur privé ou avec d'autres partenaires, qu'est-ce qui pourrait être imaginé ou est-ce que vous avez eu des discussions dans ce sens-là, là, pour résoudre certains des enjeux sociaux dont il a été question, pour répondre à la question de monsieur?

25

**M<sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE :**

Bien, pour le moment, il n'y a pas d'entente de compensation financière, si on veut, qui a été négociée. La Ville participe à plusieurs comités avec Falco, auxquels participent plusieurs organismes de la ville pour trouver différentes solutions et les aider à prioriser les interventions qu'ils veulent faire. Je vais inviter madame Piuze aussi à compléter.

30

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

35

Oui. Donc, si je peux... directement, il y a certaines infrastructures qui seront impactées par Falco, on l'a vu lors de la visite. Par exemple, il y avait l'écocentre Arthur-Gagnon, qui est une propriété de la Ville de Rouyn-Noranda. Donc, il y avait une première entente qui avait été signée avec Falco, justement, pour éventuellement une relocalisation des infrastructures de la Ville. Ça fait qu'on a travaillé depuis, mon Dieu, 2017 à ce projet-là. Donc, on est en train de toujours de regarder avec l'entreprise à trouver un site pour relocaliser les opérations de l'écocentre, qui répond à tous les critères au niveau du REAFIE principalement. Donc ça, cette entente-là, on l'avait avec Falco, qui doit être renouvelée.

40

5 Puis ensuite de ça, bien, il y avait toujours des plans de compensation qui ont été mis en place. Donc, dans le fond, si la Ville de Rouyn-Noranda perd une infrastructure, en tout temps elle demande d'être compensée pour cettedite infrastructure qui a été perdue. Donc, on avait vu des infrastructures à la ville de Rouyn-Noranda, dû à des relocalisations en lien avec la commission scolaire, elle avait perdu des terrains sportifs. Ces terrains sportifs là ont été compensés par l'entreprise. Donc, présentement, de la compensation directe, on a... bien, on a eu les compensations directes.

10 Ce qui est en lien avec des compensations indirectes, il n'y a pas eu de négociation encore avec l'entreprise. Éventuellement, bien, cette question-là va devoir être posée. Bien évidemment, là, au niveau de la Ville de Rouyn-Noranda, on souhaite avoir... bien, premièrement, il y a toujours les pouvoirs des municipalités qui sont... qui doivent être questionnés en ce sens. On voudrait mettre, des fois, des contraintes, mais vous comprenez qu'on est un gouvernement de proximité puis, en fin de compte, on doit répondre à des ministères. On est toujours aussi à l'affût de voir, justement, pour des sources de revenus, mais on doit toujours assumer la gestion globale du territoire. Donc, on travaille avec ça.

15 Puis toujours en lien avec les compensations, bien, c'est sûr et certain que nous, Ville de Rouyn-Noranda, il y a certains programmes de crédit de taxes qui sont attribués. Par contre, sachez que tous les crédits de taxes ne sont pas... les entreprises minières ne sont pas admissibles. Donc, dans certains cas, on va avoir des crédits de taxes qui sont admissibles pour la deuxième ou troisième transformation, mais à l'exclusion, par exemple, de tout ce qui est au niveau du traitement des minerais.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

25 Merci beaucoup.

Je ne sais pas si ça commence à répondre à votre question au niveau des ententes?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

30 Est-ce que je pourrais...? Juste en lien aussi avec la toute la compensation des routes, nous, c'est important pour nous, là, la compensation des routes, et ça, vous le savez aussi avec le ministère, la Ville de Rouyn-Noranda, on ne peut pas nécessairement faire ces compensations-là, mais dans certains cas on voudrait, nous, éventuellement, développer des partenariats justement avec les entreprises. Il y a tout le programme de redevances qui est fait avec le ministère, ces redevances-là sont bien gérées. Mais éventuellement, c'est sûr que la Ville de Rouyn-Noranda a fait des représentations auprès du ministère pour être en mesure, là, de trouver sa juste part.

40 Il y avait aussi la notion des redevances, vous comprendrez que moi, je ne fais pas de politique, là, mais toute la redevance au niveau des redevances minières aussi, là, les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue ont fait des revendications en ce sens, de dire : « Bien, est-ce qu'on s'assure que ces

redevances-là sont redistribuées dans la région, dans les villes? » Donc ça, cette question-là aussi avait toujours été adressée par... bien, notre mairesse, là, plus du point de vue politique.

5 Donc, vous comprenez que c'est très large. On est très, très à l'affût de tout ça parce qu'on le sait, là, les impacts, on les vit au quotidien puis on doit manoeuvrer avec ça, là, de façon quotidienne.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

10 Merci beaucoup. Donc, vous avez identifié pas mal de choses qui seraient aidantes, malgré les contraintes que vous avez. On a senti les messages, là, que vous pouvez envoyer à vos autres partenaires potentiels.

**M. JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE :**

15 Oui, mais je... je comprends vraiment l'ampleur des coûts environnementaux et sociaux potentiels. Ma question était : comment le gouvernement a-t-il budgété ce qu'il en coûtera pour la cohabitation entre le projet et la communauté puis que ça se passe bien? Je comprends que l'exercice de budget à ce stade-ci est loin d'être planifié, prévu ou? On n'a pas une idée des coûts que ça va représenter? Donc, on a une idée des infrastructures qui vont être impactées, mais pas de la manière  
20 dont ça va être budgété? Je fais juste essayer de préciser ma question, je n'ai pas de réponse.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

25 Est-ce que vous avez évalué les coûts totaux de l'absorption de ce projet-là dans la communauté d'accueil, en termes d'infrastructures, de services, de logements?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

30 Bien, en coûts directs, je vous dirais, la Ville de Rouyn-Noranda n'a pas fait nécessairement toute cette évaluation-là. Ce qu'on sait, par contre, et je l'avais mentionné un petit peu hier, c'est que présentement la Ville de Rouyn-Noranda, là, nous, en lien avec certaines choses au niveau des infrastructures municipales, si vous me parlez, par exemple, d'ajouter des nouvelles rues ou des d'ajouter, là, des nouveaux secteurs de développement, actuellement on a plusieurs projets sur la table, mais je n'ai pas des projets de disponibles. Donc, c'est sûr et certain que mes infrastructures  
35 municipales actuellement, dans certains cas, vont devoir être mises à niveau dans certains cas. Vous avez aussi toute la notion de la nouvelle réglementation en lien avec les surverses aussi, qu'on doit se conformer.

40 Donc, actuellement, là, c'est sûr et certain que je n'ai pas d'infrastructures. Si vous me demandez de construire 100 nouveaux terrains demain matin, ce n'est pas possible. Il va falloir qu'il y ait des

investissements qui soient faits. Il y a des secteurs qui sont en mesure de le prendre, mais présentement, là, je n'ai pas de terrains disponibles pour cette ampleur-là. On a des terrains qui sont disponibles plus... bon, de façon disparate sur le territoire, mais une grandeur, là... je n'ai pas ça.

5           Donc, c'est sûr et certain que ça présentement, et avec les coûts de construction aussi qu'on voit qui sont très très élevés, en lien avec certains promoteurs, la Ville de Rouyn-Noranda, on est en train de jongler justement, regarder les possibilités. Donc, il va falloir éventuellement, si on veut lever des projets rapidement, bien, c'est sûr et certain que la Ville de Rouyn-Noranda ne pourra pas prendre toute cette charge-là à elle seule. Elle va devoir, là, voir avec les partenaires, autant les partenaires privés ou les  
10 autres instances gouvernementales.

          On l'a vu avec la relocalisation, par exemple -- je vais faire juste un parallèle -- avec la relocalisation du quartier Notre-Dame, la Ville de Rouyn-Noranda a pris charge de ce projet-là, de construire les infrastructures municipales, donc les routes, mais il faut que vous sachiez aussi que la  
15 Ville de Rouyn-Noranda ne construit pas de logements. Donc, en fin de compte, on va mettre les infrastructures pour ensuite permettre à divers promoteurs de s'installer.

          Ça fait que c'est tout un équilibre avec lequel on est habitué de travailler avec ça, on est excité de faire ça, mais c'est sûr et certain que le temps... t'sais, dans certains cas, on n'est pas capable de suivre la vitesse que les gens nous demandent, parce que, vous le savez, dans un gouvernement, on est  
20 contraint de plusieurs contraintes et réglementations, qui sont là pour des bonnes raisons, avec lesquelles on doit travailler à tous les jours.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

25           Dans ce contexte-là, si je peux me permettre, on disait que le milieu d'accueil était plus ou moins ouvert à avoir des camps de travailleurs, dans le cas de la mine. Est-ce que ça ne serait pas envisageable, là, justement, compte tenu de la rareté des terrains puis des difficultés, là, que... des défis que vous avez pour construire des nouvelles maisons, d'aller vers ces solutions-là? On parlait de fly in,  
30 fly out, et tout ça, est-ce que... où vous en êtes par rapport à votre réflexion dans tout ça? Je pense que ça a évolué beaucoup depuis le début, là, quand je lisais les comptes rendus. Peut-être d'abord la municipalité?

**M<sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE :**

35           Je vais commencer. Josée Banville, Ville de Rouyn-Noranda.

          Donc, camp de travailleurs, il y en a un présentement. La Ville a fait une entente pour quelque chose de temporaire, parce que c'est sûr que ce n'est pas le type de logements qu'on souhaite à long  
40 terme, on veut des logements permanents, mais c'est une forme de solution temporaire. Mais il y a tout

aussi à prendre en considération les impacts au niveau des hôteliers, les gens, est-ce qu'ils vont aller au restaurant, est-ce qu'ils vont se faire la cuisine dans leur... Donc, on a quand même eu une ouverture pour une entente temporaire, avec une modification réglementaire spécifique, une entente. Donc, ça fait partie de certaines solutions, mais ce n'est pas une solution pérenne, à long terme.

5

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

10

**M<sup>me</sup> JOSÉE BANVILLE :**

Madame... excusez, madame Piuze voulait rajouter, là.

15

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Oui.

20

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

Bien, souvent, ce qui arrive aussi, c'est que ces travailleurs-là ont une pression aussi sur les infrastructures existantes. Donc, c'est pour ça que, c'est sûr et certain, comme mentionnait madame Banville, en lien avec une notion temporaire. Mais on est conscient que, par exemple, c'est toujours de s'assurer : est-ce que ces gens-là payent leur juste part en fonction des infrastructures? Par exemple, on va parler des infrastructures de loisirs, ou tout ça. Donc, c'est toujours ce juste équilibre-là, comme je faisais référence tantôt, à s'assurer pour notre gestion du territoire, il faut s'assurer.

25

Vous comprenez aussi que, vous l'avez vu, notre... t'sais, nous, on veut offrir le plus de services à nos citoyens. Les non-résidents, par exemple, on n'a pas encore nécessairement ce concept-là ici, à la Ville de Rouyn-Noranda, parce que vous voyez, là, on a à peu près 100 kilomètres entre chacune des villes. Donc, c'est pour ça que nous, on veut offrir tous nos services à la population, et c'est pour ça que toute la notion de... t'sais, les gens qui viennent juste pour travailler puis quitter, bien à quelque part, c'est toujours de se poser la question : jusqu'où ils payent leur juste part des infrastructures qu'ils utilisent?

30

35

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

40

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

5 Juste, j'irais du côté de Falco. Est-ce que vous... bien, justement, là, pour les travailleurs pendant la phase de construction, là, est-ce que c'est une possibilité qu'il y ait un camp de travailleurs externe qui soit pensé, là? Puis là, on me dit que c'était une piste qui était peut-être suggérée par votre consultant, là, SNC-Lavalin, là. Je ne sais pas si vous pouvez nous en dire un peu là-dessus, s'il vous plaît.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 En fait, je veux redire, comme je l'ai dit avant, qu'on est prêt à investir la somme suffisante pour atténuer les pressions qui pourraient être occasionnées par nos activités, les pressions supplémentaires. Alors, est-ce que ça ne serait pas... Et là, je vais répondre à votre question en disant : oui, la... on a déjà pensé, on a pensé, c'est dans notre plan d'action, que j'aimerais bien vous présenter, si vous pouvez, mais... si vous voulez, mais notre... les habitations transitoires qui pourraient être transformées en logements abordables ou sociales, je ne sais pas, c'est quelque chose qu'on devrait travailler en partenariat, bien, ça pourrait être une alternative. Par contre, nous, on s'est engagé, ce n'est pas notre modèle, on ne veut pas faire du fly in, fly out.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

20 Oui, c'est ça, le fly in, fly out, c'était plus peut-être pour la phase en exploitation, mais à la construction, là, est-ce qu'il peut y avoir des travailleurs qui seraient peut-être plus temporaires pour la phase construction, ou théorique peut-être, ou?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25 Bien, c'est une hypothèse, mais ce n'est pas le modèle qu'on a...

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

30 O.K.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

35 ... qu'on envisage, parce qu'on a des entrepreneurs locaux extrêmement compétents qui ont construit des mines partout dans le monde, puis c'est ici qu'on veut venir chercher la main-d'oeuvre puis cette expérience-là.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

5 Oui, je comprends. Mais est-ce que c'est des travailleurs qui travaillent dans d'autres secteurs d'activités aussi ou seulement les mines? Parce que je comprends qu'il y a peut-être une crainte qu'on cannibalise des travailleurs du secteur de la construction, là, notamment, là, parce que là, j'étais plus à la phase construction, là.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 Bien, c'est des... là, je ne voudrais pas... ah, peut-être que tu peux compléter, mais je pense à des entrepreneurs qui travaillent dans différents domaines, mais qui ont des... en construction, mais qui ont de grandes... une grande expertise en projets miniers.

Martin, je te laisse.

**M. MARTIN DUCLOS :**

15 Oui, bien, peut-être pour compléter. D'abord, je veux quand même faire une bonne distinction entre la période de construction et la période d'opération, c'est très important de bien comprendre, parce que la notion de disponibilité et la notion aussi de besoins est très très différente.

20 Si on parle spécifiquement de la période de construction, c'est sûr et certain que c'est une période qui est temporaire, donc il y aurait nécessairement des gens qui viendraient travailler ici de façon plus temporaire. Souvent, c'est des corps de métier beaucoup plus spécialisés, qui sont peu présents en Abitibi. Mais ce n'est pas une grosse masse de travailleurs. La masse principale de travailleurs dont on aura besoin pour la construction, madame Cartier vient de le mentionner, on a des entrepreneurs ici dans la région qui ont ces travailleurs-là.

25  
30 Généralement, lorsqu'on prépare un projet comme celui-là, on a des échéanciers et on les rend disponibles et, surtout, on va discuter avec ces entrepreneurs-là pour qu'ils puissent se préparer, justement, aux besoins qui vont être requis pendant cette période spécifique là de construction. Et, encore une fois, je le répète, c'est des entrepreneurs qui sont localisés ici dans la région.

Maintenant, si on parle spécifiquement de la période de production.

35 Tu peux monter d'une *slide*, s'il te plaît, Marc-Antoine -- Marc-Olivier, excusez.

40 Si vous voulez, je peux vous le montrer, je l'ai ici en avant à l'écran, ou je peux juste vous l'exprimer. On a fait un décorticage un peu de nos besoins vraiment spécifiques en période d'exploitation. On prévoit 500 emplois. Déjà aujourd'hui, j'ai entendu : « 500 nouvelles familles à Rouyn-Noranda »; ce n'est pas ça, ce n'est pas ça du tout qui va arriver, c'est très important de le comprendre,

d'autant plus qu'on vient de parler de la pression sur les services, là, que la Ville vivrait.

5 On aura, bien entendu, au moment du début de l'exploitation, dans les quelques premières années, peut-être une année, la première année avant le début de l'exploitation, la première année d'exploitation, la deuxième année d'exploitation, c'est là que nos travailleurs commencent à entrer. On n'aura pas 500 nouveaux travailleurs à Falco la première journée. C'est graduel.

10 D'abord, il y aura les travailleurs finissants, les jeunes diplômés, ceux qui vont sortir de nos écoles ici, les écoles de métier, le cégep, l'université. On prévoit une cinquantaine de travailleurs qui proviendraient de ce giron-là, qui sont déjà dans la région, ils sont déjà ici. On prévoit à peu près 200 travailleurs qui proviendraient justement de nos sous-traitants. L'intention de Falco, ce n'est pas d'aller les cannibaliser, au contraire, c'est d'aller... c'est de les faire entrer par le contracteur chez nous. Ils demeureront à l'emploi du contracteur et s'en viendront chez nous. On parle ici d'à peu près 200 travailleurs qui sont déjà ici et qui sont disponibles. Encore une fois : planifier avec nos entrepreneurs.

15 Il faudrait que je revienne à ma *slide*, s'il vous plaît.

20 Maintenant, madame Cartier a mentionné hier qu'on travaillait déjà avec certains organismes, entre autres Vision Travail, on a rencontré la directrice ici à quelques reprises déjà dans les derniers mois, où on est en train de regarder avec elle l'entrée chez Falco d'une classe de personnes qui pourraient venir, par exemple, finir une carrière ou faire quelques heures en fin de carrière, de façon à avoir une semi-retraite. On parle ici à peu près une cinquantaine de travailleurs qui pourraient venir travailler de façon plus, je dirais... qui convient plus à leur rythme de vie à ce moment-là. On parle ici, puis madame Beaupré nous parlait des travailleurs expérimentés.

25 Maintenant, les travailleurs qui proviennent de la communauté. On a regardé dans un rayon de 60 kilomètres, mais en vérité, à mon avis, ça pourrait même être un petit peu plus. Donc, c'est assez conservateur ce 100 travailleurs-là, ça pourrait être probablement un petit peu plus. Des travailleurs qui sont déjà à l'emploi, des travailleurs qui cherchent de nouveaux défis d'emplois, des travailleurs en situation de handicap. On a parlé de l'autonomisation de la mine avec des salles de contrôle pour opérer certains équipements sous terre, mais des salles de contrôle en surface. Ce que ça veut dire, là, c'est qu'on n'a plus besoin d'un travailleur sous terre à opérer des équipements. Ça veut dire qu'on peut avoir des personnes qui sont dans des salles de contrôle, devant des écrans, qui manipulent des...  
30 -- excusez-moi l'anglicisme -- des *joysticks* pour pouvoir opérer les équipements. Là, on vient de s'ouvrir à toute une classe de travailleurs qui n'avaient pas accès à ces emplois-là qui étaient sous terre. Par exemple, une personne en situation de handicap pourrait maintenant venir travailler à opérer des camions sous terre, mais à partir de la surface. Des réorientations de carrière également.

40 Resteraient, comme on vous disait, je crois, un petit peu plus tôt cette semaine, une possibilité d'une centaine de nouveaux arrivants, là, dans la région de Rouyn-Noranda. De ceux-là, bien entendu, il

y aurait des familles, absolument.

5 Donc, c'est à peu près le décorticage qu'on fait. Et je répète ce que madame Cartier a dit : dans ce plan-là, on exclut le fly in, fly out. Ce n'est pas du tout notre intention. On connaît l'impact que ça peut avoir, et donc on veut vraiment éviter cet impact-là.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Merci. Merci, monsieur Lessard. Écoutez, dans cette... l'avant-dernière planche, il y avait beaucoup de parenthèses. Pas cette planche, l'autre avant. C'est ça. Il y avait beaucoup de parenthèses qui voulaient dire masculin et féminin. Vous avez parlé aussi de votre stratégie et votre volonté de faire de l'inclusion un point fondamental. Je me demandais, ce 502 postes, est-ce qu'il se partagerait entre hommes et femmes, et dans quelle proportion?

15 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20 C'est sûr qu'on va viser la parité, mais je pense que dans certains métiers, ce sera possible, puis dans d'autres, ce sera peut-être plus difficile. Mais... en fait, on a une équipe de femmes... de prédominance féminine chez Falco, donc ça fait partie de nos valeurs, on a transmis la politique, mais... c'est ça, je te laisse.

**M. MARTIN DUCLOS :**

25 Oui, peut-être compléter, parce qu'on ne voulait pas trop alourdir nos *slides*, mais lorsqu'on parle de travailleurs en situation de handicap, on aurait pu dire aussi toutes sortes...

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

30 Marginalisés.

**M. MARTIN DUCLOS :**

35 ... marginalisés, toutes sortes de situations particulières. Par exemple, je vais donner un exemple : une mère avec un jeune enfant, je ne sais pas, en situation où elle a besoin d'horaires un petit peu plus flexibles, par exemple, monoparentale, aller travailler sur un quart de 12 heures sous terre, ce n'est pas possible, mais venir travailler en téléopération à la surface sur un quart beaucoup plus allégé, bien là, ça devient possible. Bien ça, c'est des genres d'opportunités qu'on pourrait avoir, justement, à offrir. Et donc, on pourrait avoir une diversité supplémentaire dans l'entreprise.

40

**LE PRÉSIDENT :**

5 Je comprends très bien, au plan théorique, au plan du principe, bien sûr, mais je me disais :  
est-ce que, au plan quantitatif, il y a eu un effort de fait pour dire... un peu comme vous l'avez fait ici :  
« Bon, il pourrait y avoir X, Y »... mais si ça n'a pas été fait, vous le dites, c'est tout.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 On a cherché... on a des statistiques, mais je ne pense pas qu'on a fait... les statistiques sur les  
types d'emplois n'ont pas fait la différenciation.

Puis je voudrais ajouter que j'ai été très surprise, en fait, ça fait plusieurs années que je côtoie  
madame Beaupré qui est chez -- j'ai bien dit le bon nom, hein?

15 **M. MARTIN DUCLOS :**

Oui.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20 ... chez... à Vision Travail, et je suis toujours surprise de la quantité, du nombre, du *pool* de  
personnes qui sont aptes à l'emploi et qui ne trouvent pas d'emploi à Rouyn-Noranda. C'est dans les  
milliers de personnes qui sont disponibles. Et on a travaillé, on a eu beaucoup de conversations : ce qui  
est le plus important, c'est l'accompagnement. Puis maintenant, on se dit qu'on n'aura pas juste des  
25 ressources humaines, des personnes typiques en ressources humaines, ça va nous prendre des  
travailleurs sociaux dans nos équipes pour être capable d'accompagner ces personnes-là à l'interne, et  
des organismes comme Vision Travail aident dans l'accompagnement à l'externe de ces personnes-là.  
Ça fait que c'est tout un nouveau modèle dans lequel on s'est penché, puis je pense qu'il y a vraiment  
des pas à faire dans cette direction-là.

30 **LE PRÉSIDENT :**

35 Très bien. Je suis juste un peu surpris que vous disiez qu'il y a des milliers de personnes qui  
cherchent... en recherche d'emploi, parce que nous avons vu la présentation tout à l'heure, puis c'est  
2,6 % de taux de chômage.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER:**

40 Je le sais. Mais madame de Vision Travail, madame Beaupré, nous a promis un mémoire où elle  
va probablement expliquer ça. Elle fait partie de notre comité consultatif et elle... et je l'ai vue à d'autres

endroits dans la communauté, et c'est toujours le point qu'elle nous apporte : le pool de personnes qui sont aptes à l'emploi et qui ne trouvent pas d'emploi est vraiment très important, il faut faire des efforts additionnels.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci. — Est-ce que ça va, monsieur?

10 **M. JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE :**

Je comprends que ma question sur l'évaluation des coûts environnementaux et sociaux est peut-être un peu large. Je vais peut-être poser une deuxième question plus spécifique, si ça ne vous dérange pas.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, plus spécifique.

20 **M. JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE :**

Oui. Bien, je comprends que l'entrée du site, à côté de l'ancien site Quémont, est juste à côté de l'écocentre Arthur-Gagnon, et qui, dans le fond, c'est ça, sera déménagé. Est-ce que ça, on a une évaluation du coût? Je... juste parce que je cherche une forme d'évaluation des coûts qui vont être assumés par le public, puis on dirait que j'ai de la misère à avoir des réponses. Je comprends l'estimation des coûts gigantesques que ça va représenter, mais je... c'est comme si on a beaucoup de besoins, mais qu'on ne les a pas budgétés. Donc, je me...

25 **LE PRÉSIDENT :**

30 Très bien. À la Ville de Rouyn, est-ce que vous avez déjà ciblé les sites potentiels qui peuvent accueillir l'écocentre?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

35 Oui, on a identifié trois terrains. Malheureusement, là, pour... en lien avec certaines études, il y a... des terrains ont été rejetés en lien avec des contraintes environnementales, mais on est toujours en train de regarder. Pour votre information, là, le prix oscille entre, tout dépendant de où on va s'installer et le modèle, là, mais on parle environ, là, qui pourrait parler d'une infrastructure autour d'un million de dollars pour... bien, t'sais, pour relocaliser, là, les opérations de l'écocentre Arthur-Gagnon.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Et qui serait assumée par qui?

5 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

Présentement, ce qu'on avait demandé, c'était assumé par Falco.

**LE PRÉSIDENT :**

10

La totalité?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

15

Il me semble que oui.

**LE PRÉSIDENT :**

20

Vous le confirmez, madame Cartier?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25

Oui. Oui. Et je dois dire qu'on est allé très très loin dans la préparation d'un plan pour... on est allé... on avait des plans d'architecture, on était très très près de faire le déménagement, puis on a eu aussi des contraintes de nature environnementale à la dernière minute qui ont fait qu'on ne pouvait pas utiliser ce site-là. Je pense que madame Piuze pourrait parler de ses démarches dans le même... qui ressemblent aux nôtres puis... Donc, on continue de chercher un endroit pour le déménager.

**LE PRÉSIDENT :**

30

Très bien. Et pour le ministère, est-ce qu'il y a des coûts sociaux ou du public que vous entrevoyez, en lien avec ce déménagement de l'écocentre?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

35

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement. Quand vous dites « coûts sociaux », vous voulez mentionner impacts sociaux?

40

**LE PRÉSIDENT :**

Non, les coûts que la société devra absorber.

5 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Je ne pourrais pas répondre à cette question-là. Je vais le prendre en différé.

**LE PRÉSIDENT :**

10

D'accord, merci. Voilà. — Merci monsieur.

J'appelle maintenant monsieur Daniel Proulx.

15

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS  
M. DANIEL PROULX**

**M. DANIEL PROULX :**

20

Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Bonsoir, monsieur.

**M. DANIEL PROULX :**

30

J'ai entendu beaucoup de questions, d'interrogations, on a parlé beaucoup de risque. Je comprends qu'il y a beaucoup de zones d'ombre autour d'un projet comme celui-là, et je me demandais si les experts, les personnes-ressources qui nous entourent ce soir étaient capables d'identifier des éléments qui mériteraient justement un éclairage supplémentaire qui pourrait peut-être être amené par la recherche, la science, et donc quels éléments, d'après les personnes-ressources, on devrait davantage creuser, peut-être idéalement même avant de prendre certaines décisions?

35

**LE PRÉSIDENT :**

40

O.K. Écoutez... en fait, je ne consulte pas les personnes-ressources. Les personnes-ressources sont ici parce que nous les avons invitées à répondre aux questions. Donc, les questions du public. Donc normalement, ces préoccupations-là, ces points-là sur lesquels... que vous aimeriez que les

personnes-ressources identifient, normalement ce sont vous qui les identifiez, vous nous les apportez, et puis on essaie de les comprendre, de les clarifier. Mais je ne demanderai pas aux personnes-ressources.

5 Par contre, toute personne-ressource peut rédiger un mémoire, peut déposer un mémoire. Ce n'est pas, par exemple, parce que le ministère de la Santé est représenté ici par deux personnes que le ministère de la Santé ne peut pas rédiger de mémoire. Donc, le ministère de la Santé, il a droit à son avis. La Ville de Rouyn... d'ailleurs même, la Ville de Rouyn, je pense qu'ils nous ont... ils avaient appelé un membre de notre équipe pour s'assurer qu'effectivement le fait d'être -- d'agir comme personne-  
10 ressource ne les empêcherait pas de déposer un mémoire. Alors ça, oui. Et dans le mémoire, bien sûr, ces personnes-là peuvent dégager certains aspects qui ne seraient peut-être pas dégagés ici pendant les travaux de la commission lors de la première partie de l'audience.

Je ne sais pas si je réponds à vos... à votre première question?

15

**M. DANIEL PROULX :**

Oui, tout à fait. Donc, je souhaiterais que les gens s'expriment sur les zones d'ombre en termes de connaissances, de science, pour qu'on puisse mieux répondre davantage à... J'ai entendu beaucoup de questions, beaucoup d'incertitudes dans les réponses, je pense qu'il y a des éléments qui mériteraient probablement des éclairages scientifiques, davantage de recherches. Puis du point de vue minier, l'UQAT est quand même une université où il y a beaucoup d'expertise de ce côté-là.

20

J'aurais peut-être une seconde question.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, bien sûr.

30

**M. DANIEL PROULX :**

Très rapide. De ce que je comprends, il va y avoir un suivi environnemental qui va être opéré par le ministère de l'Environnement, donc probablement des stations de qualité de l'air qui seront installées pour mesurer les contaminants qui seront émis. Je me demandais, dans les filtres, par exemple, là, des stations de qualité de l'air, comment il sera possible de distinguer l'origine des contaminants, puisqu'à  
35 proximité du site de Falco il y aura d'autres émetteurs de contaminants qui pourraient être identiques, là, par les mêmes entreprises, et donc comment on va s'assurer de la conformité puis de comprendre, bien, le polluant a été émis par qui, dans le processus de suivi et d'évaluation environnementale.

40

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Tout d'abord, au ministère de l'Environnement, est-ce que c'est vous qui allez opérer les stations d'échantillonnage pour le suivi?

5

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, MELCCFP. J'inviterais mon collègue à distance, expert en qualité de l'air, monsieur Vincent Veilleux, à répondre à cette question-là.

10

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

15

**M. VINCENT VEILLEUX :**

Bonsoir, monsieur le président. Vincent Veilleux, du ministère de l'Environnement.

20

De façon générale, lorsqu'on est d'avis, à l'étape de l'analyse environnementale, qu'un suivi de la qualité de l'air est requis pour un projet donné, on va généralement demander à l'initiateur de réaliser ce suivi-là. Donc, a priori, il n'est pas prévu que le ministère de l'Environnement opère des stations pour faire la surveillance environnementale des impacts du projet Horne 5.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Et comment, qu'est-ce que vous... vous en faites le suivi? Est-ce que ça serait, par exemple, Falco qui vous enverrait sur une base mensuelle les résultats? Comment vous procédez?

30

**M. VINCENT VEILLEUX :**

Bien, ça peut... bien, je pense que c'est quelque chose qui est déterminé, là, par les autorisations, mais de façon générale, on demande à ce que les données soient transmises au ministère de l'Environnement. Mais je pense qu'à ce niveau-là, il peut y avoir différentes modalités qui sont convenues.

35

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Et...

40

**M. VINCENT VEILLEUX :**

Normalement, les données sont remises au ministère sur demande ou à une fréquence donnée.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous exigez que les analyses soient réalisées par un laboratoire indépendant?

10 **M. VINCENT VEILLEUX :**

Là, je ne veux pas m'avancer trop sur ce type d'exigence là, là, mais de façon générale, la politique, dans les dernières années, ça a été de demander que les stations opérées par des entreprises aient une accréditation du ministère. Mais pour ce qui est de tout le détail des laboratoires, des analyses puis des exigences à ce niveau-là, je devrai me référer à d'autres collègues, là, pour ne pas vous induire en erreur.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. — Madame Gagnon, est-ce que vous pouvez compléter la réponse?

20

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, MELCCFP.

Ce que je pourrais ajouter, c'est que nous avons une équipe au contrôle environnemental qui peut aller sur le terrain puis prendre des données pour contre-vérifier les données qui sont fournies par le promoteur lors du programme de suivi.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Et est-ce que ça se fait sur une base régulière?

30

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

En général, le contrôle environnemental va visiter annuellement les mines, puis il peut arriver que, pour certaines raisons, ils visitent à plus d'une reprise.

35

**LE PRÉSIDENT :**

Et est-ce que c'est une visite annoncée?

40

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Je crois que oui, mais je... Non, en fait, je ne vais pas donner cette réponse-là, je vais vérifier.

5 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

10

Je ne suis pas assez certaine de ma réponse.

**LE PRÉSIDENT :**

15

D'accord. Et je vais... peut-être à Falco, je...

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20

Je vais donner la parole à monsieur Duclos qui est prêt puis qui a beaucoup d'expérience. Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

25

D'accord, mais il pourra répondre, mais j'aimerais aussi vous poser la question, parce que dans la question qui a été soulevée, en fait, elle était double, c'était : comment discriminer un contaminant en fonction de la source?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

30

Oui. Bien, monsieur Duclos va vous l'expliquer, mais en fait, c'est certain que c'est un enjeu, mais il va falloir, qu'en plus de faire... Mais je vais le laisser parler.

**M. MARTIN DUCLOS :**

35

Bien, je vais d'abord commencer peut-être un petit peu plus haut niveau. On a questionné la question du programme de suivi contrôle, appelons-le comme ça, c'est souvent le nom qu'on lui donne dans les mines. Donc, le programme de suivi contrôle, il est à plusieurs niveaux, bien entendu, parce qu'on a plusieurs sources d'émission de contaminants. Généralement, il y a un suivi contrôle sur la qualité de l'air, qualité de l'eau, vibrations, ambiance sonore. Si on revient, par exemple, à la qualité de l'eau, il est à plusieurs niveaux également, c'est-à-dire qu'on a les eaux de surface, les eaux d'effluents, les eaux souterraines. Donc, il y a vraiment un suivi complet qui est effectué.

40

Une des questions, c'était : est-ce que c'est des laboratoires accrédités ou des laboratoires externes? Oui, c'est des laboratoires externes, ce n'est pas des laboratoires internes qui font les analyses.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Accrédités?

10 **M. MARTIN DUCLOS :**

Accrédités. Et les accréditations proviennent du centre de contrôle environnemental du Québec, du... qui, je pense, qui est affilié au ministère de l'Environnement, je ne suis pas sûr, là, mais qui est du gouvernement du Québec.

15 Les visites du ministère de l'Environnement, bon, c'est sûr, je ne veux pas me prononcer officiellement pour eux, mais je dirais que... oui, dans mon expérience, généralement, sur un site qui est très accessible comme le site Horne, c'est en... -- Horne 5, excusez -- c'est en surprise, on ne les attend pas. Et donc, lorsqu'ils arrivent sur nos sites, ils voient l'état réel du site. Ce n'est pas, comment dire, après un beau grand ménage de fond en comble. Et donc, ça nous pousse à tenir maison propre en  
20 tout temps sur nos sites.

**LE PRÉSIDENT :**

Cette information-là, vous l'avez obtenue comment?

25 **M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

D'expérience.

30 **M. MARTIN DUCLOS :**

D'expérience. Bien, je...

**LE PRÉSIDENT :**

35 Parce que vous n'avez pas encore commencé?

**M. MARTIN DUCLOS :**

40 Non, mais j'ai travaillé en opération pendant plusieurs années sur d'autres sites miniers.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Et dans d'autres sites miniers, ça se...

5 **M. MARTIN DUCLOS :**

Ça se produisait comme ça. Puis c'est pour ça que j'ai dit « dans un site de proximité », parce que les sites éloignés, où on doit se déplacer en avion, par exemple, bien entendu, à ce moment-là, sont annoncés. Mais sinon, c'est plus par surprise. Mais ce n'est pas systématique, oui.

10

Si vous voulez, je peux aller aussi dans... aussi, dans... vraiment dans le suivi contrôle un petit peu plus spécifique, là, c'est-à-dire, par exemple, on a un suivi contrôle, si on parle plus spécifiquement de la qualité d'air, on a un suivi contrôle qui va... d'abord et avant tout, visera la mise en place d'une station météorologique. Les conditions météorologiques peuvent avoir un impact sur les données qu'on va cueillir. Minimale, là, on va également mettre en place des stations de suivi de qualité de l'air ambiant.

15

Peut-être spécifier aussi que... Hélène -- madame Cartier me spécifiait à l'oreille tout à l'heure qu'il y a déjà quelques stations de qualité d'air qui appartiennent au ministère de l'Environnement dans l'environnement de Rouyn-Noranda. Je n'ai pas les endroits exacts, là. Probablement, c'est ma supposition personnelle, que c'est dû à la situation de qualité d'air déjà en place à Rouyn, mais le ministère a des stations. Ils pourront vous spécifier, si vous voulez le savoir.

20

**LE PRÉSIDENT :**

25

Est-ce bien ça? Peut-être... enfin, ce que j'ai lu, c'est qu'il y en avait quatre à l'heure actuelle, ou plus?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

30

Des stations à la ville de Rouyn...

**LE PRÉSIDENT :**

35

D'échantillonnage de l'air.

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

40

Dans la ville de Rouyn-Noranda?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

5 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Je demanderais à mon expert en ligne, Vincent Veilleux. Je crois qu'il y en a plus que quatre.

10 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. — Monsieur Veilleux, est-ce que vous pouvez nous donner le chiffre?

**M. VINCENT VEILLEUX :**

15 Oui, bonsoir, monsieur le président. Laissez-moi seulement vérifier un petit moment.

Il y en a plusieurs, il y en a plus que quatre. C'est sûr qu'elles ne mesurent pas toutes les mêmes contaminants, là, mais on en aurait neuf, selon l'information que j'ai.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Neuf. Merci. Est-ce qu'il y en a qui mesurent les particules ultra-fines?

**M. VINCENT VEILLEUX :**

25 Non, malheureusement, pas à Rouyn-Noranda.

**LE PRÉSIDENT :**

30 D'accord, merci. — Monsieur Duclos, vous pouvez poursuivre.

**M. MARTIN DUCLOS :**

35 Donc, comme je disais, là, minimalement, on aurait une mise en place de stations de suivi de qualité d'air ambiant, minimalement deux autour du complexe industriel, du complexe minier, généralement orientées en fonction des vents dominants, et on en aurait également encore une fois minimalement une dans le secteur du parc à résidus miniers, dans le secteur de D'Alembert. Les mesures en continu, généralement, qui seraient prises à ces stations d'échantillonnage de qualité de l'air : les PMT, les PM2.5.

40

On aurait également des mesures sur filtre, donc qu'on devrait envoyer en laboratoire. Ici, on parle des particules totales. Ici, on va aller chercher, entre autres, la composition en métaux, silice cristalline.

5 On fera également des suivis des émissions à la source. Tout à l'heure, on parlait justement de comment on ferait pour distinguer. Bien, c'est une des solutions qu'on voudrait mettre en place, c'est d'essayer d'aller chercher... puis je dis « essayer », parce qu'il y a une complexité associée à ça, ce n'est pas nécessairement évident pour certaines sources, mais ce serait d'aller vraiment... aller chercher des données à la source.

10 Par exemple, un exemple que je peux donner : la ventilation de la mine. C'est quand même un secteur confiné, c'est-à-dire que c'est un... ça va sortir de sous terre, mais on voudrait mettre en place, là, un suivi sur cette sortie d'air là, pour pouvoir déterminer notre niveau d'émission à cet endroit-là et faire des parallèles avec les émissions en station autour du site.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il n'y a pas de méthodes analytiques qui permettent justement cette différenciation?

20 **M. MARTIN DUCLOS :**

C'est une très bonne question, et je pourrais peut-être appeler notre expert, si vous le permettez, madame Cartier?

25 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais je ne veux pas que vous présentiez la méthode analytique, je vous demande juste s'il en existe des méthodes analytiques qui permettent justement cette différenciation.

30 **M. MARTIN DUCLOS :**

Je ne suis pas assez spécialiste pour pouvoir vous répondre à ça, malheureusement.

35 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Alors, invitez votre spécialiste.

40 **M. MARTIN DUCLOS :**

Pardon?

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, vous pouvez inviter votre spécialiste pour qu'il réponde.

5 **M. MARTIN DUCLOS :**

Oui.

10 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Monsieur le président? Juste une petite rectification, si vous me le permettez. C'est huit stations, et non neuf. On m'a écrit à distance.

15 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci.

Si vous voulez avoir l'amabilité de vous nommer?

20 **M. JULIEN POIRIER :**

Oui. Bonjour, monsieur le président. Donc bonjour, moi c'est Julien Poirier, je suis ingénieur physicien, je travaille chez WSP depuis une dizaine d'années en modélisation de la dispersion atmosphérique et en qualité de l'air.

25  
Donc, juste pour bien cibler la question, là, vous voulez avoir des précisions sur les méthodes pour différencier spécifications des sources à la source ou dans les stations d'air ambiant?

30 **LE PRÉSIDENT :**

Dans les stations.

35 **M. JULIEN POIRIER :**

D'air ambiant. Une première méthode qui est disponible, en fait, c'est de regarder, comme monsieur Duclos a mentionné, avec les données d'air ambiant, donc avec les données de vent. Si en plus on a des données des émissions à la source, on peut faire une adéquation puis de voir, selon certaines conditions, est-ce que c'est probable que ça provenait de ce site-là ou d'un autre site ou d'une autre direction. Donc, c'est la méthode qui est généralement utilisée. Avec des données... des stations de suivi en continu, donc on peut avoir des données qui sont disponibles aux heures, et même avec des

40

fréquences aux minutes, par exemple, pour certains types d'équipements, qui ne sont pas nécessairement des équipements qui sont accrédités pour vérifier les normes, mais pour faire de la gestion, ça permet de faire ces distinctions-là.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Mais ça, c'est plutôt une approche. Mais ma question...

10 **M. JULIEN POIRIER :**

Ça, c'est l'approche standard, je dirais, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Oui. Ma question de tout à l'heure, c'était : est-ce qu'il y a des méthodes analytiques qui permettent ceci?

**M. JULIEN POIRIER :**

20 Des méthodes analytiques?

**LE PRÉSIDENT :**

Qui permettent une différenciation, un peu comme pour le bruit...

25

**M. JULIEN POIRIER :**

Dans la composition, par exemple?

30 **LE PRÉSIDENT :**

... il peut y avoir une signature acoustique qui permet de différencier le bruit de différentes sources.

35 **M. JULIEN POIRIER :**

Oui. En fait, il existe des méthodes analytiques. Je dirais que ce serait peut-être au niveau de projets pilotes ou recherches, plutôt. Ce n'est pas quelque chose, je pense, qui est utilisé à grande échelle. En anglais, on appelle ça « *source appointment* », ça veut dire de faire l'analyse de contribution des sources. Donc, on pourrait, par exemple, établir une signature des émissions ou des particules en

40

fonction de la composition, de la composition chimique, par exemple, des particules. Donc, c'est quelque chose qui pourrait être analysé. Mais le succès de ça va dépendre des sources environnantes, et cetera.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. — Au ministère de l'Environnement, est-ce que ça se fait actuellement?

10 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Je vais passer la parole à notre expert à distance, monsieur Veilleux.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Monsieur Veilleux, est-ce que ça se fait déjà?

**M. VINCENT VEILLEUX :**

20 Bonsoir, monsieur le président. Vincent Veilleux, ministère de l'Environnement.

Je ne pourrai peut-être pas vous donner une réponse tout à fait complète sur cette question. Il y a déjà eu des situations où est-ce qu'on a évalué, par exemple, des proportions de certains métaux pour faire la correspondance avec les proportions présentes dans une certaine source où on a pu utiliser, par exemple, les formes cristallines de certains métaux qui peuvent être présents sur les filtres. Mais c'est souvent plus des méthodes qui peuvent être développées en fonction du cas précis auquel on fait face, là, puis les différences entre les sources qu'on essaie de distinguer sont à quel niveau. Donc, je ne sais pas, là, s'il existe des techniques analytiques standards pour faire la spéciation ou qui permettraient de différencier les contributions dans ce cas-ci entre les métaux présents dans l'air ambiant déjà et ceux que Falco pourrait ajouter éventuellement.

30 **LE PRÉSIDENT :**

À votre connaissance, est-ce qu'il peut y avoir deux entreprises qui émettent une même substance, mais exactement sous la même forme chimique?

35 **M. VINCENT VEILLEUX :**

Je ne suis pas expert dans les procédés, les émissions, donc...

40

**LE PRÉSIDENT :**

Non, mais théoriquement?

5 **M. VINCENT VEILLEUX :**

Je n'oserais même pas m'avancer sur la possibilité théorique de ça. Je suis désolé.

**LE PRÉSIDENT :**

10

D'accord. Parfait. Merci, monsieur Veilleux.

Voilà, ça répond à votre question? Merci.

15 **M. DANIEL PROULX :**

Merci.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20

Monsieur le président, j'oserais ajouter. En fait, monsieur m'a interpellée quand il a parlé des zones d'ombre qui pouvaient... qui pourraient être investiguées ou qu'on pourrait... puis j'aurais voulu vous parler... laisser monsieur Duclos vous parler de deux projets qui sont intéressants puis qui sont -- font partie des zones d'ombre, et dont une, notamment, et c'est une idée qui a émergé à la rencontre d'information publique puis qu'on essaye de poursuivre, alors... ça ne va pas... il va être bref.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Si vous permettez, je vais continuer.

30

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

O.K.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Puis si on a le temps à la fin de la soirée ou demain...

40

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

D'accord, il n'y a pas de problème. Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... on pourra procéder. Merci.

Monsieur... pardon, madame Julie Côté.

10

---

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ**

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

15

Bonsoir, monsieur le président, madame, monsieur le commissaire.

**LE PRÉSIDENT :**

20

Madame.

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

25

Mais j'ai dit madame et monsieur. Ah, moi?

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous dis madame.

30

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

Madame. Je pensais que vous me reprenez sur le... j'avais mégenré quelqu'un, là. Bon.

**LE PRÉSIDENT :**

35

Ma femme serait bien déçue!

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

40

J'y arrive. Bon. Moi, je ne suis experte en rien, je suis citoyenne et je me questionne sur des

5 trucs. Ma première question, c'est : dans l'annexe 10D, qui est le rapport d'inspection archéologique de l'étude d'impact, c'est le rapport d'inspection archéologique fait par WSP et Archéo-08, dans leurs conclusions, ça dit qu'il n'y a pas de potentiel archéologique important, donc que la compagnie pouvait aller de l'avant pour son projet. Ça a été fait en 2017. Advenant le cas qu'il y ait des artefacts autochtones qui sont rencontrés sur ce site-là, comment la compagnie gère ça, c'est quoi le... c'est quoi la procédure? Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Oui, très bien. — Alors, madame Cartier? La question, vous l'avez comprise?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

15 Monsieur Duclos.

**M. MARTIN DUCLOS :**

20 C'est des mesures habituelles. J'ai travaillé dans le passé sur différents projets où on a rencontré cette situation-là, où on devait prendre des mesures particulières. Généralement, il y a des directives très claires qui sont données aux entrepreneurs sur ce qu'ils peuvent ou pourraient voir, le cas échéant, si jamais il y a des secteurs où il pourrait y avoir des traces. Dans notre cas, il n'y a aucun secteur qui a été identifié par Archéo, mais ceci dit, il y aurait des directives claires auprès de l'entrepreneur si jamais il rencontre une trace ou une apparence de trace. Puis il faut savoir qu'il y a des secteurs qui sont beaucoup plus propices, hein. Les bordures de cours d'eau, les bordures de lac, entre autres, sont beaucoup plus propices. Donc, les directives sont claires : il stoppe immédiatement les travaux et il appelle le promoteur. Et nous, comme promoteur, on appelle, on recontacte les archéologues pour venir faire l'investigation, pour valider si oui ou non, il y a des artefacts.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Et ça, c'est précisé dans l'étude d'impact? Parce qu'il me semble que je n'ai pas lu ça, là, sous toute réserve.

**M. MARTIN DUCLOS :**

35 Je ne le sais pas. Je vous dis... Moi, je l'amène ici beaucoup plus comme des bonnes pratiques habituelles dans le développement de projets.

40

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

5 Au ministère de l'Environnement, est-ce que vous allez exiger ces bonnes pratiques? Et si oui, comment?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

10 Alyson Gagnon, MELCCFP.

Donc, effectivement, c'est un élément qui est demandé dans la directive. On demande que le promoteur fasse des inventaires. Puis nous, on consulte le ministère de la Culture et des Communications, le MCC, par rapport à ce que le promoteur présente.

15 Donc, il faut savoir qu'il y a la Loi sur le patrimoine culturel qui encadre ces enjeux-là. Il y a aussi un guide à l'intention de l'initiateur pour prendre en compte la protection du patrimoine archéologique. Puis dans la loi, deux choses importantes : toute personne qui trouve un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministère, MCC, puis aussi, la loi stipule qu'en cas de découverte archéologique, ça peut entraîner l'arrêt des travaux pour permettre des fouilles.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Voilà. — C'est bon?

25

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

Oui, merci.

30

**LE PRÉSIDENT :**

Deuxième question?

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

35

Oui, deuxième question.

**LE PRÉSIDENT :**

40

Oui.

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

5 Je sais qu'on en a parlé, on a effleuré le sujet... bien, « effleuré », on en a parlé à quelques reprises, mais je veux quand même poser la question parce que peut-être que ce n'est pas clair encore pour moi. Le coût, si... le montant ou le coût total en cas d'accident. Cet après-midi, j'ai fait... cet avant-midi, j'ai fait partie de la visite. Les récipients d'acide sulfurique m'ont...

**LE PRÉSIDENT :**

10 Les contenants, les cuves.

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

15 ... les contenants, les cuves ont quand même marqué mon imaginaire.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Sur le terrain de la fonderie?

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

25 Sur le terrain de la fonderie.

**LE PRÉSIDENT :**

30 D'accord.

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

35 Puis là, depuis cet après-midi, aujourd'hui, on parle beaucoup de catastrophe qui peut arriver à ce moment-là. Donc, les coûts reliés à de telles catastrophes, je parle de : les services d'urgence à l'hôpital, psychosociaux, ces coûts-là sont pris en charge à ce moment-là si ça arrivait cette catastrophe-là, par la Ville, la compagnie, le gouvernement, nous, les citoyens, les citoyennes? Voilà ma question.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Très bien. — Alors, monsieur Lessard.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

5 Bien, peut-être pour commencer, là, bon, je pense que c'est une bonne question, j'aurais peut-être tendance à commencer par poser la question à madame Cartier, là, à l'initiateur, là. Donc, par rapport à s'il arrivait, justement, s'il y avait un sinistre, là, où il y avait des... les coûts, ils seraient assumés par...

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

10 Bien, en fait, je vais répéter que Falco souscrirait une assurance dès le début de la période de construction, une assurance tout risque d'une valeur de 250 millions de dollars par sinistre, couvrant spécifiquement les dommages matériels, environnementaux, les pertes d'exploitation et la responsabilité civile.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

15 Je vais aller peut-être un peu plus loin, là, à ce niveau-là. D'ailleurs, Glencore est là, là. Parce que, par exemple, là, s'il y a des coûts assez élevés, par exemple s'il y a des installations qui sont sur le site de Glencore qui étaient touchées, qui étaient touchées puis que ça, justement, ça causait des  
20 dommages environnementaux avec des coûts divers, là, de... là, ce que je comprends, quand je regarde justement l'entente, bien, de janvier 2024, notamment il y a une clause qui nous dit... puis, dans le fond, vous pourrez peut-être m'expliquer un peu la portée de cette clause-là, lorsqu'on dit :

25 « *Falco sera responsable des passifs -- là, on dit "passés, présents", mais "et futurs" -- contractés dans le cadre du projet Horne 5, y compris ceux qui suivent -- bon, on dit -- collectivement les passifs reliés au projet, et elle doit indemniser Glencore et la dégager de toute responsabilité à l'égard de ses passifs. »*

30 Donc, je veux juste bien comprendre. Si on parle un passif futur, il arrive, justement, là, un sinistre puis tout ça, ça l'affecte des biens de Glencore, ça serait vous qui devriez assumer tous les coûts qui sont liés, même ce qui serait lié aux infrastructures de Glencore?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

35 En fait, dans la mesure où c'est lié à nos activités.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

40 D'accord. Et dans la mesure où... parce que, bon, ce que je comprends aussi, c'est que votre projet va être financé comme tel une fois que le décret d'autorisation va être donné et tout ça?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Absolument.

5 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Bon. Donc, là-dessus, il y a encore une... bien, une zone grise, là, j'imagine qu'il y a... parce que je comprends que le dénoyage va se faire, se ferait aussi à partir du décret, puis ensuite, là, il y a tout le financement, bon.

10

Ma question, dans le fond, c'est : si, au bout du compte, il y a des coûts qui sont... des fois peuvent être très élevés et que, mettons, vous ne seriez pas en mesure de tous les assumer -- là, j'aurais tendance peut-être à me retourner du côté de Glencore -- est-ce que -- ou peut-être que vous pouvez répondre -- est-ce que... qui va assumer les coûts supplémentaires qui pourraient être liés, là, à un éventuel sinistre qui pourrait, par exemple, être causé par des bris d'infrastructures de Glencore?

15

Là, je pose la question et je vous regarde, mais je peux peut-être la poser directement à Glencore.

20 **M. DANNY TREMBLAY :**

Danny Tremblay, Glencore.

Écoutez, je n'ai pas tous les détails de l'entente. Si jamais ça dépassait les montants qui sont dans l'entente, je ne sais pas comment ça pourrait finir cette histoire-là.

25

Peut-être juste mettre un peu en contexte le début de la question, au niveau des réservoirs d'acide sulfurique. Les réservoirs d'acide sulfurique sont bâtis dans un bassin de rétention. Donc si, exemple, il y avait un bassin... pas « un bassin », mais un réservoir qui fuyait, tout l'acide serait contenu dans le bassin de rétention. Ça fait qu'il ne faut pas penser non plus que s'il y a une fuite, ça va tout de suite à l'environnement. Il y a des bassins qui sont là avec des mesures qui sont prises pour voir qu'il y a une fuite, par exemple, là. Ça fait que c'était juste le petit complément. Pour le restant, je ne sais pas si madame Cartier a l'information, sinon on devra vous revenir avec plus de détail.

30

35 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui, O.K.

40

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

5 Ce que j'ajouterais, c'est que les montants des indemnités ont été évalués par Glencore. Donc, dans le fond, c'est le risque qu'ils ont évalué, et je pense que... on peut penser que c'était... t'sais, que c'est... c'est un chiffre. Votre question est quand même hypothétique, mais...

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

10 Elle est hypothétique, mais dans le fond, je pense que c'est toujours ça, c'est que... je pense qu'on essaye d'éviter qu'il y ait des coûts qui reviennent à la communauté pour des dommages qui sont causés, dans le fond, par des activités privées, là. Donc, c'est un peu ça, de dire : en plus, j'ai des installations qui sont sur le terrain d'un tiers, entre guillemets, parce que ce n'est pas l'initiateur, mais au bout du compte, si les dommages sont causés par ces installations, ce que je comprends de l'entente, c'est que c'est vous qui en serez responsable, mais ça...

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

15  
20 Absolument.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

20 ... si ça coûte trop cher, bien là, la balance, ce serait qui qui l'assumerait? C'est un peu ça la question.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

25 Bien, honnêtement, je... il faudrait que je retourne dans l'entente. Je pense que vous me demandez une question d'interprétation des clauses, là, qui sont un peu complexes.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

30 Effectivement.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

35 Je ne pense pas que je suis capable de vous donner...

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

40 Parce que... sauf, quand on lit les clauses, des fois, c'est...

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

C'est complexe.

5 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui, oui, effectivement. Ça fait que... mais peut-être qu'il pourrait... vous pourriez avoir un complément de réponse éventuellement. En tout cas, je vais voir jusqu'à quel point on gratte. Alors voilà.

10

**LE PRÉSIDENT :**

En fait... Merci, monsieur Lessard. Mais votre question touchait aussi également à tous les aspects qui peuvent être touchés. Par exemple, si ça entraîne des dépenses importantes au ministère de la Santé, qui va les absorber? Si ça entraîne des dépenses importantes au niveau des infrastructures de la Ville, qui va les payer? Alors, je présume qu'au-delà du 240 millions, il n'y a rien d'autre qui est prévu?

15

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20

Je n'ai pas d'autres informations pour compléter.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Oui.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

30

Je vais reposer la question.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Voilà. — Merci, madame.

35

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

Je veux juste... je peux-tu juste... parce que je ne suis pas économiste, 250 millions... mais je crois que ça peut vite partir lorsqu'on parle des aqueducs d'une ville qui sont brisés ou quoi que ce soit, donc c'est pour ça que je pense que ça serait l'un d'avoir un complément d'information par rapport à ça.

40

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui, bien, c'est sûr. Le montant qui est mentionné, c'est une police d'assurance, donc nécessairement ça couvre une partie. Si les dommages sont supplémentaires au coût de la police, bien, il reste l'excédent, et c'est là la question de savoir qui l'assume, exactement.

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

Et on ne le sait pas?

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Bien, on va voir, peut-être qu'il manque...

**LE PRÉSIDENT :**

Pas pour le moment.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

C'est ça.

**M<sup>me</sup> JULIE CÔTÉ :**

Parfait. Merci.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

C'est bien. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Peut-être juste faire un petit chemin là-dessus. Madame Gagnon, dans différents dossiers que vous avez eus à gérer, est-ce qu'il y a eu des situations, justement, où les... il y a eu des incidents qui ont entraîné des dépenses que, ultimement, le gouvernement a dû absorber parce que les garanties qui avaient été...

Bon. Alors, je reviens avec ma question : est-ce qu'il y a eu des dossiers dans lesquels il y a eu des incidents où les garanties financières n'ont pas été suffisantes et que le gouvernement a dû suppléer?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, MELC...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Genre Mégantic.

10 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Excusez-moi, on réfléchit.

15 **M. MICHEL DUQUETTE :**

Michel Duquette, ministère de l'Environnement.

Je suis désolé, là, je n'ai pas en tête les chiffres. Je sais que l'accident, quand il s'est produit, la compagnie MMA était responsable, là, t'sais, on comprend qu'elle était responsable, mais dans l'immédiat, c'est le gouvernement qui avait payé les travaux pour la récupération et la remise en état des lieux. Mais je ne sais pas les détails de comment s'est passée la suite, là. Il faudrait vraiment valider, là.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Mais est-ce que... est-ce qu'il y a un dossier pour lequel vous connaissez les détails?

25

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Bien, dans l'immédiat, non, on n'a pas de données, on n'a pas en tête, là, de cas où une garantie financière aurait été -- aurait dû être utilisée et qui n'était pas suffisante. Mais on va valider si on a des dossiers où ça s'est produit.

30

**LE PRÉSIDENT :**

Oui? D'accord.

35

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Parce qu'on peut revérifier aussi pour Mégantic aussi.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Finalement, quel... c'est quoi la nature de l'incident et, ultimement, qu'est-ce que...

5 **M. MICHEL DUQUETTE :**

Oui. Qu'est-ce qui arrive avec le dépassement de coûts, exact.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Exactement.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

15 Oui, d'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Parfait, merci.

J'appelle maintenant Rodrigue Turgeon. Monsieur Turgeon, cet après-midi, il restait une minute et demie; là, il reste 30 secondes.

25 **M. RODRIGUE TURGEON**

**M. RODRIGUE TURGEON :**

30 Ça tombe bien, parce que je suis encore le dernier. Bon. Je ne vous retiendrai pas trop longtemps.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Prenez le temps qu'il faut, monsieur Rodrigue.

**M. RODRIGUE TURGEON :**

40 Le projet à l'étude s'inscrit dans un territoire... moi, je suis abitibien, en passant, là, ça fait que le territoire de l'Abitibi, je le connais bien. J'ai l'occasion de venir souvent à Rouyn-Noranda pour le travail également, là, je connais bien le secteur, jusqu'à un certain point, là. Ce projet-ci s'inscrit dans un

territoire qui est historiquement lourdement affecté sur les plans environnementaux et sociaux. Le projet à l'étude n'a pas encore reçu d'autorisation, qu'on entend le président annoncer à la radio nationale son souhait de doubler la durée du projet. On se questionne sur la capacité de support des écosystèmes naturels et humains dans la ville de Rouyn-Noranda face à de tels nouveaux projets industriels. La question : connaissons-nous les seuils de ce que la nature et la société de Rouyn-Noranda et alentour de Rouyn-Noranda peuvent encaisser sur les plans environnementaux et sociaux?

**LE PRÉSIDENT :**

Ça, c'est donc votre première question.

Madame Gagnon, comment vous... D'abord, on va définir « capacité de support ».

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Ce que j'en comprends par l'intervention qui mentionne la capacité de support, ce serait la capacité que le milieu peut recevoir de plus en termes de contaminants, par exemple. Peut-être que le requérant pourrait mentionner si c'est bien ce qu'il pensait, mais c'est comme ça que je le comprends.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous le comprenez comme ça aussi, monsieur Turgeon?

**M. RODRIGUE TURGEON :**

C'était la partie du préambule que j'avais décidé de couper, pour des fins de concision, mais ça me fera plaisir de préciser. Par la « capacité de support », on peut penser à celle de la qualité de l'air qui, on le sait, à Rouyn-Noranda dépasse les seuils nationaux, on peut penser à celle de la qualité de l'eau. Capacité de support, ça va bien au-delà des contaminants. Je pense également à la sismicité induite, on en a parlé, qui représente une source de dangers additionnelle, pour laquelle les normes actuelles n'offrent pas de cadre de référence scientifiquement éprouvé, mais qui sont tout de même réels, là. Et les ambitions aussi... bien, en fait, le fait que les communautés Anichinabés, juste sur le plan historique, là, longtemps ont été ignorées par l'industrie quand venait le temps de les consulter sur certains projets, mais en ce moment, quand on parle de capacité de support, c'est aussi leurs capacités de répondre aux demandes qui s'additionnent de manière incessante et qui les font crouler, là, sous les demandes d'autorisation de projets qui sont susceptibles d'affecter leurs droits ancestraux. On entend depuis hier des questions légitimes pour savoir notre capacité comme société concernant la main-d'oeuvre, les logements, les services publics, privés nécessaires pour accueillir des projets de

cette ampleur-là. Et c'est de ça que je parle en termes de capacités de support. Ça va bien au-delà des contaminants.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très clair, voilà.

Donc, je reviens à vous, madame Gagnon. Est-ce que, dans votre directive, vous avez demandé à l'initiateur d'établir ou de statuer sur la capacité de support du milieu?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, MELCCFP.

Monsieur le président, on demande à l'initiateur, dans la directive, de prendre en compte les impacts cumulatifs. Donc, ce n'est pas formulé de cette manière-là, mais c'est l'objectif, de prendre en compte la capacité d'accueil.

Je pourrais vous donner un bon exemple sur l'eau. J'ai une experte à distance, madame Abigaëlle Dalpé-Castilloux, qui pourrait vous donner un exemple comment que c'est encadré par rapport à l'eau.

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y.

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Bonjour. Abigaëlle Dalpé, ministère de l'Environnement.

Donc, au niveau de l'eau, ce qu'on fait, c'est qu'on calcule les objectifs environnementaux de rejet. Les objectifs environnementaux de rejet sont calculés en fonction des usages qu'on voit pour les milieux récepteurs aquatiques. Donc, on va regarder : est-ce qu'il y a de la pêche? Est-ce qu'il y a une prise d'eau potable? Puis en fonction de ça, on va choisir des critères de qualité de l'eau de surface qui s'appliquent. Puis aussi, en fonction de la capacité à recevoir du milieu récepteur, donc est-ce qu'il y a une bonne capacité de dilution ou pas, on va émettre des objectifs. Puis on demande à l'entreprise justement de démontrer qu'ils sont capables de s'en approcher le plus possible.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. On va continuer sur cet exemple. Évidemment, c'est un exemple qui illustre, un parmi

5 des exemples, qui illustre la capacité de support. Mais dans le cas, par exemple, du projet actuel, les objectifs environnementaux de rejet au lac Waite, les objectifs préliminaires que vous avez établis sont inférieurs, pour plusieurs éléments, aux concentrations qu'on retrouve dans le lac. Quelle est l'intention de votre ministère dans ce cas-là? Est-ce que vous allez augmenter les objectifs ou est-ce que vous allez exiger qu'il y ait un traitement préalable? C'est quoi les options que vous avez?

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

10 Premièrement, les objectifs environnementaux de rejet ont été recalculés au mois d'août, puis la version finale a été rendue au promoteur. Par la suite, il n'y a pas eu de changement pour ça. Dans le fond, ce qu'on considère, c'est que le milieu récepteur, la capacité, elle est atteinte. Donc, on juge que la résilience du milieu de réception n'est pas là. Alors, ce qu'on demande, c'est le critère de qualité de l'eau le plus restrictif.

15 Alors, effectivement, parfois, ce qui est demandé au promoteur, c'est d'avoir des concentrations qui sont inférieures à celles qu'on retrouve dans le milieu. On demande cela parce qu'on juge que les concentrations qui ont été mesurées dans le milieu récepteur ne proviennent pas de concentrations naturelles, mais proviennent justement d'un impact anthropique.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez établi des seuils finaux?

25 **M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Est-ce que vous avez établi des objectifs environnementaux de rejets finaux?

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Oui.

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 Est-ce que vous pouvez les déposer?

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Nous, nous ne les avons pas. O.K. Et ces objectifs, donc, c'est pour... le même pour les déversements de l'effluent qui iraient dans le même cours d'eau, qui est le lac Waite, donc vous avez déterminé des objectifs environnementaux de rejet finaux qui seraient, quoi, supérieurs aux objectifs préliminaires?

10

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

En fait, ils sont très similaires. Ce qui a principalement changé, c'est qu'on a ajouté des nouveaux contaminants, mais les concentrations demeurent les mêmes.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Mais si les concentrations demeurent les mêmes et que le lac présente des concentrations déjà supérieures, sans même qu'il y ait des rejets?

20

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Les objectifs environnementaux de rejet sont mesurés à l'effluent final, donc les concentrations qui sont mesurées dans le cours d'eau récepteur, donc dans le lac, n'ont pas d'impacts au niveau de ce qui va être mesuré à l'effluent final. Donc, on pourrait avoir -- demander une concentration plus faible à l'effluent final que ce qu'on retrouve dans le lac.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Juste un instant.

30

Oui, d'accord, je comprends. — Monsieur Lessard? Oui, ça va. Non non...

35 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Je vais être inquiet, là, c'est peut-être moi qui ne comprends pas.

40

**LE PRÉSIDENT :**

On reviendra, là, mais je comprends.

5 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Mais dans le fond, je vais la poser pour moi finalement, mais je comprends que l'objectif environnemental de rejet que vous allez fixer, il dépend quand même de la capacité du cours d'eau, par exemple, à recevoir une nouvelle quantité. Donc évidemment, si notre cours d'eau est déjà relativement plus affecté, on va être plus sévère aux rejets, là, c'est...

10

**M<sup>me</sup> ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Exactement.

15

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Si j'ai bien compris? Merci.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Alors donc, je comprends, là, c'est une illustration. Pour... prenons une autre illustration, pour la qualité de l'air. Actuellement... donc, la raison de l'article 197, pour ne revenir qu'à celui-ci, qui me hante d'ailleurs, je... il va falloir qu'on revienne demain rediscuter de ça, je vous avertis tout de suite, là. Il va falloir que, à la fois au plan de la rigueur, à la fois au plan scientifique et à la fois au plan du principe, que nous soyons tous au même diapason, là, sinon il y a quelque chose qui... je ne voudrais pas que quelque chose accroche.

25

Mais donc, c'est la raison pour laquelle, si j'extrapole, que cet article-là empêcherait de nouvelles entreprises de s'implanter dans un milieu comme Rouyn-Noranda, parce que Rouyn-Noranda dépasse le seuil pour certains contaminants que la nouvelle entreprise émettrait également dans l'atmosphère, c'est bien ça?

30

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, MELCCFP.

35

Oui, monsieur le président, effectivement, la nature même de l'article 197 était dans le but de prendre en compte la capacité d'accueil ou la....

40

**LE PRÉSIDENT :**

De support?

5 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Ou la capacité de support, désolée, du milieu.

**LE PRÉSIDENT :**

10

D'accord. Parfait. — Monsieur Turgeon? Ah, pardon, monsieur Lessard.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

15

Bien, si on parle de capacité de support, bien, j'en profiterais, là, peut-être pour aller sur les études de caractérisation des terrains, quand même, qui ont... je pense qui ont été faites, qui ont été déposées. Donc, il y en a... il y en a qui ont été faites pour le site du complexe minier, et je crois qu'il y en a aussi pour le site Norbec, les caractérisations qui ont été faites?

20 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Pour le site Norbec, ce serait à vérifier, mais normalement oui.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

25

O.K. Puis les résultats... bien, parce que c'est ces études-là, dans le fond, qui nous donnent, dans le fond, le niveau de contamination des sols qui est déjà existant, là, puis aussi pour les eaux souterraines?

30 **M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

35 Donc, ce qu'on demande, effectivement, c'est de faire ce qu'on appelle une phase 1. Donc, c'est de premièrement évaluer le risque qu'il y ait contamination. Ensuite, le promoteur va faire une phase 2, donc va aller directement sur le terrain puis prendre des échantillons et voir le niveau de contamination des terrains. Puis, pour ce qui est de l'eau souterraine, on demande également une caractérisation initiale.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

40

O.K. Puis pour le site du complexe minier, ça, ça a été complété, toutes ces étapes de

caractérisation là?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Oui.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

O.K.

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

Quand on a émis la recevabilité. Vite comme ça, j'ai un doute en tête parce qu'il y a beaucoup d'études qui ont été déposées, mais je me souviens qu'il y a des études de sol, donc...

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

O.K. Puis ça disait quoi? Bien, pour les eaux souterraines, il y avait-tu des problématiques à ce niveau-là, ou?

**M<sup>me</sup> ALYSON GAGNON :**

J'ai un expert en ligne qui a analysé les études d'eaux souterraines, je pourrais lui demander puis passer la parole, monsieur Ihssan Dawood.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

D'accord, merci.

**M. IHSSAN DAWOOD :**

Oui, bonjour. C'est Ihssan Dawood du ministère de l'Environnement.

Oui, effectivement, il y a des résultats pour les deux sites, le site parc à résidus miniers et pour le site du complexe minier. Et devant moi, il y a quelques dépassements des critères. Et je vois, par exemple, pour le site minier Norbec, il y a un dépassement pour l'aluminium, manganèse, sodium, cuivre, plomb, zinc. Et aussi, il y a des dépassements pour les critères de résurgence en eaux de surface pour le manganèse, cuivre, plomb, zinc. C'est le résultat que j'ai pour ces deux parcs à résidus miniers.

5 Pour le complexe minier Horne 5, aussi ils ont pris plus d'échantillons dans les trois puits Quémont et Noranda et Horne 5, et aussi il y a plusieurs... Voilà. Et c'est le résultat. Il y a des dépassements de critères dans au moins un échantillon dans les composés benzéniques, et il y a aussi des dépassements pour l'aluminium, argent, arsenic, cadmium, cuivre, mercure, manganèse, sodium, nickel, zinc, et d'autres paramètres.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

10 O.K., je veux juste...

**M. IHSSAN DAWOOD :**

15 Donc, on peut dire qu'il y a plusieurs dépassements déjà, avant même l'implantation des nouvelles activités sur les deux sites.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

20 D'accord. Donc, on considère quand même, là, qu'on a un... on va avoir un temps zéro, là, donc on est capable d'établir c'est quoi la contamination qui est déjà là aujourd'hui?

**M. IHSSAN DAWOOD :**

Effectivement.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

25 Si on va au site Norbec, là, l'éventuel site de traitement, en termes de risques, est-ce qu'il y a des risques de migration, par exemple, des eaux souterraines, ou c'est bien confiné, là, à ce niveau-là?

**M. IHSSAN DAWOOD :**

30 En fait, on a demandé une étude de modélisation hydrogéologique. Ils ont fait une modélisation préliminaire basée sur un nombre limité de données. Elles ont fait des... ils ont calculé le taux de percolation. C'est le critère de 3,3 litres par -- mètres par jour sur le parc à résidus miniers. Et ils ont fait...

**LE PRÉSIDENT :**

40 Excusez-moi, c'est mètres carrés.

**M. IHSSAN DAWOOD :**

5 Ah, oui. C'est 3.3... Voilà, c'est ça. Dans les critères de percolation. Et ils ont fait aussi une modélisation de transfert de contaminants. Le premier résultat, ils disent qu'ils ne vont pas dépasser les normes après la mesure d'imperméabilisation parce qu'ils vont ajouter une géomembrane. Donc, la géomembrane fait en sorte d'empêcher la migration supplémentaire de contaminants.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

10 O.K., donc...

**M. IHSSAN DAWOOD :**

15 Mais ça, ils ont besoin de données, ils ont besoin plus d'investigations, pour raffiner leur modèle, et ils ont déposé une étude, comme un plan de caractérisation supplémentaire, mais franchement... parce qu'il y a beaucoup beaucoup... ça fait depuis 2017 qu'il est rentré ce dossier-là, il y a beaucoup d'études, je ne sais pas où ils ont arrivé dans les plans de travaux supplémentaires, d'investigations hydrogéologiques sur le site de parc à résidus miniers.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

20 Mais au bout du compte, est-ce que, par exemple, l'utilisation, l'exploitation du site, là, de gestion des résidus, du parc à résidus, est-ce que vous considérez que ça pourrait contribuer à l'augmentation de la contamination des eaux souterraines, ou?

**M. IHSSAN DAWOOD :**

25 Enfin, si ils vont... (inaudible)... parce que si on regarde les données, il y a quand même une contamination historique, mais en même temps, il y a... ils ont ajouté des couches fines à cause des précipitations de résidus miniers, ça va diminuer la conductivité hydraulique. En plus, ils vont rajouter une géomembrane, donc la contribution additionnelle est très faible.

**M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

35 O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Les géomembranes ne sont pas dans les deux tas, dans les deux parcs, hein, c'est juste dans un seul?

**M. IHSSAN DAWOOD :**

5 Oui, oui oui. J'ai pris note de ça hier lors de discussions, je dois faire la vérification par rapport à l'étude de modélisation parce que... donnez-moi quelques secondes, je vais essayer de vérifier à quelle date la... Oui, c'était en 2018, c'est ça. Donc, la modélisation hydrogéologique, ça a été fait par Golder en 2018. Ils ont fait, justement, la modélisation préliminaire. Et ils ont, parmi l'information qu'on trouve dans cette étude-là, ils disent qu'il y a à peu près entre 5 et 25 mètres de résidus miniers. Donc, par définition, les résidus miniers, c'est des particules fines, ça va diminuer la perméabilité vers le roc, donc vers l'aquifère.

10 La question de géomembrane, je dois faire une autre vérification, mais le promoteur doit donner plus de détails sur : est-ce que c'est un seul site ou c'est l'ensemble?

**LE PRÉSIDENT :**

15 Alors, pendant que nous y sommes, est-ce que le taux de percolation tient compte, prend en compte l'épaisseur des résidus?

**M. IHSSAN DAWOOD :**

20 Oui, parce qu'il est déjà là.

**LE PRÉSIDENT :**

25 O.K., mais...

**M. IHSSAN DAWOOD :**

30 Normalement, si c'est un nouveau site, on prend ça pas en considération, parce qu'on demande une modélisation pour les pires scénarios. Le pire scénario, on considère qu'il n'y a pas d'effet d'accumulation de résidus miniers. Mais étant donné que c'était un site déjà là et qu'on connaît déjà l'épaisseur des couches fines, donc oui, ils ont pris ça en considération.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Quand vous dites... il y a une chose qui m'a un peu surpris, mais possiblement que c'est vrai puisque vous le dites, vous avez indiqué que les résidus sont des particules fines?

40

**M. IHSSAN DAWOOD :**

Pardon?

5 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez dit tout à l'heure que les résidus étaient des particules fines. J'aimerais juste vérifier auprès de madame Cartier que c'est bel et bien ça, les particules... ce sont des particules fines, donc inférieures à un diamètre de 2,5 microns? Inférieures au 10, pardon, particules fines...

10

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

Notre expert nous dit « non ».

15 **LE PRÉSIDENT :**

Non, lui, il a parlé de particules fines.

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

20

Notre expert a dit que non.

**LE PRÉSIDENT :**

25

O.K. Donc, peut-être vérifier, parce que j'ai été surpris, mais l'expert de l'initiateur indique que ce ne sont pas des particules fines. Très bien. Alors, écoutez, merci beaucoup, monsieur. Merci madame Gagnon.

Alors, votre deuxième question?

30

**M. RODRIGUE TURGEON :**

Ça va un peu dans le même sens, peut-être plus une portée plus large, régionale, quand on parlait de capacité de support. Bien, je pose la question parce qu'on a l'impression, de notre point de vue, là, que l'industrie va de plus en plus vite, partout à la fois, à l'échelle de la région. Présentement, il y a trois projets d'immenses mines d'or qui sont à l'étude, tant au fédéral qu'au provincial, là : il y a le projet ici, là, Falco, il y a également le projet Marban à Dubuisson, il y a le projet Novador à l'est de Val-d'Or, et c'est... et je comprends que la donne, là, la valeur boursière de l'or joue pour beaucoup, puis les découvertes liées à l'exploration minière intensive peuvent expliquer l'existence de ces projets-là en simultanée, mais il reste que ce qui se passe actuellement, là, d'un point de vue plus large dans la

40

5 région, c'est que l'industrie minière cherche à rouvrir des anciennes mines abandonnées ou qui étaient fermées parce qu'on les considérait épuisées : Falco, Wasamac, Eldorado. On pousse de plus en plus en profondeur pour aller chercher ce qui reste : LaRonde, Falco, Goldex, dans des conditions qui vont même au-delà de ce que nos normes sont conçues, là, comme on l'a entendu aujourd'hui. On migre vers des fosses à ciel ouvert de plus en plus vastes : Malartic, il y en a d'autres dans la région. Pourtant, c'était un fait rare, les mines à ciel ouvert, il y a moins de 20 ans, et ça, ça s'explique par la raréfaction, là, des gisements, l'appauvrissement des gisements. À mesure que les concentrations du minerai diminuent, on va plus creux, on augmente la taille des fosses.

10 La question : il nous reste pour combien d'années, en Abitibi, à exploiter les réserves d'or, en conservant les volumes actuels d'exploitation, et même en les augmentant pour répondre aux demandes de croissance de notre modèle capitaliste? Parce que là, je comprends qu'on... vous comprenez sûrement le fond de ma question, là, c'est qu'il y a beaucoup de travailleurs miniers qui reposent sur l'idée que c'est une ressource qui est renouvelable, mais au contraire, elle s'épuise. Et  
15 donc, qu'en est-il de l'avenir de la région, des projets comme ça, combien de temps on va continuer d'en voir?

**LE PRÉSIDENT :**

20 Je demanderais au MRNF de nous indiquer combien de claims miniers ont été accordés pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, à l'heure actuelle?

**M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

25 Oui, Sophie Turcotte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Là, rapidement comme ça, je n'ai pas le chiffre sous la main, mais je sais qu'on va être capable de le trouver, là, probablement même d'ici la fin de la séance. On a ça dans une fiche pas loin.

30 **LE PRÉSIDENT :**

C'est parce que ça bloque un peu notre...

**M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

35 Oui, bien là, je le dis, j'espère que quelqu'un cherche, là, pour moi.

**LE PRÉSIDENT :**

40 D'accord.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

On pourrait quand même vous demander d'évaluer la capacité, là... vous avez certainement ces données-là aussi, là, des gisements en or.

5

**M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

Combien encore de gisements aurifères possibles?

10

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Oui.

15

**M<sup>me</sup> SOPHIE TURCOTTE :**

Bien, je vais demander à monsieur Jonathan Lafontaine, qui est en ligne, là, pour répondre à cette question.

20

**M. JONATHAN LAFONTAINE :**

Oui, bonjour, Jonathan Lafontaine de Géologie Québec, donc du ministère des Ressources naturelles.

25

Juste pour m'assurer que je vais répondre parfaitement à la question qui est posée, la question est, en fait : quelle est la durée des réserves d'or à la cadence minière actuelle, c'est bien ça? Et cette question est, en fait, très difficilement répondable parce que ça dépend d'un ensemble de facteurs de toutes sortes, notamment des facteurs économiques. Ça dépend notamment du prix de la substance qui est recherchée, donc dans ce cas-ci de l'or. Il y a aussi le prix ou le coût d'exploitation qui peut varier dans le temps. Il peut y avoir d'autres facteurs en termes de coûts sur les intrants, les coûts de la main-d'oeuvre, qui varient dans le temps, l'impact de l'inflation peut jouer également là-dessus. Donc, cette analyse économique, elle est difficile à faire en ce moment, puis, en fait, une prévision à long terme, c'est, en fait, encore plus difficile à faire.

30

35

Je dirais que mes collègues de la Direction générale du développement de l'industrie minière auraient peut-être une donnée plus précise sur les réserves d'or des mines actuelles, mais je pense que la question, elle est vaste, et il y a énormément de sous-hypothèses qui sont difficiles à cerner sur des très longues échelles de temps.

40

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

5 Vous répondez un peu à la question, dans la mesure où, comme c'est incertain et qu'on a besoin de certitudes pour gérer la main-d'oeuvre, le logement, le développement, l'aménagement du territoire, comment on peut concilier, dans le fond, l'exploitation de ces ressources-là et les ressources sociales et humaines? Comment on peut concilier ces deux choses-là? Peut-être que c'est...

**M. JONATHAN LAFONTAINE :**

10 Bien, pour... c'est une question qui est un peu plus claire quand elle est énoncée de cette façon-là. Du côté des mines actives et des projets miniers, on a plus souvent une meilleure idée des réserves minérales qui existent, ou on a une certitude un peu plus accrue. Et là-dessus, on peut baser sur des hypothèses économiques à court ou moyen terme, avoir une quantité de certitudes appréciables de l'exploitabilité de la ressource. Ça, c'est à court, à moyen terme.

15 À plus long terme, ça commence à devenir un peu plus difficile à mesurer. Mais à court terme, tout ce qui dépasse donc je dirais un seuil d'étude économique préliminaire peut avoir un poids, là, dans le calcul de qu'est-ce qui est nécessaire en termes d'effectifs.

20 Encore une fois, ça dépend de la quantité d'efforts qui est mise pour essayer de bien cerner l'ensemble des paramètres économiques, mais en général, c'est les mines actives et les projets miniers qui sont plus proches de l'exploitation qui offrent l'image la plus fidèle de qu'est-ce qu'on peut anticiper comme exploitation dans les années à venir.

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

25 Considérant que la capacité d'accueil est limitée des communautés pour tous ces projets-là, on voit qu'il y a un grand engouement, effectivement, là, dans la région, est-ce que ça ne serait pas souhaitable d'étaler un peu ces projets-là dans le temps, justement, pour que les bassins de travailleurs, les communautés puissent prendre le temps de bien planifier ces développements? Je ne sais pas si c'est à vous que je dois poser cette question-là ou à d'autres collègues.

**M. JONATHAN LAFONTAINE :**

35 C'est... je pense que je vais... je devrais peut-être plutôt me référer à d'autres collègues, parce qu'il n'y a pas vraiment... le ministère ne prévoit pas nécessairement dans quelle séquence quel projet devrait avancer. Ce n'est pas réellement comme ça que ça fonctionne, là. Donc, je bredouille certains mots ensemble, là, mais en réalité je ne pourrai pas répondre directement à ce questionnement.

40

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

5 En fait, on chercherait qui doit répondre à cette question-là, qui doit gérer ce développement-là? Comment on doit faire ça? Est-ce que c'est tout le monde ensemble? Est-ce que... je ne sais pas, là, j'ai envie de lancer un appel à tous. À Rouyn, là, qui êtes vraiment le nez collé sur le problème, avez-vous une ébauche de réponse, là, de qui devrait vous soutenir pour planifier ces développements-là sur du plus long terme?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE PIUZE :**

10 C'est complexe comme question. Bien, c'est sûr que la Ville de Rouyn-Noranda, la première chose, c'est que, t'sais, je pense qu'on est capable de... t'sais, on ne peut pas dire qu'on arrête parce qu'une ville, à la minute qu'on arrête, on ne croît plus. Donc, c'est sûr et certain qu'une municipalité, ce qu'on recherche, c'est toujours d'aller chercher de la croissance. Comme on a mentionné, c'est la  
15 croissance avec un équilibre. À partir de là, nous, vous le savez, on... t'sais, on est un acteur... t'sais, on vit avec les acteurs avec qui... qui oeuvrent au sein de la communauté, et la communauté, bien, ce n'est pas juste la Ville, c'est plein d'acteurs, comme vous le mentionnez, exactement.

20 Mais ce qui est au lien de la communauté, moi je fais juste vous mentionner, c'est qu'au niveau de la Ville de Rouyn-Noranda, comme plusieurs villes, on est capable de le faire, dans la mesure où le temps est donné puis dans le respect des normes en vigueur. Donc, c'est un peu la raison pourquoi il y a toutes ces normes-là et ces réglementations. Ce qu'il faut juste comprendre, c'est que la Ville de Rouyn-Noranda, on n'est pas en train de dire qu'on ne peut pas croître, loin de là. On ne peut pas croître, t'sais, sans être organisé puis avec un délai. Ça, dans tous tous tous les projets, on se retrouve  
25 dans cette situation-là.

30 Donc, en lien avec la question qui est faite, c'est juste que nous, on va travailler avec les promoteurs de toute nature qui vont arriver. Et ensuite de ça, bien, en lien avec la population qu'il y a sur notre territoire, bien, vous avez, là, tous les autres intervenants avec qui on travaille tous en concertation.

35 L'exemple qu'on peut vous donner, c'est vraiment au niveau de la relocalisation du quartier Notre-Dame, bien, veut veut pas, là, c'est... dans ce cas-ci, c'est un projet qui est global, on a travaillé avec tous les ministères, puis en fin de compte on vise à atteindre les objectifs, tout en assurant un support à la population, puis toujours en gardant en tête que nous, notre objectif, c'est de garder les gens à Rouyn-Noranda. Notre objectif, c'est de ne pas... on ne veut pas que les gens s'en aillent de ville de Rouyn-Noranda, là, on aime ça rester ici puis on est bien ici. Donc, c'est toujours dans cette mesure-là que la Ville va travailler avec les intervenants.

40 Mais je veux juste comprendre... je veux juste qu'on comprenne que nous, la Ville de

Rouyn-Noranda, là, comme je vous ai mentionné, on ne fait pas de politique ici, là, ce n'est pas notre enjeu, mais notre défi, à la Ville de Rouyn-Noranda, comme dans toutes les choses, c'est de continuer à croître puis d'assurer, là, notre vitalité sur une longue période. Donc, vous avez raison, toujours cette mesure-là.

5

Ce qu'on peut faire, c'est des données beaucoup plus économiques qui vont venir réguler le marché à un certain cas, parce qu'on le sait très bien, comme on parlait tantôt, malheureusement, vous avez raison, dans certains cas, c'est nous, la Ville, on peut se retrouver, on le voit avec les logements, par exemple, où là, il y a certains cas, oui, là, ça coûte très cher développer des logements, développer des infrastructures. Là, ça coûte cher. Là, il va falloir que l'entreprise vienne nous aider, vienne mettre des mesures pour compenser certaines choses. Parce que le coût d'un terrain, par exemple, on est rendu, à la Ville de Rouyn-Noranda, les terrains qui sont accessibles ne sont plus des terrains faciles. Les terrains faciles sont tous faits. À partir de là, pour développer les prochains terrains, bien, on sait, il y a des contraintes de... bon, de... t'sais, on peut toutes les nommer. Donc, c'est là, à partir de là où les promoteurs vont devoir venir. Bien, à partir de là, ça va être un coût d'opération qui va devoir... qu'ils vont devoir assumer. Et à partir de là, les montages financiers vont se faire, mais c'est sûr que cette charge-là va devoir, éventuellement, s'en venir aux promoteurs, parce que, veut veut pas, on vient utiliser des infrastructures qui sont actuelles. Ça fait que c'est toujours dans cet équilibre-là.

10

15

20

J'essaie de répondre du mieux possible, mais comme vous voyez, ce n'est pas... c'est un écosystème, là. Une communauté, c'est un écosystème, ce n'est pas juste une personne. Quelqu'un qui rentre dans l'écosystème, bien, il doit regarder c'est quoi son impact qu'il a par rapport aux autres.

25

Ce qu'on va faire dans... à la Ville de Rouyn-Noranda, on essaye de plus en plus, dans certains cas, c'est toujours de dire : « Bien, quel est l'impact marginal que vous... t'sais, de plus que vous apportez? » Mais par contre, ce qu'on veut faire, ce n'est pas justement... vous ne payez pas juste pour votre petit coût, vous avez à payer aussi pour l'infrastructure ou des mises à niveau. Ça, c'est toujours ce défi-là avec lequel on doit travailler au niveau des infrastructures.

30

Ça fait que, t'sais, je vous dirais, là, on a pris ça large, là, la Ville, mais ça ne sera pas juste avec nous, mais toutes les communautés, toutes les entreprises qui s'en viennent à la Ville de Rouyn-Noranda ont une responsabilité sur le bâti actuel puis sur le futur.

35

**M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup. Peut-être pour compléter, on aimerait savoir s'il y a un genre de concertation entre les compagnies, justement, là. Vous êtes conscient qu'Odyssey, par exemple, en ce moment mobilise beaucoup de main-d'oeuvre, bon, je comprends que vous êtes dans un milieu compétitif aussi, mais en même temps, peut-être que vous êtes dans des associations puis que pour le bien de l'industrie, vous essayez de différer les projets dans le temps pour... bien, justement, pour que cette

40

capacité-là ne soit pas dépassée?

**M<sup>me</sup> HÉLÈNE CARTIER :**

5 Je pourrais ne pas savoir, mais je n'ai pas eu connaissance d'une concertation. Par contre, on est... ce n'est pas une concertation, mais on est toujours conscient, monsieur Duclos va nous parler de : il sait que tel projet va se terminer à tel moment. Ça fait partie de l'ensemble, de la vision globale que nous avons. Mais il n'y a pas... je n'ai pas connaissance d'une concertation vraiment entre les parties.

10 **M<sup>me</sup> GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci. Je pense que ça complète le tour.

**M. RODRIGUE TURGEON :**

15 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Je vois clairement votre enthousiasme.

**M. RODRIGUE TURGEON :**

25 Bien, je suis consterné qu'on... mais je l'écrirai dans mon mémoire, là, coudonc. C'est tout ce qu'ils ont à nous fournir sur la vision à long terme de la région, sur les réserves minérales. On repose notre modèle économique de manière primaire sur une ressource non renouvelable et on n'a aucune vision sur combien de temps ce modèle-là va durer. C'est très préoccupant.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Écrivez-le dans votre mémoire, nous avons essayé... ce n'est pas juste...

**M. RODRIGUE TURGEON :**

35 Oui. Je le vois, je le vois.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Mais nous avons essayé autrement aussi.

**M. RODRIGUE TURGEON :**

Ces réserves s'épuisent également, je suis d'accord. Oui. Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

C'est bon? Très bien. Alors, merci monsieur Turgeon.

10

---

**MOT DE LA FIN**

**LE PRÉSIDENT :**

15

Nous allons arrêter pour ce soir. Merci de votre participation et bonne nuit. Demain, nous reprendrons à 13 h 30. Merci.

20

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H 54**

**SÉANCE AJOURNÉE AU 29 AOÛT À 13 H 30**

---

25

Nous soussignées ISABELLE GOYETTE et ROXANNE VEILLEUX, sténographes officielles, déclarons sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que nous avons entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

30



Isabelle Goyette (283903-2)



Roxanne Veilleux (332084-7)

40